

# **CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL TOULOUSE 31**

Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit,

Société de courtage d'assurance immatriculée au

Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 951

Siège Social : 6 Place Jeanne d'Arc – BP 40535 - 31005 TOULOUSE CEDEX 6

776 916 207 RCS TOULOUSE

## **Rapport Financier Semestriel AU 30 JUIN 2022**

Le Directeur Général  
Nicolas LANGEVIN

**Présenté au Conseil d'Administration de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel  
Toulouse 31 en date du 22 juillet 2022**

# SOMMAIRE

## RAPPORT D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2022 4

<b>1. ACTIVITES DE LA CAISSE REGIONALE AU COURS DU SEMESTRE</b>	<b>5</b>
1.1. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER	5
1.2. LA CAISSE REGIONALE MAINTIENT SON ACTION DE DEVELOPPEMENT SUR LE TERRITOIRE	10
<b>2. ANALYSE DES COMPTES CONSOLIDES</b>	<b>11</b>
2.1. PRESENTATION DU GROUPE CAISSE REGIONALE TOULOUSE 31	11
2.2. CONTRIBUTION DES ENTITES DU GROUPE	13
2.3. LE COMpte DE RESULTAT CONSOLIDÉ	14
2.4. LE BILAN CONSOLIDÉ	15
<b>3. ANALYSE DU RESULTAT SUR BASE SOCIALE</b>	<b>17</b>
<b>4. EVOLUTION DU CAPITAL, REPARTITION DE L'ACTIONNARIAT</b>	<b>17</b>
<b>5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA FIN DE LA PERIODE ET PERSPECTIVES</b>	<b>18</b>
5.1. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	18
5.2. PERSPECTIVES	18
<b>6. INFORMATIONS DIVERSES</b>	<b>19</b>
6.1. BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE	19
6.2. CALENDRIER DE PUBLICATION DES RESULTATS	20

## INFORMATIONS PRUDENTIELLES ET FACTEURS DE RISQUES 21

<b>1. INFORMATIONS PRUDENTIELLES</b>	<b>22</b>
COMPOSITION ET PILOTAGE DU CAPITAL	22
<b>2. FACTEURS DE RISQUES</b>	<b>24</b>
2.1. RISQUES DE CREDIT ET DE CONTREPARTIE	24
2.2. RISQUES FINANCIERS	28
2.3. RISQUES OPERATIONNELS ET RISQUES CONNEXES	33
2.4. RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT DANS LEQUEL LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE TOULOUSE 31	31
EVOLUE	37
2.5. RISQUES LIES A LA STRATEGIE ET AUX OPERATIONS DE LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE TOULOUSE 31	42
2.6. RISQUES LIES A LA STRUCTURE DU GROUPE CREDIT AGRICOLE	46
<b>3. GESTION DES RISQUES</b>	<b>49</b>
3.1. RISQUES CREDIT	49
3.2. RISQUE MARCHE	56
3.3. GESTION BILAN	59
3.4. RISQUE OPERATIONNEL	62
3.5. RISQUE JURIDIQUE	63
3.6. RISQUE DE CONFORMITE	63

## COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2022 65

<b>1. CADRE GENERAL</b>	<b>68</b>
PRESENTATION JURIDIQUE DE L'ENTITE	68
<b>2. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS</b>	<b>69</b>

COMPTE DE RESULTAT	69
RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	70
BILAN ACTIF	71
BILAN PASSIF	72
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	73
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	76
<b>3. NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES</b>	<b>78</b>
3.1. PRINCIPES ET METHODES APPLICABLES DANS LE GROUPE, JUGEMENTS ET ESTIMATIONS UTILISEES	78
3.2. PRINCIPALES OPERATIONS DE STRUCTURE ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE	81
3.3. RISQUE DE CREDIT	82
3.4. NOTES RELATIVES AU RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	92
3.5. INFORMATIONS SECTORIELLES	102
3.6. NOTES RELATIVES AU BILAN	102
3.7. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE ET AUTRES GARANTIES	112
3.8. RECLASSEMENTS D'INSTRUMENTS FINANCIERS	114
3.9. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS ET INFORMATIONS DIVERSES	115
3.10. PARTIES LIEES	125
3.11. EVENEMENTS POSTERIEURS AU 30 JUIN 2022	126
<b>ATTESTATION DU RESPONSABLE DE L'INFORMATION</b>	<b>127</b>
<b>RAPPORTS COMMISSAIRES AUX COMPTES</b>	<b>129</b>

# **Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel**

## **Toulouse 31**

Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit,

Société de courtage d'assurance immatriculée au

Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 951

Siège social : 6 Place Jeanne d'Arc, 31005 Toulouse

N° : 776 916 207 RCS TOULOUSE

**RAPPORT D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2022**

## 1. Activités de la Caisse régionale au cours du semestre

### 1.1. Environnement économique et financier

#### Premier semestre

Après une chute du PIB mondial de 3% en 2020, inédite depuis au moins quarante ans, l'année 2021 a été celle d'un rebond de l'activité tout aussi inédit, de plus de 6% – avec +5,7% Etats-Unis, +5,3% en zone euro et même +6,8% en France et +6,6% en Italie. 2022 s'annonçait comme l'année de la « normalisation », avec une croissance qui promettait de rester encore vigoureuse (+4,2% prévu en janvier 2022 par le FMI pour la croissance mondiale).

La hausse de l'inflation était cependant devenue l'inquiétude principale. Les prix des matières premières grimpait et la demande des consommateurs, progressivement libérée des contraintes sanitaires et stimulée par les plans de relance (en particulier aux Etats-Unis), connaissait un vif rebond, tandis que l'offre très fortement perturbée par la pandémie peinait à y répondre. Ainsi, les chiffres d'inflation ne cessaient de surprendre à la hausse : aux Etats-Unis elle atteignait des niveaux inédits depuis quarante ans (+7,5% sur un an, en janvier) et la zone euro n'avait jamais connu une telle hausse des prix (5,1%). On pouvait néanmoins début 2022 escompter un ajustement progressif de l'offre à la demande et un retour rapide de l'inflation vers des niveaux plus proches des cibles des banques centrales.

La guerre engagée par la Russie contre l'Ukraine le 24 février a cependant constitué un nouveau choc puissant pour l'environnement mondial. Au terme de quatre mois de ce conflit, son issue militaire est loin d'être dessinée et l'on sait déjà que ses conséquences économiques et géopolitiques seront majeures et durables.

Plusieurs salves de sanctions contre la Russie ont rapidement été mises en place mais au-delà, la guerre entraîne des coupures physiques de production, des liaisons commerciales et des exportations sur le territoire ukrainien. Le blocage de la mer Noire a des répercussions majeures sur toutes les exportations russes, mais aussi d'Asie centrale. Les perturbations de l'économie mondiale depuis lors sont en conséquence très fortes. L'Europe est touchée au premier chef.

Si la Russie et l'Ukraine ont globalement un poids faible dans l'économie mondiale (3,5% du PIB mondial en parité de pouvoir d'achat) et le commerce international, les deux pays n'en constituent pas moins des acteurs décisifs sur des produits essentiels, comme le gaz, le pétrole, le blé, les engrains ou des métaux essentiels à certains secteurs industriels (aluminium, nickel et palladium notamment). Certains secteurs et certains pays sont très dépendants de ces importations : près d'un quart du pétrole brut raffiné et un tiers du gaz naturel consommé dans l'Union européenne proviennent de Russie (2019), la Russie représente 38% du pétrole et 49% du gaz importés par l'Allemagne, elle fournit 40% du gaz naturel consommé par l'Italie qui produit son électricité à 43% à partir de gaz naturel. La Russie ne représente que 1,1% des exportations françaises et 1,5% de ses importations. Celles-ci sont néanmoins très concentrées sur les hydrocarbures (43%, en particulier du gaz naturel) et les produits de raffinage et cokéfaction (35%). Toutefois, la Russie n'est que le deuxième fournisseur en gaz

de la France (20% du total) après la Norvège (40%), de plus le gaz constitue une part très limitée du mix énergétique français.

C'est sur le prix des matières premières et de l'énergie que les impacts de la guerre se sont manifestés en premier lieu. Le baril de Brent a dépassé les 130 dollars début mars pour terminer le semestre autour de 120 dollars soit une hausse de 55% depuis le début de l'année. Le prix du gaz naturel, très volatil au premier semestre 2022, a presque doublé entre la fin 2021 et fin juin 2022, alors que les prix étaient déjà en accélération rapide sur la seconde moitié de 2021. Le prix du blé a également été très chahuté terminant le semestre à 8,8 dollar le boisseau (après jusqu'à 12 dollars courant mars) soit un gain de 13% sur six mois et de 34% sur un an. En corollaire, l'inflation n'a cessé d'accélérer durant le semestre. L'inflation en juin a atteint 8,6% sur un an en zone euro, et 9,1% aux Etats-Unis. En France, les prix à la consommation ont crû de 5,8% sur un an, soit une inflation inégalée depuis 1985.

Les impacts de la guerre russe-ukrainienne se traduisent par ailleurs par un recul important de la confiance des agents économiques.

Ainsi, les effets immédiats de la guerre russe-ukrainienne se diffusent au travers de trois canaux principaux : la confiance en constituant une source d'incertitudes très fortes, l'offre en introduisant des pénuries d'intrants conduisant à des difficultés de production, la demande en nourrissant l'inflation qui vient réduire le pouvoir d'achat des ménages et peser sur les charges des entreprises.

Mais selon le degré d'éloignement et de dépendance, de robustesse post-pandémie, les pays sont très diversement affectés par ce nouveau choc. Toutefois, aucun n'échappe à l'accélération de l'inflation, qui pourtant était déjà élevée.

Par ailleurs, le semestre aura été émaillé de plusieurs confinements drastiques dans des grandes villes chinoises. Cela a contribué aux perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales et alimenté l'inflation. L'économie chinoise a en conséquence très nettement ralenti : après 4,8% sur un an au premier trimestre, la croissance a fortement décéléré au deuxième (+0,4%), bien en-deçà des attentes.

Les Etats-Unis ont conservé une activité dynamique même si le PIB s'est contracté de manière inattendue au premier trimestre, mais ce recul s'explique essentiellement par des effets de déstockages et le creusement du déficit extérieur alors que la demande domestique (consommation et investissement productif) a nettement accéléré durant le trimestre. Dans le même temps, le marché du travail reste tendu avec un taux de chômage de 3,6%.

En zone euro, le PIB avait globalement retrouvé son niveau pré-Covid (T4-2019) dès le T3-2021, tout comme en France. En Italie l'écart était quasiment comblé au T4-2021, tandis qu'il était encore de -1,1% en Allemagne et de -3,8% en Espagne. L'activité de la zone au T1-2022 a connu une progression modérée (+0,6% T2/T1 mais environ +0,2% sans les effets statistiques irlandais), freinée par la vague Omicron au début de l'année et les premiers effets de la forte hausse de l'inflation et de la guerre en Ukraine. Les dynamiques sont contrastées d'un pays à l'autre. Le marché du travail a cependant bien résisté à la crise sanitaire, et le taux de chômage a atteint au T1 2022 7% contre 7,7% au T4-2019.

En France, au premier trimestre 2022, le PIB s'est légèrement contracté (-0,2% /T4 2021) du fait d'un recul de la demande intérieure. Pénalisée par les restrictions sanitaires et un recul du pouvoir d'achat en raison de la poussée d'inflation, la consommation des ménages a reculé de 1,5% au T1. Au T2, le PIB devrait néanmoins progresser légèrement, grâce à une activité plus soutenue dans les services.

Face à une inflation galopante, et alors que les perspectives macroéconomiques sont assombries par la guerre, tout particulièrement en Europe, la tâche des banques centrales n'en a été rendue que plus complexe. La lutte contre l'inflation est devenue néanmoins la préoccupation centrale et a conduit à une rapide accélération de la normalisation des politiques monétaires. L'objectif premier est désormais d'éviter que les anticipations d'inflation ne dérapent afin de prévenir l'enclenchement d'une spirale inflationniste délétère.

Depuis son brusque revirement hawkish fin 2021, la Fed n'a fait que durcir sa position, l'inflation ayant constamment surpris à la hausse au cours du premier semestre 2022. Cela s'est traduit par la première hausse de 75 points de base (pdb) des taux directeurs depuis 1994 lors du FOMC de juin 2022, après la hausse de 25 pdb en mars et une autre de 50 pdb en mai. Parallèlement la Fed a entamé la normalisation de son bilan, en le réduisant de 47,5 milliards de dollars par mois depuis juin, rythme qui sera doublé en septembre.

L'horizon du resserrement de la politique monétaire de la BCE s'est également rapidement rapproché au fur et à mesure du semestre. A fin juin, la BCE a arrêté les achats nets du programme d'urgence (PEPP) en mars et annoncé la fin des achats nets au titres de l'APP début juillet.

Sous l'influence de la forte poussée de l'inflation qui suscite des resserrements monétaires plus volontaristes, les taux d'intérêt de marché se sont nettement redressés et se sont révélés plus volatils. La courbe des taux américaines fin juin était plate, les taux à deux ans et à dix ans s'établissant tous deux à 3%, soit une hausse respective de 229 et 152 pdb sur le semestre. Les taux allemands à deux ans ont gagné 119 pdb depuis fin 2021, à 0,5% au 30 juin, alors qu'ils étaient négatifs depuis sept ans, et le taux à dix ans a gagné 155 pdb à 1,4% (après deux ans et demi en dessous de zéro). L'OAT à 10 ans, à 2%, a augmenté de 176 pdb et le BTP 10 ans de 221 pdb (3,4%), amenant les spreads par rapport au Bund à respectivement 58 et 202 pdb.

Dans ce contexte, l'euro a perdu 8% de sa valeur par rapport au dollar, pénalisé par le décalage des taux d'intérêt et des politiques monétaires et par des perspectives économiques davantage ternies en Europe par la guerre en Ukraine.

Enfin, du côté des marchés actions, après une certaine résistance au début de la guerre, les craintes d'un brusque ralentissement de l'économie voire de récession ont enflé tout au long du semestre. Celui-ci s'est soldé par des baisses sensibles des indices boursiers : après des records historiques tout début janvier (à plus de 7300 pour le CAC 40), le S&P 500 aura perdu 20,6% et le CAC 40 17,2% sur le premier semestre 2022. La baisse de l'Eurostoxx 50 est du même ordre (-19,6%).

## Perspectives

Alors que la situation militaire en Ukraine reste hautement incertaine, le scénario se fonde sur l'hypothèse d'un conflit durable, mais demeure empreint de risques extrêmement élevés.

Les économies sont confrontées à des chocs d'offre et de demande eux-mêmes issus d'un choc puissant d'inflation en amont voire de pénuries de matières premières ou d'intrants essentiels : car, outre la guerre, le Covid sévit encore et les dommages collatéraux de la stratégie chinoise sont manifestes. L'inflation est donc appelée à rester durablement élevée et pèse fortement sur les perspectives. L'inflation moyenne est anticipée à 8,3% aux États-Unis et 8% en zone euro en 2022 et devrait rester bien au-delà de la cible de 2% de la Fed ou de la BCE, à 4,7% et 5,4%, respectivement, en 2023.

Loin de l'épicentre du conflit, et encore portés par la sur-stimulation liée à la stratégie anti-Covid, les États-Unis devraient démontrer une assez belle résistance en 2022. La croissance se maintiendrait à un rythme (2,6% en moyenne) supérieur à la tendance cette année. La situation financière des ménages est en effet saine, avec notamment une épargne toujours abondante. Concentrées sur la partie basse du spectre des revenus, les fortes hausses de salaires alimentées par les tensions sur le marché du travail amortissent en outre partiellement la hausse des prix. Mais les facteurs de soutien se dissipent et les risques s'accumulent. Leurs effets devraient se matérialiser en 2023 entraînant un ralentissement marqué : la croissance resterait positive mais, à 1,5%, fléchit sous son rythme potentiel.

En zone euro, fondamentaux solides du secteur privé et rebond post-Omicron ne font pas le poids face aux dégâts liés à la guerre. La réduction des livraisons de gaz et l'embargo sur le pétrole et le charbon russes constituent un choc négatif d'offre important mais encore contenu et localisé. Selon les possibilités de substitution et selon le rôle plus ou plus moins critique que le gaz occupe dans les processus de production, secteurs et pays sont diversement affectés. Alors que la réponse des salaires à la hausse de l'inflation est supposée modérée, les mesures des États en faveur des ménages et le soutien supplémentaire du surplus d'épargne accumulé avec la crise ne compensent pas entièrement la perte de pouvoir d'achat qui se traduit par un net ralentissement de la consommation des ménages. Soutenue par un acquis de croissance élevé, la croissance reste bonne sur l'année (2,5%) mais le rythme trimestriel est en moyenne à peine supérieur à zéro. Sous l'effet d'une modération de l'inflation, la croissance rebondit modestement au deuxième semestre 2023 pour atteindre 1,1% en moyenne sur l'année 2023 mais souffre de limitations de production dans certains secteurs. La probabilité du scénario de risque est néanmoins élevée : un scénario lié à d'une coupure totale de l'approvisionnement en gaz russe dont l'impact coûte près de 2 points de croissance.

En France, la poursuite de la reprise des activités de service au second semestre, devrait permettre à la croissance d'atteindre 2,4% en moyenne en 2022. Malgré la mise en place du bouclier tarifaire et la prochaine « loi pouvoir d'achat » et même si le marché du travail reste dynamique, le pouvoir d'achat des ménages devrait reculer en 2022 alors que l'inflation atteindrait 6% en moyenne sur l'année avant de ralentir progressivement en 2023. Cela pèserait sur la consommation des ménages, qui continuerait cependant à progresser en 2023 avec le ralentissement de l'inflation et une normalisation de l'activité dans certains secteurs comme l'automobile. Particulièrement dynamique en 2021, l'investissement des entreprises

continuerait à être soutenu par le plan de relance en particulier dans certains secteurs industriels, même si les probables pressions sur les marges et la remontée des taux d'intérêt devraient inciter certaines entreprises à repousser leurs investissements. Au total la croissance est attendue à 1,3% en 2023. Le marché du travail resterait bien orienté malgré un ralentissement des créations d'emplois après une année 2021 exceptionnelle. Une légère remontée du taux de chômage en 2023 n'est pas exclue.

Du côté des pays émergent, le risque de stagflation plane lourdement. Les pays sont confrontés à un dilemme croissance/inflation aigu alors que les moyens propres à le résoudre sont minces (inexistants pour certains) et que le durcissement des conditions financières globales est un réel défi. Les pays émergents entrent donc dans une phase dangereuse qui menace les plus fragiles, fiscalement et/ou financièrement mais aussi socialement. Comme toujours, ils y entrent en ordre dispersé. La zone la plus sévèrement touchée est évidemment l'Europe centrale, tandis qu'à l'autre extrême, les pays du Golfe jouissent de leur rente énergétique. En ce qui concerne la Chine, la croissance devrait se situer autour de 3,5%. La deuxième partie de l'année va être marquée par célébrations du 20e Congrès du Parti Communiste chinois, avant laquelle il y a peu de chance que les autorités lâchent du lest sur les mesures sanitaires. Dans ce contexte, seule la demande publique – et, éventuellement, la demande extérieure – pourra tirer la croissance.

Au fur et à mesure de l'accélération et de la diffusion de l'inflation, mais aussi du risque la voir s'installer plus durablement, le discours puis les actions des banques centrales se sont durcis.

Les États-Unis sont naturellement en avance dans le resserrement monétaire et une nouvelle série de relèvements rapides, de 200 pdb au total, est attendue, portant le taux cible des Fed Funds à 3,50%-3,75% fin 2022. En dépit de la priorité accordée à l'inflation, le ralentissement anticipé de l'économie pourrait inciter la Fed à la prudence et à marquer une pause l'année prochaine : le taux des Fed Funds se stabilisera en 2023. Par ailleurs, la normalisation du bilan de la Fed se poursuivra comme annoncé.

En zone euro, la BCE va initier un cycle de resserrement à partir de juillet : après l'arrêt du PEPP en mars, les achats nets au titre de l'APP s'arrêteront début juillet et la BCE effectuera sa première hausse de taux de 25 pdb, portant le taux de dépôt à 0,25% et le taux de refinancement à 0,25%. La priorité clairement accordée à l'inflation par la BCE devrait conduire ces taux à, respectivement, 0,75% et 1,25% fin 2022 avant que ne prévale un plus grand pragmatisme nourri de signes clairs de ralentissement économique les conduisant vers 1,25% et 1,75% fin 2023. Parallèlement, les remboursements de TLTRO au cours de 2023 devraient accentuer l'orientation restrictive de la politique monétaire, par le canal du resserrement quantitatif (réduction de la liquidité excédentaire et retour des collatéraux de la BCE vers les banques, puis les investisseurs).

Le mouvement de hausse des taux d'intérêt du premier semestre a vocation à se poursuivre. En zone euro, il se double de tensions sur les primes de risque souverain qui préoccupent la BCE. Aux États-Unis, la remontée aggressive des taux directeurs devrait conduire à un taux Treasuries dix ans proche de 3,4% au T3 avant de redescendre vers 3% fin 2022 et 2,8% fin 2023, la courbe des taux étant inversée sur la période.

En zone euro, le Bund à 10 ans atteindrait 2,5% fin 2022 pour diminuer ensuite jusqu'à 2,1% fin 2023. Les spreads devraient s'écartier pour atteindre 70 pdb pour l'OAT et 250 pdb pour le BTP italien fin 2023. L'évolution de la politique monétaire et des taux recentre l'attention des marchés sur les trajectoires de dettes publiques et suscite un écartement des spreads à même de faire ressurgir le risque de fragmentation financière. Selon des membres de la BCE, un programme « anti fragmentation » pourrait être prêt avant la fin de l'été. Compte tenu des contraintes juridiques, cet outil ad hoc devrait au mieux ralentir l'élargissement des spreads : les marchés devraient rester volatils et les investisseurs prudents.

## **Situation en Haute Garonne**

Sur le front de l'épidémie, on note sur le département une remontée du taux de positivité à 35% à fin juin retrouvant les niveaux de février, le taux d'incidence reste contenu pour l'instant.

Sur le plan économique, après son fort rebond de 2021, le PIB a connu une baisse lors du premier trimestre 2022, touché par le nouveau variant Omicron et les premiers effets de la guerre en Ukraine. Malgré un environnement incertain marqué par la hausse brutale de l'inflation - dopée par la demande, les fortes tensions sur les marchés des matières premières et exacerbée par le conflit militaire en Ukraine - l'activité en Haute-Garonne résiste bien. Les perspectives de croissance restent positives sur l'année mais sont désormais entourées d'une grande incertitude pour les trois grands secteurs que sont l'industrie, les services marchands et le bâtiment.

Les contraintes d'approvisionnement et les hausses des prix des matières premières pèsent sur l'activité industrielle, cependant les niveaux de trésorerie comme les carnets de commandes offrent de bonnes perspectives. Selon la Banque de France, les entreprises de tous les secteurs ont de nouveau été confrontées à des difficultés de recrutement sur ce 1<sup>er</sup> semestre. Les hausses des prix sont moins soutenues qu'au cours des derniers mois.

Sur le front de l'emploi en Haute-Garonne, l'INSEE note une hausse de +3.4% en variation annuelle, positionnant le département bien au-dessus de la variation nationale de +2.9%. Cette progression de l'emploi est principalement tirée par le secteur marchand et la construction. Le taux de chômage s'établit à 7.5% soit -1pt sur un an, légèrement supérieur à la moyenne nationale à 7.3%, mais nettement meilleur que celui de la région Occitanie à 8.7%. Le nombre de demandeurs d'emploi recule sur un an de -8.1% et l'emploi intérimaire remonte à +15% (France +7.8%) porté notamment par la vigueur industrielle du territoire.

### **1.2. La Caisse régionale maintient son action de développement sur le territoire**

Une activité commerciale soutenue plus proche des jeunes qui accompagne les projets du territoire et les acteurs économiques

Fort de son engagement, le CA Toulouse31 a conquis près de 14 000 nouveaux clients depuis le début de l'année et les accompagne dans la concrétisation de leurs projets. Ainsi, les encours totaux de crédit s'élèvent à 11.5 Mrds d'euros pour une progression de 5.4% sur un an.

La protection des biens et des personnes est un des axes majeurs avec une gamme d'offres aux garanties optimales, son portefeuille a ainsi progresser de 4.5% sur les 12 derniers mois pour atteindre les 214 000 contrats.

La Caisse Régionale innove auprès des jeunes et lance avec succès son offre Globe Trotter qui permet de voyager à l'étranger en toute sérénité. Près de 14 000 clients ont fait le choix de la tranquillité.

Toujours dans une volonté d'innovation et de simplification du quotidien, le Crédit Agricole Toulouse 31 développe aussi de nouveaux services digitalisés. Les clients peuvent à présent naviguer sur la nouvelle version de l'appli mobile Ma Banque qui offre une navigation plus simple et intuitive, avec des contenus personnalisés et des interactions favorisées avec son conseiller bancaire.

Sa filiale Square Habitat, actrice sur le marché de l'achat/vente de biens immobiliers propose la 1ere estimation immobilière gratuite en ligne en moins de cinq minutes.

Le Crédit Agricole Toulouse 31 se positionne comme premier financeur des projets immobiliers des Hauts Garonnais. Ces réalisations au premier semestre représentent près de 725 Millions d'euros de crédits habitat financés. De plus, en tant que facilitateur engagé pour un avenir durable, il apporte des conseils de rénovation pour contribuer à la transition énergétique.

En soutien au développement économique du territoire, le Crédit Agricole Toulouse 31 a également accompagné les professionnels et les entreprises de la Haute Garonne avec plus de 324 Millions d'euros de financement sur le premier semestre. Ces financements ont pu être réalisés grâce à une belle dynamique de collecte avec 15.7 Milliards d'euros d'encours, soit une progression de 3.6%.

## 2. Analyse des comptes consolidés

### 2.1. Présentation du groupe Caisse régionale Toulouse 31

La Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 présente des comptes consolidés avec les normes de consolidation prévues dans le référentiel IFRS.

Le périmètre de consolidation du Groupe Crédit Agricole Toulouse 31 a évolué au cours du premier semestre 2022 avec la clôture du FCT CA Habitat 2017 et la création du FCT Habitat 2022.

Le Groupe Crédit Agricole Toulouse 31 est constitué de :

- La Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31
- 47 Caisses Locales de Crédit Agricole affiliées à la Caisse Régionale
- Des Fonds dédiés Force Toulouse Diversifié, Toulouse 31 Court Terme, Ozenne Institutionnel

- Des FCT CA Habitat 2017, 2018, 2019, 2020, 2022 issus des opérations de titrisation de créances habitat des Caisses Régionales du groupe Crédit Agricole réalisées en Février 2017, Avril 2018, Mai 2019, Mars 2020 et Mars 2022.

Ces sociétés sont toutes consolidées selon la méthode de l'Intégration Globale.

Les Caisses locales sont des sociétés coopératives à capital variable qui regroupent les sociétaires du Crédit Agricole Toulouse 31 avec deux fonctions essentielles :

- les Caisses locales représentent les sociétaires et sont à leur écoute, notamment au travers des Assemblées générales annuelles. Ayant pour ressource le capital confié par leurs propres sociétaires, elles détiennent 43,56% du capital de la Caisse régionale Toulouse 31 et exercent la quasi-totalité des droits de vote lors des Assemblées générales de la Caisse régionale ;
- les Caisses locales ont la responsabilité de l'action mutualiste du Crédit Agricole en Haute Garonne au travers des valeurs de responsabilité, de proximité et de solidarité. Elles apportent notamment aux acteurs de leur territoire un soutien aux porteurs de projets locaux sur des besoins sociétaux comme, l'acculturation au digital ou le développement durable. Des administrateurs co-animent des ateliers de formation à la gestion budgétaire dans le cadre de l'activité du Point passerelle.
- Créé en octobre 2015, le Fonds Commun de Titrisation du Crédit Agricole Habitat a pour objet la titrisation d'un portefeuille de créances cédées par les Caisses régionales. Plusieurs opérations de titrisation ont été réalisées dans ce FCT en 2015 (échue), 2017 (échue), 2018, 2019, 2020 et 2022.

Ces opérations de titrisation de créances permettent d'optimiser la gestion de la liquidité des Caisses régionales.

Elles restent transparentes pour les clients de la Caisse régionale et le réseau commercial, puisque l'intégralité de la relation commerciale demeure gérée par la Caisse régionale.

La Caisse régionale retrouve le portefeuille de créances cédées en consolidant les comptes du FCT.

## 2.2. Contribution des entités du groupe

<i>En milliers d'€</i>	<b>Contribution au PNB consolidé du groupe de la CR</b>	<b>Contribution au résultat Brut d'exploitation consolidé du groupe de la CR</b>	<b>Contribution au résultat net consolidé du groupe de la CR</b>
Caisse régionale	155 545	65 082	48 616
Caisse locales	875	776	666
Force Toulouse Diversifié	-181	-181	-142
Ozenne Institutionnel	-7 025	-7 025	-5 210
Toulouse 31 Court Terme	3 764	3 764	2 801
FCT Crédit Agricole Habitat 2015			
Compartiment CR831 TOULOUSE 31	5 512	5 512	4 045

### 2.3. Le compte de résultat consolidé

En Milliers d'euros	Résultat Consolidé Normes IFRS			
	30/06/2021	30/06/2022	Variation 30/06/2022- 30/06/2021	Variation 30/06/2022- 30/06/2021
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>139 699</b>	<b>158 490</b>	<b>18 791</b>	<b>13%</b>
Charges générales d'exploitation	-82 556	-84 858	-2 302	3%
Dotations aux amort. et aux provisions pour dépréciation des immobilisations	-6 472	-5 704	768	-12%
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>50 671</b>	<b>67 928</b>	<b>17 257</b>	<b>34%</b>
Coût du Risque	-4 128	-8 001	-3 873	93,8%
<b>Résultat d'Exploitation</b>	<b>46 543</b>	<b>59 927</b>	<b>13 384</b>	<b>29%</b>
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-522	-5	517	-99%
Variations de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>46 021</b>	<b>59 922</b>	<b>13 901</b>	<b>30%</b>
Impôts sur les bénéfices	-10 328	-9 146	1 182	-11%
Résultat exceptionnel				
Dotation / reprise FRBG				
<b>Résultat Net</b>	<b>35 693</b>	<b>50 776</b>	<b>15 083</b>	<b>42%</b>
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>35 693</b>	<b>50 776</b>	<b>15 083</b>	<b>42%</b>

Un résultat consolidé qui s'élève à 50,8 M€ au 30 juin 2022, contre 35,7 M€ au 30 juin 2021.

Dans les principales variations, on note un PNB en hausse de 13% en lien avec :

- Une activité commerciale en progression pour la Caisse régionale Toulouse 31 (voir ci-dessus),
- L'enregistrement de dividendes pour un montant de 25,6 M€ (dont un acompte de la SAS Rue la Boétie de 21,2 M€) contre 15,7 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2021.

Un coût du risque en hausse de 93,8% avec pour la Caisse régionale Toulouse 31 un coût du risque crédits maîtrisé qui s'élève au 30 juin 2022 à - 7,9 M€ (y compris retraitements liés aux normes IFRS) auquel s'ajoute le coût du risque crédits des sociétés techniques de titrisation pour - 0,1 M€.

L'Impôt affiche une baisse de -11% expliquée par une baisse de l'IS de la Caisse régionale pour - 4,4 M€, en lien avec la trajectoire de la baisse du taux d'IS et la baisse des plus-values latentes du portefeuille OPCVM. A cette baisse de l'IS s'ajoute une hausse des impôts différés en lien avec les provisions non déductibles dans la Caisse régionale (dont la provision épargne logement) et avec la fiscalité latente sur le portefeuille OPCVM de la Caisse régionale également (principalement les FCPR).

Le résultat de la Caisse régionale au 30 juin 2022 enregistre comme retraitements liés aux normes IFRS, le retraitement du FRBG (+ 2 M€), la taxe FRU (- 2,7 M€), la prise en compte de la variation de juste valeur des titres et dérivés (+ 1,2 M€) et les impôts différés (- 1,2 M€).

Au résultat retraité de la Caisse régionale s'ajoute le résultat semestriel des filiales dont le résultat des fonds dédiés (- 2,6 M€), le résultat des fonds communs de titrisation (+ 4 M€) et le résultat des caisses locales (+ 0,6 M€).

## 2.4. Le bilan consolidé

En Millions d'euros				Variation	
	31/12/2021	30/06/2022	%	31/12/2021	30/06/2022
ACTIF	31/12/2021	30/06/2022	%	Montant	
<b>Caisse, Banque Centrale, CCP</b>	45	43	-3%	-1	
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	260	274	6%	14	
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	11	171	>100%	160	
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	1 282	1 300	1%	18	
<b>Actifs financiers au coût amorti</b>	12 765	13 143	3%	378	
<b>Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux</b>	68	-139	<-100%	-208	
<b>Actifs d'impôts courants et différés</b>	28	34	20%	6	
<b>Comptes de régularisation et actifs divers</b>	227	126	-44%	-101	
<b>Immobilisations</b>	101	96	-5%	-5	
<b>Ecart d'acquisition</b>	0	0		0	
<b>Total Actif</b>	<b>14 788</b>	<b>15 048</b>	<b>2%</b>	<b>260</b>	

Les actifs financiers à la juste valeur par résultat, dont les variations de valeur sont inscrites au compte de résultat, s'élèvent à 274 M€, en augmentation de 14 M€, en lien principalement, avec la variation de juste valeur du portefeuille de swaps dans les sociétés techniques de titrisation et dans les fonds dédiés.

Les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres, catégorie intégrant les titres de placement qui répondent au test SPPI (Solely Payment of Principal and Interests - paiement uniquement du principal et des intérêts), les autres titres détenus à long terme et les titres de participations, s'élèvent à 1 300 M€, en hausse de 18 M€. Cette hausse est principalement liée à l'achat des OATi dans la Caisse Régionale (+ 24 M€).

Les actifs financiers au coût amorti s'élèvent à 13 143 M€, une hausse de 378 M€, expliquée par l'activité sur les crédits (+ 307 M€), et par la hausse des dépôts et autres placements CASA.

En Millions d'euros	Variation			
	31/12/2021	30/06/2022	%	Montant
<b>PASSIF</b>				
<b>Passifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	5	15	>100%	10
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	107	28	-74%	-79
<b>Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti</b>	12 601	12 692	1%	92
<b>Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux</b>	2	-4	<-100%	-6
<b>Passifs d'impôts courants et différés</b>	0	7	>100%	7
<b>Comptes de régularisation et passifs divers</b>	228	433	90%	205
<b>Provisions pour risques et charges</b>	37	35	-7%	-3
<b>Dettes subordonnées</b>	0	0		0
<b>Capitaux propres part du groupe</b>	1 808	1 841	2%	34
<b>Intérêts minoritaires</b>	0	0		0
<b>Total Passif</b>	<b>14 788</b>	<b>15 048</b>	<b>2%</b>	<b>260</b>

La valorisation des instruments dérivés de couverture, à 28 M€, en baisse de -79 M€, est expliquée essentiellement par la variation de la juste valeur des swaps en macro et micro couverture.

Les instruments de dettes comptabilisés au coût amorti s'élèvent à 12 692 M€, en hausse de 92 M€, en lien avec la hausse des DAV clients (+ 48 M€), des emprunts et avances dans le cadre du refinancement de la Caisse régionale (+ 251 M€). En contrepartie de cette hausse, on constate une baisse des CDN (- 63 M€) et de la fin des repo (- 148,8 M€).

Les provisions, à 35 M€, sont en baisse de 2,5 M€. La variation s'explique principalement par une reprise de la provision épargne logement (- 7,2 M€), à laquelle s'ajoute la hausse de la provision pour engagement de garantie et de la provision pour Indemnités de Fin de Carrière (respectivement + 0,9 M€ et + 1 M€) et la dotation pour provision pour risques (+ 3 M€).

Les capitaux propres s'élèvent à 1 841 M€. La hausse de 34 M€ est liée aux variations de juste valeur des titres Rue La Boétie et Sacam Mutualisation (- 7,1 M€), à l'émission des parts sociales des Caisses locales (+ 2,3 M€) et à l'intégration du résultat consolidé (+ 50,8 M€). En contrepartie de ces variations, les capitaux propres diminuent du montant des dividendes distribués au titre de 2021 (- 12,2 M€)

Les capitaux propres, ainsi que leur évolution, sont présentés dans les « Notes annexes aux comptes consolidés intermédiaires au 30 juin 2022 ».

### 3. Analyse du résultat sur base sociale

Chiffres clefs en M€	30/06/2021	30/06/2022	Evolution
PNB Social	131,3	154,6	17,8%
Charges de Fonctionnement	83,6	87,8	5,1%
Résultat Brut d'exploitation	47,7	66,8	39,9%
Coût du Risque	-3,6	-7,3	101,6%
RESULTAT NET	30,4	49,5	63,0%

Le Produit Net Bancaire s'établit à 154.6 M€ en progression de 17.8% sur un an expliqué, d'une part par la bonne activité sur les commissions et d'autre part par des éléments non récurrents sur la marge d'intérêt.

La marge d'intérêt, en hausse de 12.5%, est favorisée par une importante reprise de la provision Epargne Logement dans un contexte de hausse des taux longs et par des ressources de TLTRO qui améliorent le coût de la ressource pour la CR. La conjoncture de taux d'intérêts pèse cependant sur les activités d'intermédiation. Le taux d'usure en vigueur limite la répercussion de la hausse des taux observée sur les marchés financiers dans nos barèmes.

Le bon niveau d'activité commerciale se traduit par une hausse des commissions de 16.6% sur un an notamment sous l'effet d'une tonicité de l'activité Assurance et du haut niveau d'activité des commerçants sur les moyens de paiements.

Bénéficiant du versement du dividende SAS Rue La Boétie, le PNB Fonds Propres progresse de 7M€ sur un an.

Les charges de fonctionnement nettes sont en progression de 5.1% à 87.8M€ illustrant l'investissement dans le capital humain de la Caisse Régionale.

Le coût du risque affiche une dotation nette de -7.3 M€ à un niveau maîtrisé expliqué par :

- Des dotations aux provisions individuelles pour -4.5M€
- Des provisions collectives représentant -2.8M€

Le taux de défaut reste à un niveau très bas de 1.18%.

A l'issue de ce 1er semestre, le résultat net s'établit à 49.5 M€ en hausse de 63%.

### 4. Evolution du capital, répartition de l'actionnariat

Pas de changement sur le capital au 30 juin 2022 par rapport au 31 décembre 2021. Le montant total du capital est de 73 446 milliers d'euros, identique au montant au 31/12/2021, la composition est détaillée en note 6.7 de l'annexe aux comptes consolidés du 30 Juin 2022.

## 5. Evènements postérieurs à la fin de la période et perspectives

### 5.1. Evènements postérieurs à la clôture

A la date du 22 juillet, date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration de la Caisse régionale, il n'a pas été identifié d'évènements postérieurs à la date d'arrêté rattachables au 30 juin 2022.

### 5.2. Perspectives

*Le CA Toulouse 31 et ses partenaires vont à la rencontre des citoyens de la Haute Garonne*

Toujours dans un objectif d'agir en faveur du territoire et de porter la transition écologique et l'inclusion au cœur de son métier de banque assureur immobilier, la Caisse Régionale a organisé des Rencontres du territoire tout au long du premier semestre 2022.

Au total, ce sont 21 rendez-vous qui ont porté sur l'impact du Crédit Agricole sur la Caisse locale avec des témoignages et sur l'intervention de France Renov sur la transition énergétique des logements. Rassemblant près de 3000 participants, clients, sociétaires et citoyens du département, ils ont permis aux 150 intervenants, partenaires et membres de la Caisse Régionale d'apporter de la valeur et du fond aux accompagnements. Ces moments d'échanges s'accordent avec le projet sociétal, celui d'être créateur de liens, acteur et facilitateur pour tous d'un avenir durable au service de nos territoires

*Le choix de la proximité*

Le 31 mai s'est tenue l'inauguration de l'agence Crédit Agricole de Castanet-Tolosan, dernière de nos 100 agences rénovées en totalité. Ainsi, la Caisse régionale a investi plus de 50 Millions d'euros pour mieux accueillir ses clients et offrir de meilleures conditions de travail à ses co-équipiers de nos agences. Plus de 80% de ce budget a été alloué aux artisans locaux.

Ainsi, en accord avec son ADN, celui du territoire, de la proximité et de l'utilité, la Caisse régionale a fait le choix de rester présente sur l'ensemble du territoire de la Haute-Garonne, au travers d'un réseau d'une centaine d'agences et de ses 68 Relais CA installés dans les zones rurales, chez des commerçants de proximité.

Ce choix témoigne de sa conviction : celle de développer la relation humaine au service de ses clients et leur faciliter l'accès au digital.

*Développer notre réseau de partenaires*

La Caisse régionale continue de développer ses partenariats en faveur de la transition énergétique avec des experts du territoire. Le dernier à rejoindre son réseau est Greenflex avec lequel le Crédit Agricole Toulouse 31 souhaite apporter à ses clients entreprises des solutions concrètes pour améliorer leurs projets de performance énergétique et environnementale.

Le réseau de partenaires de la Caisse régionale continuera de se développer au 2ème semestre 2022.

## 6. Informations Diverses

### 6.1. Bilan semestriel du contrat de liquidité

Au titre du contrat de liquidité confié à Kepler Cheuvreux, à la date du 30 juin 2022, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 12 898 titres
- 89 904.06 € en espèces
- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à l'achat : 244
- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à la vente : 281
- Volume échangé sur le semestre à l'achat : 2 532 titres pour 193 918.10 €
- Volume échangé sur le semestre à la vente : 2 734 titres pour 214 674.18 €

Il est rappelé :

- que lors du dernier bilan du 31 décembre 2021, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :
  - 13 100 titres
  - 69 253.90 € en espèces
  - Nombre de transactions exécutées sur le semestre à l'achat : 247
  - Nombre de transactions exécutées sur le semestre à la vente : 305
  - Volume échangé sur le semestre à l'achat : 2 988 titres pour 259 218.71 €
  - Volume échangé sur le semestre à la vente : 2 755 titres pour 237 537.74 €
- que lors de la mise en place du contrat, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :
  - 25 577 titres
  - 2 034 926.62 € en espèces

La mise en œuvre du présent bilan est réalisée conformément à la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021 renouvelant l'instauration des contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.

Le cours de clôture du certificat coopératif d'investissement(CCI) au 30 juin 2022 est de 68,51€.

Dans sa 6ème résolution, l'Assemblée Générale a approuvé la rémunération du CCI de 4,03€ par titre, soit un rendement de 4.98% sur le cours au 31/12/2021. Le détachement a eu lieu le 19 avril 2022 et le paiement réalisé le 21 avril 2022.

L'Assemblée Générale du 30 mars dernier a approuvé dans sa 13ème résolution un programme de rachat pouvant aller jusqu'à 142 525 CCI soit 10% des CCI sur le marché (limite réglementaire). Le budget maximal alloué à ce programme est de 24.2M€ en 2022, le prix maximum de rachat étant de 150€ par CCI.

Au premier semestre 2022, aucun CCI n'a été racheté.

## **6.2. Calendrier de publication des résultats**

Le calendrier des publications des résultats se trouve sur le site de la Caisse Régionale :  
<https://www.credit-agricole.fr/ca-toulouse31/particulier/informations/informations-financieres/informations-financieres-2022.html>

Ce document annuel d'information est établi en application de l'article 451-1-1 du Code Monétaire & Financier et de l'article 221-1 du règlement général de l'AMF.

# **Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31**

Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit,

Société de courtage d'assurance immatriculée au

Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 951

Siège social : 6 Place Jeanne d'Arc, 31005 Toulouse

N° : 776 916 207 RCS TOULOUSE

## **INFORMATIONS PRUDENTIELLES ET FACTEURS DE RISQUES**

## 1. Informations Prudentielles

### Composition et Pilotage du capital

Dans le cadre des accords de Bâle 3, le règlement (UE) n°575/2013 du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 (*Capital Requirements Regulation*, dit "CRR") tel que modifié par CRR n°2019/876 (dit "CRR 2") impose aux établissements assujettis (incluant notamment les établissements de crédit et les entreprises d'investissement) de publier des informations prudentielles. Ces informations sont à disposition sur le site internet suivant dans le document « Informations au titre du Pilier 3 » : <https://www.credit-agricole.fr/ca-toulouse31/particulier/informations/informations-financieres/informations-financieres-2022.html>

### Situation au 30 juin 2022

Le tableau ci-après présente les fonds propres prudentiels au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021.

L'adéquation du capital en vision réglementaire porte sur les ratios de solvabilité et sur le ratio de levier. Chacun de ces ratios rapporte un montant de fonds propres prudentiels à une exposition en risque ou en levier.

Fonds propres prudentiels phasés simplifiés (en milliers d'euros) et ratios de solvabilité (en %)	30/06/2022	31/12/2021
<b>FONDS PROPRES DE BASE DE CATEGORIE 1 (CET1)</b>	<b>1 025 492</b>	<b>1 053 300</b>
dont Instruments de capital et réserves	1 790 232	1 795 019
dont Filtres prudentiels et autres ajustements réglementaires	(764 740)	(741 718)
<b>FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATEGORIE 1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>FONDS PROPRES DE CATEGORIE 1 (TIER 1)</b>	<b>1 025 492</b>	<b>1 053 300</b>
<b>FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2</b>	<b>12 636</b>	<b>11 131</b>
<b>FONDS PROPRES TOTAUX</b>	<b>1 038 128</b>	<b>1 064 431</b>
 <b>TOTAL DES EMPLOIS PONDÉRÉS (RWA)</b>	 <b>4 641 641</b>	 <b>4 690 216</b>
<b>RATIO CET1</b>	<b>22,09%</b>	<b>22,46%</b>
<b>RATIO TIER 1</b>	<b>22,09%</b>	<b>22,46%</b>
<b>RATIO TOTAL CAPITAL</b>	<b>22,37%</b>	<b>22,69%</b>
 <b>TOTAL DE L'EXPOSITION EN LEVIER</b>	 <b>13 202 175</b>	 <b>13 058 373</b>
 <b>RATIO DE LEVIER</b>	 <b>7,77%</b>	 <b>8,07%</b>

Les fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) s'élèvent à 1 025 millions d'euros au 30 juin 2022 et font ressortir une baisse de 27,8 millions d'euros par rapport à la fin de l'exercice 2021.

## 2. Facteurs de risques

Les risques propres à l'activité de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 sont présentés dans la présente section sous les catégories suivantes : (2.1) risques de crédit et de contrepartie, (2.2) risques financiers, (2.3) risques opérationnels et risques connexes, (2.4) risques liés à l'environnement dans lequel la Caisse Régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 évolue, (2.5) risques liés à la stratégie et aux opérations de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Toulouse et (2.6) risques liés à la structure du Groupe Crédit Agricole.

Au sein de chacune de ces six catégories, les risques que la Caisse Régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 considère actuellement comme étant les plus importants, sur la base d'une évaluation de leur probabilité de survenance et de leur impact potentiel, sont présentés en premier. Toutefois, même un risque actuellement considéré comme moins important, pourrait avoir un impact significatif sur la Caisse Régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 s'il se concrétisait à l'avenir.

Ces facteurs de risque sont détaillés ci-dessous.

### 2.1. Risques de crédit et de contrepartie

#### **La Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse est exposée au risque de crédit de ses contreparties**

Le risque d'insolvabilité de ses clients et contreparties est l'un des principaux risques auquel la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 est exposée. Le risque de crédit affecte les comptes consolidés de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 lorsqu'une contrepartie n'est pas en mesure d'honorer ses obligations et que la valeur comptable de ses obligations figurant dans les livres de la banque est positive. Cette contrepartie peut être une banque, un établissement financier, une entreprise industrielle ou commerciale, un État ou des entités étatiques, un fonds d'investissement ou une personne physique. Le taux de défaut des contreparties pourrait augmenter par rapport aux taux récents historiquement bas, la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 pourrait avoir à enregistrer des charges et provisions significatives pour créances douteuses ou irrécouvrables, ce qui affecterait alors sa rentabilité.

Bien que la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 cherche à réduire son exposition au risque de crédit en utilisant des méthodes d'atténuation du risque telles que la constitution de collatéral, l'obtention de garanties, la conclusion de contrats de dérivés de crédit et d'accords de compensation, il ne peut être certain que ces techniques permettront de compenser les pertes résultant des défauts des contreparties. En outre, la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 est exposée au risque de défaut de toute partie qui lui fournit la couverture du risque de crédit (telle qu'une contrepartie au titre d'un instrument dérivé) ou au risque de perte de valeur du collatéral. Par ailleurs, seule une partie du risque de crédit supporté par la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 est couverte par ces techniques. En conséquence, la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 est exposée de manière significative au risque de défaut de ses contreparties.

Au 30 juin 2022, l'exposition au risque de crédit et de contrepartie (y compris risque de dilution et risque de règlement livraison) de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 s'élevait à 12,6 milliards d'euros (en EAD – exposition en cas de défaut) avant prise en compte des méthodes d'atténuation du risque. Celle-ci est répartie à hauteur de 72% sur le marché des Particuliers, 10% sur les Entreprises, 8% sur Professionnel, 5% sur les Collectivités, 3% sur la Promotion Immobilière et 2% sur les Agriculteurs. Par ailleurs, les montants des actifs pondérés par les risques (RWAs) relatifs au risque de crédit des créances saines et sensibles s'élèvent à 2,03 milliards d'euros au 30 juin 2022 dont 46 % sur les marchés corporate (entreprises, professionnels de l'immobilier et collectivités publiques) contre 1.999 milliards d'euros au 31 décembre 2021.

Au 30 juin 2022, les encours crédits EAD en défaut s'élèvent à 156 millions d'euros (+7 M€ par rapport au 31/12/2021) soit 1,24% des encours totaux.

**Toute augmentation substantielle des provisions pour pertes sur prêts ou toute évolution significative du risque de pertes estimées par la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 liées à son portefeuille de prêts et de créances pourrait peser sur ses résultats et sa situation financière**

Dans le cadre de ses activités de prêt, la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 comptabilise périodiquement, lorsque cela est nécessaire, des charges pour créances douteuses afin d'enregistrer les pertes réelles ou potentielles de son portefeuille de prêts et de créances, elles-mêmes comptabilisées dans son compte de résultat au poste "Coût du risque". Le niveau global des provisions de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 est établie en fonction de l'historique de pertes, du volume et du type de prêts accordés, des normes sectorielles, des arrêtés des prêts, de la conjoncture économique et d'autres facteurs liés au taux de recouvrement des divers types de prêts, ou à des méthodes statistiques basées sur des scénarios collectivement applicables à tous les actifs concernés. Bien que la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 s'efforce de constituer des provisions adaptées, il pourrait être amené à l'avenir à augmenter les provisions pour créances douteuses en réponse à une augmentation des actifs non performants ou pour d'autres raisons (telles que des évolutions macroéconomiques et sectorielles), comme la dégradation des conditions de marché ou des facteurs affectant certains pays ou industries notamment dans le contexte actuel de crise. L'augmentation significative des provisions pour créances douteuses, la modification substantielle du risque de perte, tel qu'estimé, inhérent à son portefeuille de prêts non douteux, ou la réalisation de pertes sur prêts supérieures aux montants provisionnés, pourraient avoir un effet défavorable sur les résultats et la situation financière de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31.

Au 30 juin 2022, le montant brut des prêts, avances et titres de créance de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 s'élevait à 12,6 milliards d'euros. Au titre du risque de crédit, les montants de provisions, dépréciations cumulées, et des ajustements s'y rapportant s'élevaient à 156 millions d'euros.

## **Une détérioration de la qualité de crédit des entreprises industrielles et commerciales pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Toulouse 31**

La qualité du crédit des emprunteurs corporates pourrait être amenée à se détériorer de façon significative, principalement en raison d'une augmentation de l'incertitude économique et, dans certains secteurs, aux risques liés aux politiques commerciales des grandes puissances économiques. Les risques pourraient être amplifiés par des pratiques récentes ayant consisté pour les prêteurs à réduire leur niveau de protection en termes de covenants bancaires inclus dans leur documentation de prêt, ce qui pourrait réduire leurs possibilités d'intervention précoce pour protéger les actifs sous-jacents et limiter le risque de non-paiement. Si une tendance de détérioration de la qualité du crédit devait apparaître, la Caisse Régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 pourrait être contrainte d'enregistrer des charges de dépréciation d'actifs ou déprécier la valeur de son portefeuille de créances, ce qui pourrait se répercuter de manière significative sur la rentabilité et la situation financière de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Toulouse 31.

Au 30 juin 2022, l'exposition brute de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 sur les marchés « Entreprises » et « Promoteurs Immobiliers » s'élèvent à 1,64 milliards d'euros (dont 71 millions d'euros en défaut). Le taux de provisionnement du marché des Entreprises ressort à 64,8%.

## **La Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 pourrait être impactée de manière défavorable par des événements affectant les secteurs auxquels elle est fortement exposée**

Les expositions de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 sont diversifiées du fait de son positionnement de banque de proximité sur l'ensemble de ses activités.

La Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 reste majoritairement exposée sur le marché des Particuliers (72% du portefeuille Crédits), marché qui reste très peu risqué à ce jour. Pour autant, la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31, est également exposée sur quelques secteurs d'activité sensibles tels que l'agroalimentaire (255 M€), le BTP (99 M€), l'aéronautique (118 M€) ou encore des entreprises qui ont un lien avec la Culture et l'Evènementiel (33 M€). Pour ces filières, la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 a décidé d'ajuster régulièrement son niveau de provisionnement collectif afin de tenir compte du contexte géopolitique, économique et sanitaire.

## **La solidité et le comportement des autres institutions financières et acteurs du marché pourraient avoir un impact défavorable sur la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31**

La capacité de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 à effectuer des opérations de financement ou d'investissement pourrait être affectée défavorablement par la solidité des autres institutions financières ou acteurs du marché. Les établissements financiers sont interconnectés en raison de leurs activités de *trading*, de compensation, de contrepartie, de financement ou autres. Par conséquent, les défaillances d'un ou de plusieurs établissements financiers, voire de simples rumeurs ou interrogations concernant un ou plusieurs

établissements financiers, ou la perte de confiance dans l'industrie financière de manière générale, pourraient conduire à une contraction généralisée de la liquidité sur le marché et pourraient à l'avenir entraîner des pertes ou défaillances supplémentaires. La Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 est exposée à de nombreuses contreparties financières, tels que des banques commerciales, des banques d'investissement, des fonds communs de placement et de couverture ainsi que d'autres clients institutionnels, avec lesquels il conclut de manière habituelle des transactions. Ces opérations peuvent exposer la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 à un risque de crédit en cas de défaillance ou de difficultés financières. En outre, le risque de crédit de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 serait exacerbé si les actifs détenus en garantie par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 ne pouvaient pas être cédés ou si leur prix ne leur permettait pas de couvrir l'intégralité de l'exposition de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 au titre des prêts.

**La Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 est exposée au risque pays et au risque de contrepartie concentré dans les pays et territoires où elle exerce ses activités.**

La Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 est exposée au risque-pays, c'est-à-dire au risque que les conditions économiques, financières, politiques ou sociales d'un pays dans lequel elle exerce ses activités, affectent ses intérêts financiers. La Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 surveille le risque-pays et en tient compte dans l'évaluation à la juste valeur et le coût du risque enregistré dans ses états financiers. Toutefois, un changement significatif de l'environnement politique ou macroéconomique pourrait la contraindre à enregistrer des charges additionnelles ou à subir des pertes plus importantes que les montants déjà inscrits dans ses états financiers. La Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 est particulièrement exposée, en valeur absolue, au risque pays sur la France, plus particulièrement au territoire de la Haute-Garonne. Le montant des engagements commerciaux de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 est au 30 juin 2022 de 12,6 milliards d'euros en France ce qui représente 100% de ses engagements.

Une dégradation des conditions économiques de la Haute-Garonne aurait des répercussions sur la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31.

**La Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 est soumise à un risque de contrepartie dans la conduite de ses activités de marché**

Le Groupe Crédit Agricole est soumis au risque de contrepartie dans la conduite de ses activités de marché. Toutefois, la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 n'exerce en son nom propre aucune activité de marché et ne détient pas en conséquence de portefeuille de négociation.

## 2.2. Risques financiers

### **La prolongation ou la fin de l'environnement actuel de taux d'intérêt bas pourrait impacter la rentabilité et la situation financière de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31**

Ces dernières années, les marchés mondiaux ont été caractérisés par des taux d'intérêt bas ce qui est actuellement en train d'évoluer. Dans le contexte récent de remontée graduelle des taux d'intérêt, la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 pourrait voir ses résultats notamment altérés par le renchérissement du coût de ses ressources (augmentation de la rémunération des passifs réglementés sous l'effet conjugué d'une hausse des taux courts et d'une hausse pérenne de l'inflation, ou un risque d'arbitrage par les clients des passifs non rémunérés), et par un risque de transmission partielle ou différée de la hausse des taux de marché aux crédits originés sous les effets conjugués d'une possible baisse de la nouvelle production et d'une concurrence renforcée. Les efforts déployés pour réduire le coût des dépôts pourraient être contrecarrés par la prédominance, des produits d'épargne réglementés.

Par ailleurs, l'inflation est revenue au centre des préoccupations. Son accélération très vive a résulté de la combinaison de plusieurs facteurs : pressions subies en amont avec de fortes hausses des prix des matières premières et des goulets d'étranglement, tensions en aval issues du fort rebond de la consommation des ménages soutenue par des aides financières substantielles et une épargne élevée héritée de la crise sanitaire de 2020, effets de base après une inflation très faible en 2020. Alors que l'offre demeurait restreinte au sortir de la crise (manque de main-d'œuvre ou de biens), la normalisation de la demande a engendré des hausses de prix dans des secteurs spécifiques notamment ceux préalablement très pénalisés par la pandémie (hôtellerie, restauration ou automobile). Outre les impacts indirects liés à la conséquence sur les taux d'intérêt, ces pressions inflationnistes pourraient avoir des impacts directs significatifs sur les charges de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 (salaires, achats).

### **Toute évolution défavorable de la courbe des taux pèse ou est susceptible de peser sur les revenus consolidés ou la rentabilité de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31**

La Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31, au travers de son activité de banque de détail en France, est exposée aux variations de taux d'intérêt.

Le montant de marge nette d'intérêts encaissés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 sur une période donnée impacte de manière significative ses revenus et sa rentabilité pour cette période. Les taux d'intérêt sont sensiblement affectés par de nombreux facteurs sur lesquels la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 n'a pas d'emprise. L'évolution des taux d'intérêt du marché pourrait affecter différemment les actifs porteurs d'intérêts et les intérêts payés sur la dette. Toute évolution défavorable de la courbe des taux pourrait diminuer la marge nette d'intérêts des activités de prêts de la Caisse régionale ainsi que sa valeur économique.

## Analyse en valeur économique

À fin juin 2022, en cas de baisse des taux d'intérêt dans les principales zones où la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 est exposée <sup>(1)</sup>, la valeur économique <sup>(2)</sup> de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 serait positivement affectée à hauteur de + 32,3 millions d'euros ; à l'inverse à juin 2022, elle serait négativement affectée à hauteur de 16,4 millions d'euros sur sa valeur économique en cas de hausse des taux d'intérêt. Ces impacts sont calculés sur la base d'un bilan en extinction sur les 30 prochaines années, c'est-à-dire sans tenir compte de la production future, et n'intègrent donc pas l'impact dynamique éventuel d'une variation des positions au bilan. La durée d'écoulement moyenne des dépôts sans maturité contractuelle (dépôts à vue et livrets d'épargne) hors institutions financières est plafonnée à cinq ans. ; le bilan retenu exclut les fonds propres et les participations conformément aux dispositions réglementaires relatives au risque de taux (Supervisory Outlier Test ou test des valeurs extrêmes).

## Analyse en marge nette d'intérêts

En considérant un horizon de un an et l'hypothèse d'un bilan constant (soit un renouvellement à l'identique des opérations arrivant à terme), à fin juin 2022, en cas de baisse des taux d'intérêt de -50 points de base dans les principales zones où la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 est exposée <sup>(2)</sup>, la marge nette d'intérêts de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 baisserait de -1,7 millions d'euros ; à l'inverse, à fin juin 2022, en cas de hausse des taux d'intérêt de +50 points de base dans les principales zones où la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 est exposée, la marge nette d'intérêts de la Caisse régionale serait en hausse de +1,7 millions d'euros en année 1.

Ces sensibilités du produit net d'intérêts ci-dessus sont calculées d'une part avec un coefficient de transmission <sup>(3)</sup> (ou pass-through rate) de 100%, soit une répercussion immédiate et totale de la variation des taux d'intérêt aux actifs et passifs (pour l'ensemble des instruments à taux variable déjà au bilan, et seulement pour les nouvelles opérations s'agissant des instruments à taux fixe) et d'autre part avec un maintien des dépôts à vue à leur niveau actuel élevé sans rémunération (reprise des hypothèses des tests de résistance de l'EBA) ; dans les faits, la variation de la marge nette d'intérêt se matérialiserait plus progressivement que le laissent supposer les résultats donnés ci-dessus.

---

<sup>1</sup> Les chocs de taux d'intérêt retenus correspondent pour l'analyse en valeur économique aux scénarios réglementaires, à savoir +/- 200 pb en zone euro et +/- 100 pb en Suisse, et pour l'analyse en marge nette d'intérêts à un choc uniforme de +/- 50 pb.

<sup>2</sup> Valeur actuelle nette du bilan actuel duquel la valeur des fonds propres et des immobilisations est exclue.

<sup>3</sup> Le coefficient de transmission est la sensibilité des taux à la clientèle à une variation des taux de marché

On constate une inversion des sensibilités entre les deux approches : la valeur économique de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 baisse en cas de hausse des taux alors que la marge nette d'intérêt augmente.

La baisse de la valeur économique en cas de hausse des taux provient d'un volume de passifs à taux fixe globalement plus faible que les actifs à taux fixe sur les échéances à venir.

À l'inverse, la marge nette d'intérêts augmente en cas de hausse des taux, car la sensibilité des actifs renouvelés à une variation de taux est plus élevée que celle des passifs renouvelés, du fait de la présence au sein des passifs des fonds propres et des ressources de clientèle de détail (dépôts à vue et épargne réglementée) peu ou pas sensibles à la hausse des taux.

Les résultats de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 pourraient être également affectés par une variation des taux aussi bien à la hausse qu'à la baisse en cas d'inefficacité comptable des couvertures. De façon plus générale, la fin des politiques monétaires accommodantes pourrait conduire à des corrections importantes sur certains marchés ou catégories d'actifs, et à une hausse de la volatilité sur les marchés.

Enfin, toute augmentation des taux plus forte ou plus rapide que prévu pourrait menacer i) la croissance économique dans l'Union européenne, aux États-Unis et ailleurs, ii) éprouver la résistance des portefeuilles de prêts et d'obligations, et iii) conduire à une augmentation des créances douteuses et des cas de défaut. Plus généralement, la fin des politiques monétaires accommodantes pourrait entraîner des corrections importantes sur certains marchés ou catégories d'actifs (par exemple, les sociétés et emprunteurs souverains ne bénéficiant pas d'une notation investment grade, certains marchés actions et immobiliers) qui ont particulièrement bénéficié d'un environnement prolongé de taux d'intérêt bas et d'une importante liquidité. Ces corrections pourraient se propager à l'ensemble des marchés financiers, du fait notamment d'une hausse importante de la volatilité. En conséquence, les opérations de la Caisse régionale et ses activités pourraient être perturbées de manière significative.

### **Des ajustements apportés à la valeur comptable des portefeuilles de titres et d'instruments dérivés ainsi que de la dette de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31, pourraient impacter son résultat net et ses capitaux propres**

La valeur comptable des portefeuilles de titres, d'instruments dérivés et de certains autres actifs de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31, ainsi que de sa dette propre inscrite dans son bilan, est ajustée à chaque date d'établissement de ses états financiers. Les ajustements de valeur effectués reflètent notamment le risque de crédit inhérent à la dette propre de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31, ainsi que des variations de valeur liées aux marchés taux et action. La plupart de ces ajustements sont effectués sur la base de la variation de la juste valeur des actifs et des passifs de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 au cours d'un exercice comptable, cette variation étant enregistrée au niveau du compte de résultat ou directement dans les capitaux propres. Les variations comptabilisées dans le compte de résultat, si elles ne sont pas compensées par des variations inverses de la juste valeur d'autres actifs, ont un impact sur le résultat net consolidé de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31. Tout ajustement à la juste valeur affecte les capitaux propres

et, par conséquent, le ratio d'adéquation des fonds propres de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31. Le fait que les ajustements à la juste valeur soient comptabilisés pour un exercice comptable donné ne signifie pas que des ajustements complémentaires ne seront pas nécessaires pour des périodes ultérieures.

Au 30 juin 2022, l'encours brut des titres de créances détenus par la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 s'élevait à 341,8 millions d'euros. Les dépréciations et provisions cumulées et ajustements négatifs de la juste valeur dus au risque de crédit étaient de 2,1 millions d'euros.

### **La Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 peut subir des pertes liées à la détention de titres de capital**

La valeur des titres de capital détenus par la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 pourrait décliner, occasionnant ainsi des pertes pour la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31. La Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 supporte le risque d'une baisse de valeur des titres de capital qu'il détient dans l'exercice de ses activités de tenue de marché et de *trading*, principalement dans le cadre de la détention d'actions cotées, dans l'exercice d'activités de *private equity* et dans le cadre de prises de participations stratégiques dans le capital de sociétés en vue d'exercer le contrôle et d'influencer la stratégie de l'émetteur. Dans l'hypothèse de participations stratégiques, le degré de contrôle de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 peut être limité et tout désaccord avec d'autres actionnaires ou avec la Direction de l'entité concernée pourrait avoir un impact défavorable sur la capacité de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 à influencer les politiques de cette entité. Si la valeur des titres de capital détenus par la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 venait à diminuer de manière significative, la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 pourrait être contrainte de réévaluer ces titres à leur juste valeur ou de comptabiliser des charges de dépréciation dans ses états financiers consolidés, ce qui pourrait avoir un impact défavorable sur ses résultats et sa situation financière.

### **La Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 doit assurer une gestion actif-passif adéquate afin de maîtriser le risque de perte. Des replis prolongés du marché pourraient réduire la liquidité, rendant plus difficile la cession d'actifs et pouvant engendrer des pertes significatives**

La Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 est exposée au risque que la maturité, le taux d'intérêt ou la devise de ses actifs ne correspondent pas à ceux de ses passifs. L'échéancier de paiement d'un certain nombre d'actifs de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 est incertain, et si la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 perçoit des revenus inférieurs aux prévisions à un moment donné, elle pourrait avoir besoin d'un financement supplémentaire provenant du marché pour faire face à ses obligations. Bien que la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 s'impose des limites strictes concernant les écarts entre ses actifs et ses passifs dans le cadre de ses procédures de gestion des risques, il ne peut être garanti que ces limites seront pleinement efficaces pour éliminer toute perte potentielle qui résulterait de l'inadéquation entre ces actifs et passifs.

L'objectif de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 en matière de gestion de sa liquidité est d'être en situation de pouvoir faire face à tout type de situation de crise de liquidité sur des périodes de temps prolongées. Au 30 juin 2022, la Caisse Régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 affichait un ratio LCR (*Liquidity Coverage Ratio* – ratio prudentiel destiné à assurer la résilience à court terme du profil de risque de liquidité) de 159 % supérieur au plancher réglementaire de 100 %.

### **L'évolution des prix, la volatilité ainsi que de nombreux paramètres exposent la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 à des risques de marché**

Les activités de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 sont impactées de manière significative par les conditions des marchés financiers qui sont, à leur tour, affectées par la conjoncture économique, actuelle et à venir, en France, en Europe et dans les autres régions du monde au sein desquelles la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 opère. Une évolution défavorable des conditions du marché, de la conjoncture économique ou du contexte géopolitique pourrait à l'avenir mettre les établissements financiers à l'épreuve en complexifiant l'environnement au sein duquel ils opèrent. La Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 est ainsi fortement exposée aux risques suivants : les fluctuations des taux d'intérêt et les cours des titres.

Par ailleurs, la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 est sensible à la potentielle volatilité des marchés qui serait engendrée par l'action concertée d'investisseurs, par le biais de plateforme de réseaux sociaux pour gonfler le prix de l'action de certains émetteurs ou de certaines matières premières. De telles activités, que l'action de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 soit la cible ou non, peuvent créer une incertitude sur les valorisations et engendrer des conditions de marché imprévisibles, et pourraient avoir des effets défavorables sur la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 et ses contreparties. Si les conditions financières de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 ou de ses contreparties devaient se détériorer, la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 pourrait subir des pertes.

La Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 réalise des *stress tests* afin de quantifier son exposition potentielle dans des scénarios extrêmes. Toutefois, ces techniques reposent sur des méthodologies statistiques basées sur des observations historiques qui peuvent s'avérer peu représentatives des conditions de marché futures. En conséquence, l'exposition de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 aux risques de marché dans des scénarios extrêmes pourrait être plus importante que les expositions anticipées par ces techniques de quantification.

### **Les événements futurs pourraient s'écartier des hypothèses et estimations retenues par l'équipe de direction de la Caisse régionale Crédit Agricole Toulouse 31 dans le cadre de la préparation des états financiers, ce qui pourrait engendrer des pertes imprévues.**

Conformément aux normes et interprétations IFRS en vigueur, la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 est tenue de prendre en compte certaines estimations dans la préparation de ses états financiers, y compris notamment des estimations comptables pour

déterminer les provisions pour pertes sur prêts, les provisions pour litiges futurs et la juste valeur de certains actifs et passifs. Si les estimations ainsi déterminées par la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 s'avéraient substantiellement inexactes, ou si les méthodes permettant de déterminer ces estimations étaient modifiées dans les normes ou interprétations IFRS, la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 pourrait enregistrer des pertes imprévues.

### **Les stratégies de couverture mises en place par la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 pourraient ne pas écarter tout risque de pertes**

Si l'un quelconque des instruments ou stratégies de couverture utilisés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 pour couvrir différents types de risques auxquels elle est exposée dans la conduite de ses activités s'avérait inopérant, la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 pourrait subir des pertes. Nombre de ses stratégies sont fondées sur l'observation du comportement passé du marché et l'analyse des corrélations historiques. Par exemple, si la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 détient une position longue sur un actif, il pourra couvrir le risque en prenant une position courte sur un autre actif dont le comportement permet généralement de neutraliser toute évolution de la position longue. Toutefois, la couverture mise en place par la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 pourrait n'être que partielle ou les stratégies pourraient ne pas permettre une diminution effective du risque dans toutes les configurations de marché ou ne pas couvrir tous les types de risques futurs. Toute évolution inattendue du marché pourrait également diminuer l'efficacité des stratégies de couverture de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31. En outre, la manière dont les gains et les pertes résultant des couvertures inefficaces sont comptabilisés peut accroître la volatilité des résultats publiés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31.

Au 30 juin 2022, dans le cadre de la stratégie de la couverture des risques de taux, l'encours des swaps de macro couverture net s'élève à 2,02 milliards d'euros.

### **2.3. Risques opérationnels et risques connexes**

Le risque opérationnel de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 inclut le risque de non-conformité, le risque juridique et également les risques générés par le recours à des prestations externalisées.

Sur la période allant de 2019 à 2021, les incidents de risque opérationnel pour la Caisse Régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 se répartissent tel que suit : la catégorie "Exécution, livraison et gestion processus" représente 45,89 % des pertes opérationnelles, la catégorie "Clients, produits et pratiques commerciales" représente 1,30 % des pertes opérationnelles et la catégorie "Fraude externe" représente 39,10% des pertes opérationnelles. Les autres incidents de risque opérationnel se répartissent entre la pratique en matière d'emploi et sécurité (8,69 %), la fraude interne (0,15 %), le dysfonctionnement de l'activité et des systèmes (1,91%).

Par ailleurs, le montant des actifs pondérés par les risques (RWA) relatifs au risque opérationnel auquel est exposée la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 s'élevait à 531,42 M€ au 30 juin 2022.

La Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 est exposée aux risques de fraude externe et interne.

La fraude se définit comme un acte intentionnel effectué dans l'objectif d'obtenir un avantage matériel ou immatériel au détriment d'une personne ou d'une organisation perpétré en contrevenant aux lois, règlements ou règles internes ou en portant atteinte aux droits d'autrui ou encore en dissimulant tout ou partie d'une opération ou d'un ensemble d'opérations ou de leurs caractéristiques.

À fin juin 2022, le montant de la fraude avérée (en date de détection) pour le périmètre la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 s'élève à 358 K€, en baisse de 34% comparé au premier semestre 2021 (543 K€), mais équivalent au 1er semestre 2020.

Dans un contexte d'augmentation des tentatives de fraude externe et de complexification de leurs modes opératoires (via notamment la cybercriminalité), les principaux enjeux résident désormais dans la proactivité des acteurs bancaires. La prévention de la fraude vise ainsi à préserver les intérêts de la Banque et à protéger les clients. Les conséquences de ces risques de fraude pourraient s'avérer significatives.

La Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 est exposée aux risques liés à la sécurité et à la fiabilité de ses systèmes informatiques et de ceux des tiers.

La technologie est au cœur de l'activité des banques en France, et la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 continue à déployer son modèle multicanal dans le cadre d'une relation durable avec ses clients. Dans ce contexte, la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 est confrontée au cyber risque, c'est-à-dire au risque causé par un acte malveillant et/ou frauduleux, commis virtuellement, avec pour intention de manipuler des informations (données personnelles, bancaires/assurantielles, techniques ou stratégiques), processus et utilisateurs dans le but de porter significativement préjudice aux sociétés, leurs employés, partenaires et clients. Le cyber risque est devenu une priorité en matière de risques opérationnels. Le patrimoine informationnel des entreprises est exposé à de nouvelles menaces complexes et évolutives qui pourraient impacter de manière significative, en termes financiers comme de réputation, toutes les entreprises et plus spécifiquement les établissements du secteur bancaire. La professionnalisation des organisations criminelles à l'origine des cyber-attaques a conduit les autorités réglementaires et de supervision à investir le champ de la gestion des risques dans ce domaine.

Comme la plupart des banques, la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 dépend étroitement de ses systèmes de communication et d'information dans la conduite de l'ensemble de ses métiers. Toute panne, interruption ou défaillance dans la sécurité dans ces systèmes pourrait engendrer des pannes ou des interruptions au niveau des systèmes de gestion des fichiers clients, de comptabilité générale, des dépôts, de service et/ou de traitement des prêts. Si, par exemple, les systèmes d'information de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 devenaient défaillants, même sur une courte période, la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 se trouverait dans l'incapacité de répondre aux

besoins de certains de ses clients dans les délais impartis et pourrait ainsi perdre des opportunités commerciales. De même, une panne temporaire des systèmes d'information de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31, en dépit des systèmes de sauvegarde et des plans d'urgence qui pourraient être déployés, pourrait engendrer des coûts significatifs en termes de récupération et de vérification d'information. La Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 ne peut assurer que de telles défaillances ou interruptions ne se produiront pas ou, si elles se produisaient, qu'elles seraient traitées d'une manière adéquate. La survenance de toute défaillance ou interruption pourrait en conséquence impacter sa situation financière et ses résultats.

La Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 est aussi exposée au risque d'interruption ou de dysfonctionnement opérationnel d'un agent compensateur, de marchés des changes, de chambres de compensation, de banques dépositaires ou de tout autre intermédiaire financier ou prestataire externe de services auxquels la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 a recours pour exécuter ou faciliter ses transactions sur instruments financiers. La Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 est également exposée au risque de défaillance des fournisseurs de service informatique externes, telles que les entreprises offrant des espaces de stockage de données "cloud". En raison de son interconnexion grandissante avec ses clients, la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 pourrait également voir augmenter son exposition au risque de dysfonctionnement opérationnel des systèmes d'information de ses clients. Les systèmes de communication et d'information de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31, et ceux de ses clients, de ses prestataires de services et de ses contreparties, pourraient également être sujets à des dysfonctionnements ou interruptions en conséquence d'un cyber-crime ou d'un acte de cyber-terrorisme. La Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 ne peut garantir que de tels dysfonctionnements ou interruptions dans ses propres systèmes ou dans ceux de tiers ne se produiront pas ou, s'ils se produisent, qu'ils seront résolus de manière adéquate. Sur la période allant de 2019 à 2021, les pertes opérationnelles au titre du risque de dysfonctionnement de l'activité et des systèmes ont représenté 1.91 % des pertes opérationnelles.

Les politiques, procédures et méthodes de gestion des risques mises en œuvre par la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 pourraient l'exposer à des risques non identifiés ou non anticipés, susceptibles d'engendrer des pertes significatives

Les techniques et stratégies de gestion des risques utilisées par la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 pourraient ne pas garantir une diminution effective de son exposition au risque dans tous les environnements de marché ou de son exposition à tout type de risques, y compris aux risques qu'il ne saurait pas identifier ou anticiper. Par ailleurs, les procédures et politiques de gestion des risques utilisées par la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 ne permettent pas non plus de garantir une diminution effective de son exposition dans toutes les configurations de marché. Ces procédures pourraient également s'avérer inopérantes face à certains risques, en particulier ceux que la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 n'a pas préalablement identifiés ou anticipés. Certains des indicateurs et outils qualitatifs que la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 utilise dans le cadre de la gestion des risques s'appuient sur des observations du comportement passé du marché. Pour évaluer son exposition, la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 applique des outils statistiques et autres à ces observations. Ces outils et indicateurs pourraient toutefois ne pas prédire efficacement l'exposition au risque de la Caisse régionale de Crédit Agricole

Toulouse 31. Cette exposition pourrait, par exemple, naître de facteurs qu'il n'aurait pas anticipés ou correctement évalués dans ses modèles statistiques ou de mouvements de marché sans précédent. Ceci diminuerait sa capacité à gérer ses risques et pourrait impacter son résultat. Les pertes subies par la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 pourraient alors s'avérer être nettement supérieures aux pertes anticipées sur la base des mesures historiques. Par ailleurs, certains des processus que la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 utilise pour évaluer son exposition au risque sont le résultat d'analyses et de facteurs complexes qui pourraient se révéler incertains. Les modèles tant qualitatifs que quantitatifs utilisés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 pourraient ne pas s'avérer exhaustifs et pourraient exposer la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 à des pertes significatives ou imprévues. En outre, bien qu'aucun fait significatif n'ait à ce jour été identifié à ce titre, les systèmes de gestion du risque sont également soumis à un risque de défaut opérationnel, y compris la fraude.

Au 30 juin 2022, la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 a une exigence de fonds propres prudentiels de 42,51 M€, au titre de la couverture du risque opérationnel, en méthodologie avancée (AMA) basée sur les pertes constatées et les hypothèses de pertes à moyen et long terme, et en méthodologie standard (TSA).

Tout préjudice porté à la réputation de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 pourrait avoir un impact défavorable sur son activité

Les activités de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 dépendent en grande partie du maintien d'une réputation solide en matière de conformité et d'éthique. Toute procédure judiciaire ou mauvaise publicité visant la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 sur des sujets tels que la conformité ou d'autres questions similaires pourrait porter préjudice à sa réputation, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur ses activités. Ces questions englobent une gestion inadéquate de conflits d'intérêts potentiels ou d'exigences légales et réglementaires ou des problématiques en matière de concurrence, de déontologie, de blanchiment, de sécurité de l'information et de pratiques commerciales. La Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 est exposée à tout manquement d'un salarié, ainsi qu'à toute fraude ou malversation commise par des intermédiaires financiers, ce qui pourrait également nuire à sa réputation. Tout préjudice porté à la réputation de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 pourrait entraîner une baisse d'activité, susceptible de peser sur ses résultats et sa situation financière. Une gestion inadéquate de ces problématiques pourrait également engendrer un risque juridique supplémentaire, ce qui pourrait accroître le nombre de litiges et exposer la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 à des amendes ou des sanctions réglementaires.

Le risque de réputation est significatif pour la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 et géré par la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 qui assure notamment la prévention et le contrôle des risques de non-conformité avec dans ce cadre, la prévention du blanchiment de capitaux, la lutte contre le financement du terrorisme, la prévention de la fraude et de la corruption, le respect des embargos et des obligations de gel des avoirs.

La Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 est exposée au risque de payer des dommages-intérêts ou des amendes élevés résultant de procédures judiciaires, arbitrales ou administratives qui pourraient être engagées à son encontre

La Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 a fait par le passé, et pourrait encore faire à l'avenir, l'objet de procédures judiciaires, arbitrales ou administratives de grande ampleur, dont notamment des actions de groupe. Lorsqu'elles ont une issue défavorable pour la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31, ces procédures sont susceptibles de donner lieu au paiement de dommages et intérêts, d'amendes ou de pénalités élevés. Les procédures judiciaires, arbitrales ou administratives dont la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 a été l'objet par le passé étaient notamment fondées sur des allégations d'entente en matière de fixation d'indices de référence, de violation de sanctions internationales ou de contrôles inadéquats. Bien que, dans de nombreux cas, la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 dispose de moyens de défense importants, la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 pourrait, même lorsque l'issue de la procédure engagée à son encontre lui est finalement favorable, devoir supporter des coûts importants et mobiliser des ressources importantes pour la défense de ses intérêts.

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 a deux objectifs principaux : la maîtrise du risque juridique, potentiellement générateur de litiges et de responsabilités, tant civiles que disciplinaires ou pénales, et l'appui juridique nécessaire afin de permettre d'exercer ses activités. Les provisions pour litiges représentent 3 513 K€ au 30 juin 2022, versus 3 551 K€ au 30 juin 2021.

#### **2.4. Risques liés à l'environnement dans lequel la Caisse Régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 évolue**

**Les résultats d'exploitation et la situation financière de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 peuvent être affectés par les perturbations de la situation économique mondiale et des marchés financiers résultant du conflit entre la Russie et l'Ukraine**

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine, ainsi que les mesures de sanctions économiques contre la Russie peuvent avoir des répercussions économiques et financières importantes, dont une hausse des prix des matières premières. Celles-ci pourraient avoir des effets négatifs sur la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 et ses clients. Ces conditions peuvent évoluer au fur et à mesure de l'évolution du conflit.

**La pandémie de coronavirus (COVID-19) en cours pourrait affecter défavorablement l'activité, les opérations et les performances financières de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31**

Les incertitudes perdurent sur les évolutions de la situation sanitaire en Europe, du fait d'une certaine difficulté à continuer à faire augmenter le niveau de vaccination et de rappel de vaccination de la population, ainsi que du fait du développement de variants plus contagieux.

Des incertitudes subsistent quant aux dommages effectifs causés par la crise sur l'appareil productif (défaillances d'entreprises, goulots d'étranglements sur les chaînes d'approvisionnement mondiales) et le marché du travail (chômage)

De plus, les évolutions très inégales de l'épidémie et de la vaccination à travers le monde, en

particulier dans certains pays émergents qui peinent à contrôler le virus, conduisent au maintien de mesures gouvernementales restrictives et continuent à perturber le commerce mondial et les chaînes d'approvisionnement ainsi que la mobilité internationale.

Dans ces contextes, la Commission européenne a revu à la baisse en juillet 2022 ses prévisions de croissance pour l'année 2022 à 2,6% pour la zone euro et 2,4 % pour la France. En dépit de l'effet des mesures de soutien mises en œuvre dans de nombreux pays, les effets de la pandémie sur l'économie et les marchés financiers à l'échelle internationale ont eu et sont susceptibles de continuer à avoir un impact défavorable significatif sur les résultats des métiers et la situation financière du Groupe Crédit Agricole. Cet impact inclut et pourrait inclure à l'avenir :

1. une baisse des revenus notamment (a) imputable à un ralentissement de la production dans certaines activités, (b) liée à une baisse des revenus de commissions et de frais, conséquence notamment de la moindre collecte en gestion d'actifs dans un contexte d'aversion au risque et d'une baisse des commissions bancaires et d'assurance, et (c) liée à une baisse des revenus dans la gestion d'actifs et l'assurance ;
2. une dégradation du coût du risque résultant de perspectives macroéconomiques moins favorables et de la détérioration des capacités de remboursement des entreprises et des consommateurs ;
3. un risque accru de dégradation des notations suite aux revues sectorielles de certaines agences de notation et suite aux revues internes des modèles de Crédit Agricole S.A. ;
4. des actifs pondérés par les risques (Risk Weighted Assets ou RWA) plus élevés en raison de la détérioration des paramètres de risque, qui pourraient à leur tour affecter la situation de capital du Groupe Crédit Agricole (et notamment son ratio de solvabilité) ; et
5. une dégradation de la liquidité du Groupe Crédit Agricole (affectant son ratio de liquidité à court terme (LCR)) due à divers facteurs comprenant notamment une augmentation des tirages des clients corporate sur les lignes de crédit.

Ainsi, le coût du risque pourrait continuer à être affecté en 2022 par l'évolution de la situation sanitaire et macroéconomique mondiale, ainsi que par la détérioration des capacités de remboursement des entreprises (entreprises fragiles, fraudes révélées par la crise) et des consommateurs, par la dégradation des notations des contreparties dont les encours passent des Stage 1 à Stage 2, et par la sensibilité de certains secteurs, notamment :

6. touchés par les ralentissements voire par les ruptures des chaînes d'approvisionnement mondiales (automobile) ;
7. qui demeurent fragilisés par des changements structurels des habitudes de consommateurs induites par la crise sanitaire, par exemple dans les secteurs de la distribution de biens non alimentaires. En outre, le secteur de l'immobilier commercial fait également l'objet d'un suivi rapproché, la crise sanitaire ayant accéléré les menaces préexistantes dans certains segments, notamment le segment des bureaux confronté à des changements structurels si les tendances de télétravail se confirment.

Enfin, le ratio CET1 non phasé de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 s'établit à 22,09 % au 30 juin 2022 versus 22,46% au 31 décembre 2021.

Cette évolution ne préjuge en rien du niveau qu'atteindra le ratio CET1 sur les prochains trimestres 2022. En particulier, l'incertitude reste forte sur l'évolution du taux de chômage, l'utilisation de l'épargne accumulée, le scénario sanitaire et, plus généralement, sur les conséquences de l'évolution de l'activité économique sur le résultat conservé, les emplois pondérés, les décisions des autorités publiques et les évolutions réglementaires.

**Des conditions économiques et financières défavorables ont eu par le passé, et pourraient avoir à l'avenir, un impact sur la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 et les marchés sur lesquels elle opère.**

Dans l'exercice de ses activités, la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 est spécifiquement exposée de manière significative à l'évolution des marchés financiers et, plus généralement, à l'évolution de la conjoncture économique en France, en Europe et dans le reste du monde. Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2022, 100% du produit net bancaire de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 a été réalisé en France. Une détérioration des conditions économiques sur les principaux marchés sur lesquels la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 intervient pourrait notamment avoir une ou plusieurs des conséquences suivantes :

- un contexte économique défavorable pourrait affecter les activités et les opérations des clients de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31, ce qui pourrait accroître le taux de défaut sur les emprunts et autres créances clients ;
- les politiques macroéconomiques adoptées en réponse aux conditions économiques, réelles ou anticipées, pourraient avoir des effets imprévus, et potentiellement des conséquences sur les paramètres de marché tels que les taux d'intérêt et les taux de change, lesquels pourraient à leur tour impacter les activités de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 les plus exposées au risque de marché ;
- la perception favorable de la conjoncture économique, globale ou sectorielle, pourrait favoriser la constitution de bulles spéculatives, ce qui pourrait, en conséquence, exacerber l'impact des corrections qui pourraient être opérées lorsque la conjoncture se détériorera ;
- une perturbation économique significative (à l'image de la crise financière de 2008 ou de la crise de la dette souveraine en Europe en 2011) pourrait avoir un impact significatif sur toutes les activités de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31, en particulier si la perturbation était caractérisée par une absence de liquidité sur les marchés, qui rendrait difficile la cession de certaines catégories d'actifs à leur valeur de marché estimée, voire empêcherait toute cession ;

À ce titre, une détérioration supplémentaire des conditions économiques accroîtrait les difficultés et les défaillances d'entreprises et le taux de chômage pourraient repartir à la hausse, augmentant la probabilité de défaut des clients. L'accroissement de l'incertitude pourrait avoir un impact négatif fort sur la valorisation des actifs risqués, sur les devises des pays en difficulté, et sur le prix des matières premières. En France, peut s'opérer une baisse de confiance sensible dans le cas d'une dégradation plus marquée du contexte social qui conduirait les ménages à moins consommer et à épargner par précaution, et les entreprises à retarder leurs investissements, ce qui serait dommageable à la croissance et à la qualité d'une dette privée qui a davantage progressé que dans le reste de l'Europe.

Il est difficile d'anticiper le repli de la conjoncture économique ou des marchés financiers, et de déterminer quels marchés seront les plus touchés. Si la conjoncture économique ou les conditions de marché en France ou ailleurs en Europe, ou les marchés financiers dans leur globalité, venaient à se détériorer ou devenaient plus volatiles de manière significative, les opérations de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 pourraient être perturbées et ses activités, ses résultats et sa situation financière pourraient en conséquence subir un impact défavorable significatif.

**La Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 intervient dans un environnement très réglementé et les évolutions législatives et réglementaires en cours pourraient impacter de manière importante sa rentabilité ainsi que sa situation financière**

La Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 est soumise à une réglementation importante et à de nombreux régimes de surveillance dans les juridictions où le Groupe Crédit Agricole exerce ses activités.

Cette réglementation couvre notamment, à titre d'illustration :

- les exigences réglementaires et prudentielles applicables aux établissements de crédit, en ce compris les règles prudentielles en matière d'adéquation et d'exigences minimales de fonds propres et de liquidité, de diversification des risques, de gouvernance, de restriction en termes de prises de participations et de rémunérations telles que définies notamment par (i) le Règlement (UE) n° 575/2013 du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 concernant les exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement (tel que modifié, notamment, par le Règlement (UE) 2019/876 du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2019 et par le Règlement (UE) 2020/873 du Parlement européen et du Conseil du 24 juin 2020) et (ii) la Directive 2013/36/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 concernant l'accès à l'activité des établissements de crédit et la surveillance prudentielle des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (telle que modifiée, notamment, par la Directive (UE) 2019/878 du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2019) telle que transposée en droit interne ; aux termes de ces réglementations, les établissements de crédit tels que la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 doivent se conformer à des exigences de ratio de fonds propres minimum, de diversification des risques et de liquidité, de politique monétaire, de reporting/déclarations, ainsi qu'à des restrictions sur les investissements en participations. Au 30 juin 2022, le ratio de fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) phasé de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 était de 22,09% et le ratio global phasé de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 était de 22,37% ;
- les règles applicables au redressement et à la résolution bancaire telles que définies notamment par (i) la Directive 2014/59/UE du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 établissant un cadre pour le redressement et la résolution des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (telle que modifiée notamment par la Directive (UE) 2019/879 du Parlement et du Conseil du 20 mai 2019 en ce qui concerne la capacité d'absorption des pertes et de recapitalisation des établissements de crédit et des entreprises d'investissement), telle que transposée en droit interne et (ii) le Règlement (UE) n° 806/2014 du Parlement européen et du Conseil du 15 juillet 2014 établissant des règles et une procédure uniforme pour la résolution des établissements de crédit et certaines

entreprises d'investissement dans le cadre d'un mécanisme de résolution unique et d'un Fonds de résolution bancaire unique (tel que modifié, notamment, par le Règlement (UE) 2019/877 du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2019) ; dans ce cadre le Groupe Crédit Agricole est placé sous la surveillance de la BCE à laquelle un plan de redressement Groupe Crédit Agricole est soumis chaque année conformément à la réglementation applicable (pour plus d'informations, se référer à la section "Gestion des risques" de l'Amendement A01 de l'URD 2019). En outre, la contribution du Groupe Crédit Agricole au financement annuel du Fonds de résolution unique peut être significative. Ainsi, en 2021, la contribution du Groupe Crédit Agricole au Fonds de résolution unique s'établit à 479 millions d'euros en 2021 (ce montant intègre les 185 millions d'euros de trop-perçu entre 2016 et 2020 restitué au Groupe Crédit Agricole) ;

- les réglementations applicables aux instruments financiers (en ce compris les actions et autres titres émis par Crédit Agricole S.A.), ainsi que les règles relatives à l'information financière, à la divulgation d'informations et aux abus de marché (Règlement (UE) n° 596/2014 du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 sur les abus de marché) qui accroît notamment les obligations du Groupe Crédit Agricole en matière de transparence et de reporting ;
- les politiques monétaires, de liquidité et de taux d'intérêt et autres politiques des banques centrales et des autorités de régulation ;
- les réglementations encadrant certains types de transactions et d'investissements, tels que les instruments dérivés et opérations de financement sur titres et les fonds monétaires (Règlement (UE) n° 648/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 sur les produits dérivés de gré à gré, les contreparties centrales et les référentiels centraux) ;
- les réglementations des infrastructures de marché, telles que les plateformes de négociation, les contreparties centrales, les dépositaires centraux et les systèmes de règlement-livraison de titres ;
- la législation fiscale et comptable dans les juridictions où le Groupe Crédit Agricole exerce ses activités, et
- les règles et procédures relatives au contrôle interne, à la gestion des risques et à la conformité.

En conséquence de certaines de ces mesures, le Groupe Crédit Agricole a notamment été contraint de réduire la taille de certaines de ses activités afin de se conformer aux nouvelles exigences créées par ces dernières. Ces mesures ont également accru les coûts de mise en conformité et il est probable qu'elles continueront de le faire. En outre, certaines de ces mesures pourraient accroître de manière importante les coûts de financement du Groupe Crédit Agricole, notamment en obligeant le Groupe Crédit Agricole à augmenter la part de son financement constituée de capital et de dettes subordonnées, dont les coûts sont plus élevés que ceux des titres de créance senior.

Le non-respect de ces réglementations pourrait avoir des conséquences importantes pour le Groupe Crédit Agricole : un niveau élevé d'intervention des autorités réglementaires ainsi que des amendes, des sanctions internationales politiques, des blâmes publics, des atteintes portées à la réputation, une suspension forcée des opérations ou, dans des cas extrêmes, le retrait de l'autorisation d'exploitation. Par ailleurs, des contraintes réglementaires pourraient limiter de manière importante la capacité du Groupe Crédit Agricole à développer ses activités

ou à poursuivre certaines de ses activités.

De surcroît, des mesures législatives et réglementaires sont entrées en vigueur ces dernières années ou pourraient être adoptées ou modifiées en vue d'introduire ou de renforcer un certain nombre de changements, dont certains permanents, dans l'environnement financier global. Même si ces nouvelles mesures visent à prévenir la survenance d'une nouvelle crise financière mondiale, elles ont modifié de manière significative, et sont susceptibles de continuer à modifier, l'environnement dans lequel le Groupe Crédit Agricole et d'autres institutions financières opèrent.

- Certaines des nouvelles mesures adoptées après la crise financière devraient ainsi être modifiées, affectant la prévisibilité des régimes réglementaires auxquels la Caisse Régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 est soumise et nécessitant une mise en œuvre rapide susceptible de mobiliser d'importantes ressources au sein de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31. En outre, l'adoption de ces nouvelles mesures pourrait accroître les contraintes pesant sur le Groupe Crédit Agricole et nécessiter un renforcement des actions menées par le Groupe Crédit Agricole présentées ci-dessus en réponse au contexte réglementaire existant.
- Par ailleurs, l'environnement politique global a évolué de manière défavorable pour les banques et le secteur financier, ce qui s'est traduit par une forte pression politique pesant sur les organes législatifs et réglementaires favorisant l'adoption de mesures réglementaires renforcées, bien que celles-ci puissent également impacter le financement de l'économie et d'autres activités économiques.

Étant donné l'incertitude persistante liée aux nouvelles mesures législatives et réglementaires dont l'ampleur et la portée sont largement imprévisibles, il est impossible de prévoir leur impact réel sur le Groupe Crédit Agricole, mais son impact pourrait être très important. Parallèlement, dans le contexte de la crise sanitaire liée à la Covid-19, un certain nombre d'ajustements et de nouveautés réglementaires (ainsi que des reports quant à la date d'application de certaines règles notamment liées aux exigences prudentielles) ont été mises en place par les autorités nationales et européennes. Le caractère pérenne ou temporaire de ces ajustements et nouveautés, ainsi que l'évolution de la réglementation prise en lien avec ladite situation sanitaire, sont encore pour partie incertains, de sorte qu'il demeure difficile de déterminer ou de mesurer avec certitude leurs impacts réels sur la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 à ce stade.

## **2.5. Risques liés à la stratégie et aux opérations de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31**

**La Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 pourrait ne pas être en mesure d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée**

La Caisse régionale s'est fixée des objectifs commerciaux et financiers. Ces objectifs financiers ont été établis principalement à des fins de planification interne et d'affectation des ressources, et reposent sur un certain nombre d'hypothèses relatives à la conjoncture économique et à l'activité des métiers du Groupe Crédit Agricole. Ces objectifs financiers ne

constituent ni des projections ni des prévisions de résultats. Les résultats actuels de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 sont susceptibles de s'écartez de ces objectifs, notamment en raison de la réalisation d'un ou de plusieurs des facteurs de risque décrits dans la présente section.

### **Le commissionnement en assurance dommages pourrait être affecté par une dégradation élevée de la sinistralité**

Une dégradation élevée de la sinistralité en assurance dommages pourrait avoir pour conséquence une réduction des commissions que la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 perçoit sur cette activité.

### **Des événements défavorables pourraient affecter simultanément plusieurs activités de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Toulouse 31**

Bien que les principales activités de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 soient chacune soumise à des risques propres et à des cycles de marché différents, il est possible que des événements défavorables affectent simultanément plusieurs activités de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31. Par exemple, une baisse des taux d'intérêts pourrait impacter simultanément la marge d'intérêt sur les prêts, le rendement et donc la commission réalisée sur les produits de gestion d'actif et d'assurance. Dans une telle situation, la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 pourrait ne pas tirer avantage de la diversification de ses activités dans les conditions escomptées. Par exemple, des conditions macroéconomiques défavorables pourraient impacter la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 à plusieurs titres, en augmentant le risque de défaut dans le cadre de ses activités de prêt, en réduisant la valeur de ses portefeuilles de titres et les revenus dans ses activités générant des commissions. Lorsqu'un événement affecte défavorablement plusieurs activités, son impact sur les résultats et la situation financière de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 est d'autant plus important.

### **La Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 est exposée aux risques liés à un changement climatique**

Les risques climatiques peuvent affecter la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 de deux façons : directement en portant sur ses outils d'exploitation ou, indirectement, en affectant ses contreparties. Cela conduit à considérer les risques climatiques comme des facteurs de risques influençant les autres risques existants, notamment de crédit, volet pour lequel les impacts pourraient être significatifs pour les contreparties de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31, et, de fait, indirectement affecter la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31. À titre d'exemple, lorsque la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 prête à des entreprises dont les activités émettent des gaz à effet de serre, il se retrouve exposé au risque qu'une réglementation, ou des limitations plus strictes soient imposées à son emprunteur, ce qui pourrait avoir un impact défavorable sur la qualité de crédit de ce dernier. De telles conséquences peuvent aussi naître des changements technologiques accélérant la transition vers une économie plus sobre en carbone, ou de

changements de comportements des clients finaux. De la même manière, ces impacts défavorables peuvent être liés à des événements de risque physique – de type catastrophe naturelle, mais aussi changement sur le long terme des modèles climatiques (hausse des fréquences et des incidences d'évènements de type sécheresse, inondation, retrait gonflement des argiles...) – impactant négativement les contreparties de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 dans l'exercice de ses activités. Enfin, les impacts négatifs des contreparties sur d'autres facteurs environnementaux notamment de réduction/perte de biodiversité, ou usage des ressources peuvent dégrader la qualité de la contrepartie ou entraîner des risques de réputation.

Avec l'accélération des contraintes de transition pour lutter contre les changements climatiques, l'intensification des phénomènes climatiques aigus et l'enjeux de préservation des ressources, la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 devra adapter ses activités et la sélection de ses contreparties de manière appropriée afin d'atteindre ses objectifs stratégiques et éviter de subir des pertes.

À travers le Plan moyen terme 2025 et sa stratégie Climat, le Groupe Crédit Agricole s'est engagé à sortir totalement du charbon thermique en 2030, pour les pays de l'Union européenne et de l'OCDE, et en 2040 pour le reste du monde. Des engagements complémentaires ont été pris sur le pétrole et le gaz de schiste. Enfin, le Groupe Crédit Agricole a rejoint l'initiative Net Zéro Banking Alliance, pour confirmer son implication dans l'accompagnement de l'économie vers un objectif de neutralité carbone en 2050, avec des jalons contraignants intermédiaires.

### **La Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 doit maintenir des notations de crédit élevées, au risque de voir ses activités et sa rentabilité défavorablement affectées**

Les notations de crédit ont un impact important sur la liquidité de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31. Une dégradation importante des notations pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la liquidité et la compétitivité de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31, augmenter son coût de financement, limiter son accès aux marchés de capitaux, déclencher des obligations au titre du programme d'émission de *covered bonds* de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 ou de stipulations contractuelles de certains contrats de *trading*, de dérivés et de couverture ou encore affecter la valeur des obligations qu'il émet sur le marché.

Le coût de financement à long terme non garanti de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 auprès des investisseurs et celui de Crédit Agricole CIB est directement lié à ses *spreads* de crédit (correspondant au montant excédant le taux d'intérêt des titres souverains de même maturité payé aux investisseurs dans des instruments de dette) qui dépendent à leur tour dans une certaine mesure de sa notation de crédit. Une augmentation des *spreads* de crédit peut augmenter de manière importante le coût de financement de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31. Les *spreads* de crédit changent en permanence en fonction du marché et connaissent des évolutions imprévisibles et hautement volatiles. Les *spreads* de crédit sont également influencés par la perception qu'a le marché de la solvabilité de l'émetteur. En outre, les *spreads* de crédit peuvent être influencés par les fluctuations des coûts d'acquisition des swaps de crédit indexés sur les titres de créance de la Caisse régionale

de Crédit Agricole Toulouse 31, qui sont influencés à la fois par la notation de ces titres et par un certain nombre de facteurs de marché échappant au contrôle de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31.

La Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 est notée par S&P Global Ratings et Moody's et bénéficie des mêmes notations que celles du Groupe Crédit Agricole.

### **La Caisse Régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 est confrontée à une forte concurrence**

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 est confrontée à une concurrence forte, sur tous les marchés des services financiers, pour tous les produits et services qu'il offre, y compris dans le cadre de ses activités de banque de détail. Elle détient une part de marché de 20,3% sur la collecte et de 20,1% sur les crédits (données à fin avril 2022).

Les marchés européens des services financiers sont matures et la demande de services financiers est, dans une certaine mesure, corrélée au développement économique global. Dans ce contexte, la concurrence repose sur de nombreux facteurs, notamment les produits et services offerts, les prix, les modalités de distribution, les services proposés aux clients, la renommée de la marque, la solidité financière perçue par le marché et la volonté d'utiliser le capital pour répondre aux besoins des clients. Le phénomène de concentration a donné naissance à un certain nombre de sociétés qui, à l'instar de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31, ont la capacité d'offrir une large gamme de produits, allant de l'assurance, des prêts et dépôts aux services de courtage, de banque d'investissement et de gestion d'actifs.

En outre, de nouveaux concurrents compétitifs (y compris ceux qui utilisent des solutions digitales innovantes), qui peuvent être soumis à une réglementation distincte ou plus souple, ou à d'autres exigences en matière de ratios prudentiels, émergent également sur le marché. Les avancées technologiques et la croissance du commerce électronique ont permis à des institutions n'étant pas des banques, d'offrir des produits et services qui étaient traditionnellement des produits bancaires, et aux institutions financières et à d'autres sociétés de fournir des solutions financières électroniques, reposant sur la technologie de l'Internet, incluant la négociation électronique d'instruments financiers. Ces nouveaux entrants exercent des pressions à la baisse sur les prix des produits et services offerts par la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 et parviennent à conquérir des parts de marché dans un secteur historiquement stable entre les acteurs financiers traditionnels. De surcroît, de nouveaux usages, notamment de paiements et de banque au quotidien, des nouvelles devises, tels que le *bitcoin*, et de nouvelles technologies facilitant le traitement des transactions, comme la *blockchain*, transforment peu à peu le secteur et les modes de consommation des clients. Il est difficile de prédire les effets de l'émergence de ces nouvelles technologies, dont le cadre réglementaire est toujours en cours de définition, mais leur utilisation accrue pourrait redessiner le paysage concurrentiel du secteur bancaire et financier. La Caisse Régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 doit donc s'attacher à maintenir sa compétitivité en France ou sur les autres grands marchés sur lesquels elle intervient, adapter ses systèmes et renforcer son empreinte technologique pour conserver ses parts de marché et son niveau de résultats.

## 2.6. Risques liés à la structure du Groupe Crédit Agricole

**Si l'un des membres du Réseau rencontrait des difficultés financières, Crédit Agricole S.A. serait tenue de mobiliser les ressources du Réseau (en ce compris ses propres ressources) au soutien de l'entité concernée**

Crédit Agricole S.A. est l'organe central du Réseau Crédit Agricole composé de Crédit Agricole S.A., des Caisses régionales et des Caisses locales, en application de l'article R. 512-18 du Code monétaire et financier, ainsi que de Crédit Agricole CIB et BforBank en tant que membres affiliés (le “Réseau”).

Dans le cadre du mécanisme légal de solidarité financière interne prévu à l'article L. 511-31 du Code monétaire et financier, Crédit Agricole S.A., en sa qualité d'organe central, doit prendre toutes mesures nécessaires pour garantir la liquidité et la solvabilité de chacun des établissements membres du Réseau comme de l'ensemble. Ainsi, chaque membre du Réseau bénéficie de cette solidarité financière interne et y contribue. Les dispositions générales du Code monétaire et financier ont été déclinées par des dispositifs internes qui prévoient les mesures opérationnelles à prendre dans le cadre de ce mécanisme légal de solidarité financière interne. En particulier, ceux-ci ont institué un Fonds pour risques bancaires de liquidité et de solvabilité (FRBLS) destiné à permettre à Crédit Agricole S.A. d'assurer son rôle d'organe central en intervenant en faveur des membres du Réseau qui viendraient à connaître des difficultés.

Bien que Crédit Agricole S.A. n'ait pas connaissance de circonstances susceptibles d'exiger à ce jour de recourir au FRBLS pour venir au soutien d'un membre du Réseau, rien ne garantit qu'il ne sera pas nécessaire d'y faire appel à l'avenir. Dans une telle hypothèse, si les ressources du FRBLS devaient être insuffisantes, Crédit Agricole S.A., en raison de ses missions d'organe central, aura l'obligation de combler le déficit en mobilisant ses propres ressources et le cas échéant celles des autres membres du Réseau.

En raison de cette obligation, si un membre du Réseau venait à rencontrer des difficultés financières majeures, l'événement sous-jacent à ces difficultés financières pourrait alors impacter la situation financière de Crédit Agricole S.A. et celle des autres membres du Réseau ainsi appelés en soutien au titre du mécanisme de solidarité financière.

Le dispositif européen de résolution des crises bancaires a été adopté au cours de l'année 2014 par la Directive (UE) 2014/59 (dite “BRRD”), transposée en droit français par l'ordonnance 2015-1024 du 20 août 2015, qui a également adapté le droit français aux dispositions du Règlement européen 806/2014 du 15 juillet 2014 ayant établi les règles et une procédure uniforme pour la résolution des établissements de crédit dans le cadre d'un mécanisme de résolution unique et d'un Fonds de résolution bancaire unique. La Directive (UE) 2019/879 du 20 mai 2019 dite “BRRD2” est venue modifier la BRRD et a été transposée par Ordonnance 2020-1636 du 21 décembre 2020.

Ce dispositif, qui comprend des mesures de prévention et de résolution des crises bancaires, a pour objet de préserver la stabilité financière, d'assurer la continuité des activités, des

services et des opérations des établissements dont la défaillance aurait de graves conséquences pour l'économie, de protéger les déposants, et d'éviter ou de limiter au maximum le recours au soutien financier public. Dans ce cadre, les autorités de résolutions européennes, dont le Conseil de résolution unique, ont été dotées de pouvoirs très étendus en vue de prendre toute mesure nécessaire dans le cadre de la résolution de tout ou partie d'un établissement de crédit ou du groupe auquel il appartient.

Pour les groupes bancaires coopératifs, c'est la stratégie de résolution de "point d'entrée unique élargi" ("extended SPE") qui est privilégiée par les autorités de résolution, par laquelle l'outil de résolution serait appliqué simultanément au niveau de Crédit Agricole S.A. et des entités affiliées. À ce titre et dans l'hypothèse d'une mise en résolution du Groupe Crédit Agricole, c'est le périmètre composé de Crédit Agricole S.A. (en sa qualité d'organe central) et des entités affiliées qui serait considéré dans son ensemble comme le point d'entrée unique élargi. Compte tenu de ce qui précède et des mécanismes de solidarité existant au sein du réseau, un membre du réseau Crédit Agricole ne peut pas être mis en résolution de manière individuelle.

Les autorités de résolution peuvent ouvrir une procédure de résolution à l'encontre d'un établissement de crédit lorsqu'elle considère que : la défaillance de l'établissement est avérée ou prévisible, il n'existe aucune perspective raisonnable qu'une autre mesure de nature privée empêche la défaillance dans des délais raisonnables, une mesure de résolution est nécessaire et une procédure de liquidation serait insuffisante pour atteindre les objectifs recherchés de la résolution ci-dessus rappelés.

Les autorités de résolution peuvent utiliser un ou plusieurs instruments de résolution, tels que décrits ci-dessous avec pour objectif de recapitaliser ou restaurer la viabilité de l'établissement. Les instruments de résolution devraient être mis en œuvre de telle manière à ce que les porteurs de titres de capital (actions, parts sociales, CCI, CCA) supportent en premier les pertes, puis les autres créanciers sous réserve qu'ils ne soient pas exclus du renflouement interne par la réglementation ou sur décision des autorités de résolution. La Loi française prévoit également une mesure de protection lorsque certains instruments ou mesures de résolution sont mis en œuvre, tel le principe selon lequel les porteurs de titres de capital et les créanciers d'un établissement en résolution ne peuvent pas supporter des pertes plus lourdes que celles qu'ils auraient subies si l'établissement avait été liquidé dans le cadre d'une procédure de liquidation judiciaire régie par le Code de commerce (principe NCWOL visé à l'article L. 613-57-1 du Code monétaire et financier). Ainsi les investisseurs ont le droit de réclamer des indemnités si le traitement qu'ils subissent en résolution est moins favorable que le traitement qu'ils auraient subi si l'établissement avait fait l'objet d'une procédure normale d'insolvabilité.

Dans l'hypothèse où les autorités de résolution décideraient d'une mise en résolution sur le Groupe Crédit Agricole, elles procéderaient au préalable à la réduction de la valeur nominale des instruments de fonds propres du compartiment CET1 (actions, parts sociales, CCI et CCA), instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1 et instruments de fonds propres de catégorie 2, afin d'absorber les pertes puis éventuellement à la conversion en titres de capital des instruments de Fonds propres additionnels de catégorie 1 et instruments de fonds propres

de catégorie 2<sup>(4)</sup>. Ensuite, si les autorités de résolution décidaient d'utiliser l'outil de résolution qu'est le renflouement interne, elles pourraient mettre en œuvre cet outil de renflouement interne sur les instruments de dette<sup>(5)</sup>, c'est-à-dire décider de leur dépréciation totale ou partielle ou de leur conversion en capital afin également d'absorber les pertes.

Les autorités de résolution pourraient décider de mettre en œuvre de façon coordonnée, à l'égard de l'organe central et de l'ensemble des entités affiliées, des mesures de réduction de valeur ou de conversion et le cas échéant de renflouement interne. Dans ce cas, ces mesures de réduction de valeur ou de conversion et le cas échéant ces mesures de renflouement interne s'appliqueraient à toutes les entités du réseau du Crédit Agricole et ce, quelle que soit l'entité considérée et quelle que soit l'origine des pertes.

La hiérarchie des créanciers en résolution est définie par les dispositions de l'article L. 613-55-5 du Code monétaire et financier en vigueur à la date de mise en œuvre de la résolution.

Les détenteurs de titres de capital et les créanciers de même rang ou jouissant de droits identiques en liquidation seraient alors traités de manière égale quelle que soit l'entité du Groupe Crédit Agricole dont ils sont créanciers.

L'étendue de ce renflouement interne, qui vise aussi à recapitaliser le Groupe Crédit Agricole, s'appuie sur les besoins de fonds propres au niveau consolidé.

L'investisseur doit donc être conscient qu'il existe donc un risque significatif pour les porteurs d'actions, de parts sociales, CCI et CCA et les titulaires d'instruments de dette d'un membre du réseau de perdre tout ou partie de leur investissement en cas de mise en œuvre d'une procédure de résolution bancaire sur le Groupe Crédit Agricole quelle que soit l'entité dont il est créancier.

Les autres outils de résolution bancaire dont disposent les autorités de résolution sont pour l'essentiel la cession totale ou partielle des activités de l'établissement à un tiers ou à un établissement relais et la séparation des actifs de cet établissement.

Ce dispositif de résolution ne remet pas en cause le mécanisme légal de solidarité financière interne prévu à l'article L. 511-31 du Code monétaire et financier, appliqué au réseau Crédit Agricole tel que défini par l'article R. 512-18 de ce même Code. Crédit Agricole S.A. considère qu'en pratique, ce mécanisme devrait s'exercer préalablement à toute mesure de résolution.

L'application au Groupe Crédit Agricole de la procédure de résolution suppose ainsi que le mécanisme légal de solidarité interne n'aurait pas permis de remédier à la défaillance d'une ou plusieurs entités du réseau, et donc du réseau dans son ensemble.

---

<sup>4</sup> Articles L. 613-48 et L. 613-48-3 du Code monétaire et financier.

<sup>5</sup> Articles L. 613-55 et L. 613-55-1 du Code monétaire et financier.

## **L'avantage pratique de la Garantie de 1988 émise par les Caisses régionales peut être limité par la mise en œuvre du régime de résolution qui s'appliquerait avant la liquidation**

Le régime de résolution prévu par la DRRB pourrait limiter l'effet pratique de la garantie des obligations de Crédit Agricole S.A. consentie par l'ensemble des Caisses régionales, solidairement entre elles, à hauteur de leur capital, réserves et report à nouveau (la “**Garantie de 1988**”).

Ce régime de résolution n'a pas d'impact sur le mécanisme légal de solidarité financière interne prévu à l'article L. 511-31 du Code monétaire et financier, appliqué au Réseau, ce mécanisme devant s'exercer préalablement à toute mesure de résolution.

Cependant, l'application au Groupe Crédit Agricole des procédures de résolution pourrait limiter la survenance des conditions de mise en œuvre de la Garantie de 1988, étant précisé que ladite Garantie de 1988 ne peut être appelée que si les actifs de Crédit Agricole S.A. s'avéraient être insuffisants pour couvrir ses obligations à l'issue de sa liquidation ou dissolution. Du fait de cette limitation, les porteurs de titres obligataires et les créanciers de Crédit Agricole S.A. pourraient ne pas pouvoir bénéficier de la protection qu'offrirait cette Garantie de 1988.

### **3. Gestion des risques**

#### **3.1. Risques Crédit**

Les principes, méthodologies et dispositif de gestion du risque de crédit, sont décrits de manière détaillée au sein du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2021, dans le chapitre consacré aux facteurs de risques. Ces principes et méthodologies n'ont pas connu d'évolution significative sur le premier semestre 2022.

Le risque de crédit se matérialise lorsqu'une contrepartie est dans l'incapacité de faire face à ses obligations et que celles-ci présentent une valeur d'inventaire positive dans les livres de la Caisse régionale. L'engagement peut être constitué de prêts, titres de créances, garanties données ou engagements confirmés non utilisés.

Au cours du semestre, dans le cadre du contexte économique en cours et à venir, la Caisse régionale a maintenu un suivi et un pilotage renforcé de ses risques de crédit (sensibilisations, sécurisation des processus, études, pilotage, revues de portefeuilles, contrôles...) tant dans les réseaux commerciaux que dans les services du siège concernés.

#### **Exposition et concentration**

La répartition des prêts et créances dépréciés est présentée dans les notes 3.1 des annexes aux états financiers consolidés au 30 juin 2022.

## Coût du Risque

Le coût du risque est présenté ci-dessous :

(en milliers d'euros)	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
<b>Dotations nettes de reprises des dépréciations sur actifs et provisions sur engagements hors bilan sains (Stage 1 et Stage 2) (A)</b>	<b>- 2 816</b>	<b>- 1 642</b>	<b>- 2 708</b>
<b>Stage 1 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir</b>	<b>- 1 120</b>	<b>- 4 737</b>	<b>- 3 005</b>
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	- 11	- 70	- 10
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	- 835	- 2 545	- 1 849
Engagements par signature	- 274	- 2 122	- 1 146
<b>Stage 2 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie</b>	<b>- 1 696</b>	<b>3 095</b>	<b>297</b>
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-	-
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	- 1 252	1 280	671
Engagements par signature	- 444	1 815	- 374
<b>Dotations nettes de reprises des dépréciations sur actifs et provisions sur engagements hors bilan dépréciés (Stage 3) (B)</b>	<b>- 2 460</b>	<b>- 144</b>	<b>- 1 154</b>
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-	-
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	- 2 298	- 122	536
Engagements par signature	- 162	- 22	- 1 690
<b>Autres actifs (C)</b>		43	43
<b>Risques et charges (D)</b>	<b>- 2 857</b>	<b>- 175</b>	<b>- 494</b>
<b>Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions (E)=(A)+(B)+(C)+(D)</b>	<b>- 8 133</b>	<b>- 1 918</b>	<b>- 4 313</b>
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés	-	-	-
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés	-	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	- 85	- 188	- 82
Récupérations sur prêts et créances	373	418	328
comptabilisés au coût amorti	373	418	328
comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-	-
Décotes sur crédits restructurés	- 1	- 16	- 1
Pertes sur engagements par signature	-	-	-
Autres pertes	- 155	- 115	- 60
Autres produits	-	-	-
<b>Coût du risque</b>	<b>- 8 001</b>	<b>- 1 819</b>	<b>- 4 128</b>

## Application de la Norme IFRS 9

### Evaluation du risque de crédit

Afin de tenir compte des effets du conflit russe-ukrainien et de la crise Covid-19, toujours présente sur la sphère économique, le Groupe a actualisé ses prévisions macro-économiques prospectives (forward looking) pour la détermination de l'estimation du risque de crédit pour l'arrêté du deuxième trimestre 2022.

#### Informations sur les scénarios macroéconomiques retenus au deuxième trimestre 2022 :

Le Groupe a utilisé quatre scénarios pour le calcul des paramètres de provisionnement IFRS 9 en production sur juin 2022, avec des projections qui se présentent comme suit à l'horizon 2023.

Ces quatre scénarios intègrent des hypothèses différencierées tant sur les effets de la crise covid-19 que sur les effets du conflit russe-ukrainien et ses répercussions sur la sphère économique (inflation en hausse, révision croissance PIB à la baisse).

Pour rappel, les projections macro-économiques s'appuient sur une fin d'année 2021 qui a enregistré une forte croissance du PIB en zone euro et aux Etats-Unis mais également le démarrage d'un choc d'inflation (core inflation à 5,5% sur un an à décembre aux Etats-Unis et 5% pour la Zone euro).

#### PREMIER SCENARIO : « scénario central »

Il prévoit un scénario géopolitique « médian » avec une poursuite du conflit en Ukraine, des sanctions maintenues en 2022-2023 et une forme d'accord de sortie de crise à moyen terme.

##### Forte accélération de l'inflation en zone euro

L'inflation moyenne de la zone en 2022 progresserait très fortement pour refluer ensuite graduellement. Cela est lié à la reprise post Covid-19 et au conflit ukrainien, avec un choc sur les prix énergétiques et une hausse des prix des intrants (métaux, produits agricoles...). Plus globalement, on constate une hausse des coûts intermédiaires, des difficultés d'approvisionnement, une perturbation des chaînes de valeur et des risques de pénurie.

Ces chocs conduisent à une révision à la baisse de la croissance en zone euro. La production dans certains secteurs est affectée par la hausse des coûts intermédiaires et les perturbations des chaînes de valeur. La profitabilité des entreprises est dégradée, d'où un freinage de l'investissement. Le pouvoir d'achat des ménages est diminué par le choc inflationniste. Les hausses de salaires restent assez modérées et la confiance se détériore. Les réserves d'épargne accumulées limitent ces effets négatifs mais un freinage de la consommation est tout de même observé.

Ces effets négatifs sont en partie amortis par des mesures de soutien budgétaire. Au total, la croissance 2022 est révisée de 4,1% à 3,3% en France et de 3,9% à 2,9% en zone euro.

Ce choc inflationniste conduit à un resserrement des politiques monétaires

Aux Etats-Unis, la Fed continue de relever ses taux d'intérêt de manière accélérée jusqu'au début de 2023 avant de les stabiliser. Le « Quantitative Tightening » est plus précoce et plus rapide que prévu. Toutefois, les hausses de taux longs sont plus mesurées, avec même un repli graduel à partir de mi-2022 (ralentissement de la croissance et freinage graduel de l'inflation).

En zone euro, le resserrement monétaire est plus prudent et moins rapide, l'inflation ayant augmenté plus tardivement. Après avoir stabilisé son bilan, la BCE commence à relever ses taux directeurs au second semestre 2022 et va continuer à les relever en 2023.

Les taux longs montent en zone euro, mais la courbe des taux s'aplatit à mesure que la BCE progresse dans son ajustement monétaire. Les spreads s'écartent en particulier en Italie à l'approche des échéances politiques mais la BCE s'emploiera à corriger des écarts injustifiés des spreads.

## **DEUXIEME SCÉNARIO : Scénario « adverse modéré » (scénario un peu plus dégradé que le premier)**

Scénario géopolitique : persistance et impact du conflit plus marqués que dans le scénario central.

Choc sur les prix énergétiques plus prononcé

La Chine décide de ne pas acheter massivement le pétrole russe et de ne pas compenser la baisse des achats européens ; les sanctions sont maintenues sur l'Iran et le Venezuela et la réponse de l'Arabie Saoudite est insuffisante. Ainsi, l'offre de pétrole se trouve réduite, la demande se concentre alors sur le pétrole du Moyen-Orient et de la Mer du Nord et on observe une forte tension sur les prix pétroliers en 2022-2023, qui avoisinent 180 dollars le baril. Choc d'inflation plus fort que dans le 1er scénario en 2022-2023.

La réponse budgétaire et monétaire reste mesurée

Les Etats européens ne réagissent pas massivement à ce choc inflationniste : les mesures de soutien budgétaire sont limitées. La Fed et la BCE remontent leurs taux un peu plus rapidement que dans le scénario central face à une inflation plus élevée et plus durable. Ceci affecte la croissance et a peu d'effet sur l'inflation. Le Bund reste assez bas (valeur refuge) mais les spreads France et Italie s'écartent (phénomène de fragmentation, inquiétudes sur la soutenabilité de la dette).

« Stagflation » en zone euro

La zone euro connaît alors une phase de baisse du pouvoir d'achat, un net freinage de la consommation, une forte détérioration des profits des entreprises, une remontée du chômage ainsi que des faillites. Il n'y a cependant pas de repli annuel du PIB en 2022-2023,

mais la croissance est très nettement ralentie. Un repli des marchés boursiers et correction mesurée sur l'immobilier sont prévus pour la zone euro dans ce scénario.

### **TROISIÈME SCÉNARIO : Scénario « favorable »**

Dans ce scénario favorable, il est supposé que la Chine intervient dans les négociations liées au conflit russe-ukrainien et qu'un règlement du conflit se met en place plus rapidement que dans le scénario « central ». Les sanctions sont alors prolongées mais allégées sur la Russie. Les prix énergétiques baissent assez rapidement. On observe une accalmie progressive sur les prix des métaux et des céréales, mais certaines chaînes de production restent durablement perturbées.

Dans la zone euro, ce scénario conduit à un net repli de l'inflation et un redressement de la confiance et des anticipations des agents économiques. On observe une reprise de la consommation liée à l'amélioration du pouvoir d'achat, à une confiance restaurée et à l'utilisation d'une partie du surplus d'épargne accumulé. L'amélioration des anticipations et la résorption partielle des tensions sur les approvisionnements conduisent à une reprise des dépenses d'investissement en 2022-2023.

#### Evolutions financières

Le resserrement de la Fed est plus mesuré que dans le scénario central, et les taux longs américain légèrement plus bas. De même, le Bund reste bas, un peu en deçà du niveau retenu dans le scénario central, en liaison avec l'évolution des taux longs américain et la politique de la BCE. Les spreads français et italiens sont du même ordre que dans le scénario central. La Bourse et les marchés immobiliers sont bien orientés.

### **QUATRIÈME SCÉNARIO : Scénario « adverse sévère » (scénario le plus dégradé)**

Le choc du 2ème scénario est accentué sur les prix du pétrole et l'inflation.

Dans ce scénario, les sanctions sont renforcées, des problèmes d'approvisionnement encore plus marqués apparaissent. On constate une persistance du conflit, induisant une forte réduction des importations de pétrole russe par les pays européens. La Chine n'achète pas suffisamment de pétrole à la Russie pour libérer l'offre pétrolière du Golfe. Les sanctions sont maintenues sur l'Iran et le Venezuela et réponse de l'Arabie Saoudite s'avère insuffisante. Ainsi, on observe une hausse des prix du pétrole très prononcée : les prix pétroliers avoisinent 200 dollars le baril en 2022-2023. Le choc d'inflation est très fort.

#### Erreurs de politique monétaire

La principale différence par rapport au 2ème scénario tient aux politiques monétaires. Face aux chiffres très élevés d'inflation, la Fed remonte fortement le taux des Fed Funds au second semestre 2022 et en 2023, sans pour autant enrayer l'inflation : fortes inquiétudes des investisseurs et nette remontée des taux longs américains.

De même la BCE remonte ses taux plus nettement et plus rapidement que dans le scénario adverse modéré (remontée du Bund). Cela entraîne une remontée beaucoup plus nette des OAT et des BTP italiens : il y a un phénomène de fragmentation, couplé à de fortes inquiétudes des investisseurs.

#### Légère récession en zone euro

On observe une forte hausse de l'inflation et une remontée significative des coûts de financement. Cela entraîne une baisse du pouvoir d'achat et un très net ralentissement de la consommation. La zone euro connaît alors une forte dégradation du climat des affaires et un léger repli des dépenses d'investissement, couplés à des risques spécifiques dans certains pays, en France notamment (conflits sociaux très marqués). De ce fait, il y a une légère récession en zone euro en 2023, ainsi qu'un net repli des marchés boursiers et une correction significative de l'immobilier.

Focus sur l'évolution des principales variables macroéconomiques dans les 4 scénarios :

	Réf.	Scénario central					Adverse modéré				Scénario favorable				Adverse sévère			
		2021	2022	2023	2024	2025	2022	2023	2024	2025	2022	2023	2024	2025	2022	2023	2024	2025
PIB - ZE	5,2	2,9	2,4	1,8	1,4		1,8	0,6	1,1	1,2	3,9	2,9	1,7	1,3	1,0	-0,8	0,3	0,9
Tx Chômage - ZE	7,8	7,3	7,0	6,8	6,7		7,3	7,4	7,3	7,3	6,7	6,1	5,9	5,8	7,5	8,0	8,2	8,2
Tx inflation - ZE	2,6	6,5	3,0	2,5	2,0		7,9	4,8	1,3	0,7	5,3	2,3	1,5	1,2	8,6	4,5	0,8	0,6
PIB - France	7,0	3,3	2,1	1,8	1,5		2,4	0,9	2,0	1,6	4,0	2,5	2,0	1,7	1,9	-0,3	1,2	1,2
Tx Chômage - France	7,9	7,5	7,4	7,2	7,0		7,8	8,3	8,0	7,9	7,2	6,9	6,7	6,6	8,2	9,0	8,7	8,5
Tx inflation - France	1,6	4,2	2,5	2,3	1,8		5,5	3,9	0,9	0,5	3,6	2	1,7	1,4	6,1	4,6	0,6	0
OAT 10 ans	0,2	1,4	1,5	1,6	1,6		1,8	2,2	1,9	1,9	2,6	3,3	2,8	2,8	1	1,35	1,5	1,5

## **Analyse de sensibilité des scénarios macro-économiques dans le calcul des provisions IFRS 9 (ECL Stage 1 et 2) sur la base des paramètres centraux :**

Le scénario central est actuellement pondéré à 55 % pour le calcul des ECL IFRS 9 centraux du deuxième trimestre 2022.

À fin juin 2022, en intégrant les forward looking locaux, les provisions Stage 1 / Stage 2 d'une part (provisionnement des actifs clientèles sains) et les provisions Stage 3 d'autre part (provisionnement pour risques avérés) ont représenté respectivement 46% et 54% des stocks de couverture sur le périmètre de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31.

À fin juin 2022, les dotations nettes de reprises de provisions Stage 1 / Stage 2 ont représenté 35% du coût du risque semestriel de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 contre 65% pour la part du risque avéré Stage 3 et autres provisions.

## **Evolution des ECL**

L'évolution de la structure des encours et des ECL au cours de la période est détaillée dans la partie 3.1 des comptes consolidés au 30 Juin 2022.

### **STRUCTURE DES ENCOURS**

Le poids des bucket 2 reste sur des niveaux bas (5,47% des expositions fin juin 2022 vs 5,33% des expositions fin 2021) sur l'ensemble créances saines et sensibles de la Caisse régionale. Malgré une légère dégradation sur le semestre, conséquence d'une légère détérioration de la qualité des créances, ce niveau reste très bas et parmi les plus bas des Caisse régionales du Groupe Crédit Agricole.

La mise à jour des scénarios macro-économiques dans les paramètres de calcul, et également les ajustements locaux de couverture sur les secteurs les plus affectés par la crise géopolitique, économique et sanitaire n'ont pas fait sensiblement évoluer les taux de couverture depuis le début de l'année 2022.

Ainsi, si le niveau global des provisions (bucket 1 et bucket 2) a progressé de 3 M€ (passage de 66 à 69 M€), c'est essentiellement dû à la progression des encours (+3%).

Le taux de provisionnement du bucket 1 se maintient à 0,3% depuis le début de l'année 2022 malgré une très légère dégradation de la qualité de notre portefeuille crédit.

Sur le bucket 2, le taux de provisionnement se situe à 5,4% à fin juin 2022 versus 5,3% fin 2021.

Le taux de couverture des créances dépréciées (bucket 3) s'est inscrit en légère baisse en 2022 (passage de 58,1% à 56,6% sur 1 an).

### 3.2. Risque Marché

Le risque de marché représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marché notamment :

- les taux d'intérêt : le risque de taux correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêt ;
- les taux de change : le risque de change correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution du cours d'une devise ;
- les prix : le risque de prix résulte de la variation et de la volatilité des cours des actions, des matières premières, des paniers d'actions ainsi que des indices sur actions. Sont notamment soumis à ce risque les titres à revenu variable, les dérivés actions et les instruments dérivés sur matières premières ;
- les *spreads* de crédit : le risque de crédit correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution des *spreads* de crédit des indices ou des émetteurs. Pour les produits plus complexes de crédit s'ajoute également le risque de variation de juste valeur lié à l'évolution de la corrélation entre les défauts des émetteurs.

#### Objectifs et politique

La maîtrise des risques de marché de la Caisse régionale repose sur un dispositif structuré, comprenant une organisation indépendante des hiérarchies opérationnelles, des méthodologies d'identification et de mesure des risques, des procédures de surveillance et de consolidation. En termes de périmètre, ce dispositif couvre l'ensemble des risques de marché.

La Caisse régionale est exposée au risque de marché sur les éléments de ses portefeuilles de titres et de dérivés lorsque ces instruments sont comptabilisés en juste valeur (au prix de marché). Elle a réparti ses placements sur les marchés en trois portefeuilles :

- un portefeuille diversifié investi à Moyen & Long Terme,
- un portefeuille "LCR" (constitué de titres éligibles aux réserves du ratio LCR),
- un portefeuille dit « extinction », qui regroupe les titres en gestion extinctive qui ne répondent pas ou plus à la politique financière de la banque.

On distingue comptablement le Trading book et le Banking book. La variation de juste valeur du Trading book se traduit par un impact sur le résultat. La variation de juste valeur du Banking book se traduit par un impact sur les fonds propres.

La maîtrise des risques sur l'ensemble des portefeuilles est réalisée par la fixation de limites de risque et de seuils d'alertes.

## Gestion du risque

### Dispositif local et central

Le contrôle des risques de marché du groupe Crédit Agricole s.a. est structuré sur plusieurs niveaux distincts mais complémentaires :

- Au niveau central, la Direction des Risques et Contrôles Permanents Groupe assure la coordination sur tous les sujets de pilotage et contrôle des risques de marché à caractère transverse. Elle norme les données et les traitements afin d'assurer l'homogénéité de la mesure consolidée des risques et des contrôles.
- Au niveau de la Caisse régionale, un Responsable des Risques et Contrôles Permanents (RCPR) pilote et contrôle les risques de marché issus des activités. Ce Responsable est nommé par le Directeur Général de la Caisse régionale et lui est directement rattaché. Le RCPR participe aux comités de gestion financière et émet un avis risque sur les investissements et les portefeuilles, il est destinataire des reportings de l'activité financière (mensuels).

Un Middle-Office, indépendant des unités chargées de gérer les portefeuilles réalise le contrôle des opérations, mesure les risques, assure la valorisation des portefeuilles (réalisée par des prestataires indépendants), et produit les reportings.

### Les comités de décision et de suivi des risques

Les décisions et le suivi des risques sont effectués au travers de deux comités :

- Comité de Gestion Financière : il est chargé de proposer les limites et les seuils d'alertes au Conseil d'Administration. Ces limites sont révisables au moins une fois par an. Un suivi trimestriel est réalisé au travers du reporting de l'activité « marchés financiers » (document publié par le Middle Office). Un suivi détaillé est présenté trimestriellement au Comité de Gestion Financière, et une synthèse au Conseil d'Administration.
- Comité de Contrôle Interne et Risques : il examine les risques de Contrepartie, Financiers, Opérationnels et de Conformité au regard de leur prévention, de leur

situation (mesure, constats) et de leurs processus (fonctionnement). Il veille sur la cohérence et sur l'efficacité du contrôle interne, fait le point sur les résultats des contrôles permanents et périodiques, examine et valide le rapport annuel sur le contrôle interne, examine les principales conclusions des missions d'audit interne et externe, puis décide et suit l'avancement des plans d'actions correctives issus de ces missions et du contrôle permanent.

## **Méthodologie de mesure et d'encadrement des risques de marchés**

La gestion du risque est déclinée en limites et en seuils d'alerte :

### Les limites :

Au niveau global (et hors NEUMTN) :

- Une limite basée sur le stress Groupe sur le portefeuille titres comptabilisés en Juste valeur par résultat, Juste Valeur par option, Juste Valeur par capitaux propres recyclables et Juste valeur par capitaux propres non recyclables

Pour les NEUMTN structurés :

- Une limite basée sur le stress scénario
- Une limite basée sur la Value at Risk

Par portefeuille :

- Une limite opérationnelle sur la valeur de marché du portefeuille (Stock de plus-values)
- Une limite d'exposition maximale sur le risque de change

### Les seuils d'alerte :

- Un seuil d'alerte sur la limite stress Groupe sur les titres comptabilisés en Juste valeur par résultat, Juste Valeur par option, Juste Valeur par capitaux propres recyclables et Juste valeur par capitaux propres non recyclables (90% de la limite)
- Un seuil d'alerte sur le stress Groupe sur les titres comptabilisés en coût amorti
- Un seuil d'alerte sur le stress Adverse 1 an sur les titres comptabilisés en Juste valeur par résultat, Juste Valeur par option, Juste Valeur par capitaux propres recyclables et Juste valeur par capitaux propres non recyclables
- Un seuil d'alerte sur la limite stress scénario appliquée aux NEUMTN
- Un seuil d'alerte sur la limite basée sur la Value at Risk appliquée aux NEUMTN
- Un seuil d'alerte sur la variation du marché action
- Un seuil d'alerte sur la variation des taux longs.

Le suivi de ce dispositif est réalisé quotidiennement, à l'exception des stress et la VaR qui sont calculés mensuellement.

### Principales évolutions en termes d'exposition nette (portefeuille global) :

Allocation	Exposition 31/12/2021	Exposition 30/06/2022
Monétaire	0%	0%
Obligations	84%	85%
Diversifié	16%	15%
TOTAL	1.006,2M€	1.020,1M€
<b>Stress Groupe JVR JCR (en M€)</b> (Limite)	57.8M€ calculé au 31/12/2021 (70M€)	59.1M€ Calculé au 30/06/2022 (80M€)

### **Perspectives d'évolution pour le second semestre 2021**

La Caisse régionale de Toulouse 31 entend poursuivre les objectifs qu'elle s'est fixés pour l'année 2022.

#### **3.3. Gestion Bilan**

##### **Risque de taux d'intérêt global**

La gestion du risque de taux d'intérêt global (RTIG) vise à stabiliser les marges futures des entités du Groupe contre les impacts défavorables d'une évolution adverse des taux d'intérêts.

Les variations de taux d'intérêt impactent en effet la marge d'intérêt en raison des décalages de durées et de type d'indexation entre les emplois et les ressources. La gestion du risque de taux vise par des opérations de bilan ou de hors bilan à limiter cette volatilité de la marge.

L'axe principal de la politique de gestion du risque de taux de la Caisse régionale Toulouse 31 consiste à maîtriser la sensibilité du Produit Net Bancaire aux variations de taux.

##### **Principales évolutions**

La politique générale de gestion est fixée annuellement par le Conseil d'Administration ainsi que les limites de risque (limites 2022 fixées par le Conseil d'Administration du 18/02/2022).

La politique de gestion pour 2021 vise à maintenir des Gaps de taux faibles sur les durées à long terme, proche de la neutralité pour les durées à moyen terme, et d'ajuster l'exposition de la Caisse régionale sur la première année en fonction des conditions de marché sur le prix des couvertures. L'ajustement des positions est décidé chaque trimestre par le Comité de Gestion Financière.

Le risque est encadré par plusieurs types de limites :

- Limites de gap de taux et d'inflation : elles permettent d'éviter une trop forte concentration du risque sur certaines maturités. La perte en cas de choc sur un gap,

ne doit pas dépasser un certain pourcentage du PNB d'activité (différent selon l'horizon retenu).

- Limites « VAN Taux » et « VAN (Taux + Inflation) » : des limites exprimées comme un impact maximum en valeur actuelle nette pour un choc normatif à la hausse et à la baisse sur le ou les gaps considérés. Limite VAN (taux, taux + inflation) : exprimée comme un impact maximum en Valeur Actuelle Nette pour un choc normatif (200 bp) à la hausse et à la baisse des taux sur l'ensemble des gaps et un choc normatif (100bp) à la hausse sur l'inflation. La perte théorique en cas de « choc » sur les taux et l'inflation ne doit pas dépasser un certain pourcentage des Fonds Propres.
- Le test Outlier vient compléter le dispositif de gestion du risque de taux. Le test consiste à calculer une VAN retraitée des fonds propres, avec une collecte non échéancée (livrets, PEL... qui s'écoule en moyenne sur 5 ans) et d'y ajouter les risques optionnel et comportemental. L'impact du choc normatif ne doit pas excéder pas le seuil de 20% des fonds propres réglementaires. En cas de dépassement du seuil, le régulateur peut demander des mesures correctives.

La Caisse régionale utilise des instruments financiers hors bilan pour couvrir son risque de taux. Elle utilise principalement les swaps de taux d'intérêts, mais également les Caps (essentiellement via les avances globales).

Toutes les limites sont assorties de seuil d'alerte.

### **Gestion du risque**

L'analyse du risque de taux est produite chaque trimestre de façon détaillée et une étude simplifiée est réalisée mensuellement entre chaque analyse détaillée. Cette analyse trimestrielle est présentée au Comité de Gestion Financière qui établit les orientations de gestion pour le trimestre à venir.

La couverture financière des Gaps est effectuée par des swaps.

### **Exposition**

Dans le contexte économique et financier actuel, la Caisse régionale maintient sa politique de faible exposition à l'évolution des taux.

Au 30 juin 2022, la Caisse Régionale est exposée à la hausse des taux.

### **Perspectives d'évolution pour le second semestre**

Eu égard à l'environnement économique et aux conditions financières actuelles, la Caisse régionale poursuivra sa politique prudente de gestion du risque de taux. La hausse brutale des taux depuis le début d'année devrait se poursuivre, incitant la gestion à la mise en place de couverture progressives et régulières.

## Risque de change

La Caisse régionale n'est pas exposée au risque de change.

Toutefois, il convient de préciser qu'il peut subsister une exposition devise marginale dans la gestion des excédents de fonds propres, au travers de certains OPCVM, libellés en Euros, mais qui peuvent détenir quelques instruments exposés aux devises dans leur portefeuille. Une limite concernant cette exposition indirecte a été fixée pour l'année 2022 dans la politique financière.

## Risque de liquidité et de financement

La Caisse régionale est exposée, comme tous les établissements de crédit, au risque de ne pas disposer des fonds nécessaires pour faire face à ses engagements. Ce risque se réalise par exemple en cas de retraits massifs des dépôts de la clientèle, d'une crise de confiance ou de liquidité générale du marché (accès aux marchés interbancaires et monétaires). La gestion du risque de liquidité se traduit par la mesure de ce risque au travers de l'étude des échéanciers des emplois et des ressources contractuels ou modélisés, ce qui permet de mettre en évidence les exigibilités à différentes échéances et une politique d'adossement des ressources à des actifs liquides.

Les objectifs de gestion du risque de liquidité :

La gestion du risque de liquidité doit répondre tout d'abord au maintien d'un ratio réglementaire sur des niveaux supérieurs au minimum requis. Ce niveau réglementaire minimum est fixé à 100% pour le ratio LCR (Liquidity Coverage Ratio) depuis le 1er janvier 2018. Le ratio de la Caisse régionale de Toulouse respecte le niveau requis puisqu'il s'établit à 159% au 30 juin 2022.

Le ratio NSFR (Net Stable Funding Ratio) en vigueur depuis juin 2021 est un ratio réglementaire de stock (le LCR étant un ratio de flux) qui compare les actifs de maturité effective ou potentielle supérieure à un an, aux passifs de maturité effective ou potentielle supérieure à un an. La définition du NSFR attribue à chaque élément du bilan une pondération traduisant sa potentialité d'avoir une maturité supérieure à un an. Le NSFR de la Caisse Régionale au 30 juin 2022 s'établit à 113.9% respectant l'exigence de 100%.

L'objectif de gestion de la liquidité vise également à assurer la sécurité de la Caisse régionale en ce qui concerne le risque d'illiquidité, en répondant aux normes fixées pour l'ensemble du groupe Crédit Agricole, tout en veillant à minimiser le coût induit par le risque de liquidité.

Le dispositif repose sur :

- une limite de liquidité à Court Terme (horizon 12 mois),
- une surveillance des risques au travers de stress scénarii,
- une limite pour les Gaps de liquidité à long terme,
- la surveillance d'indicateurs d'équilibre de liquidité : le ratio Crédit/Collecte, la Position en Ressources Stables (PRS), le différentiel emplois/ressources à refinancer/replacer.

## **Gestion du risque**

La Caisse régionale maintient une politique prudente de gestion du ratio de liquidité Bâle 3 (LCR), en s'assurant de conserver en permanence une marge de sécurité suffisante sur ce ratio.

Elle poursuit également la gestion de l'optimisation du refinancement dans le respect des limites court terme (règles définies par Crédit Agricole S.A. dans le cadre de l'organisation des relations internes concernant le risque de liquidité), et de l'encadrement des refinancements à long terme, notamment la gestion concernant la concentration des échéances.

## **Exposition**

La limite court terme de la Caisse régionale est de 268M€ au premier semestre.

La Caisse régionale n'a aucune tombée d'échéance à moyen long terme dépassant les limites imposées au sein du groupe.

Les scénarios de stress de liquidité appliqués aux refinancements et à leurs structures ne montrent aucun signe de faiblesse, ni en terme de volume, ni en terme de coût.

Le déficit Collecte / Crédit est en augmentation sur un an, suite à une activité crédit qui se développe plus rapidement que l'activité collecte.

Toutefois, la Position en Ressources Stables (PRS) de la Caisse régionale a fortement augmenté à 1 694 M€, notamment en raison de la ressource BCE reçue via plusieurs enveloppes TLTRO3.

### **3.4. Risque Opérationnel**

Le dispositif de gestion et de surveillance des risques opérationnels est décrit au sein du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2021, dans le chapitre consacré aux facteurs de risques.

#### **Description - Définition**

Le risque opérationnel correspond au risque de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements extérieurs, risque juridique inclus mais risques stratégique et de réputation exclus.

#### **Principales évolutions**

Sur le premier semestre 2022, la Caisse régionale n'a pas subi de perte atypique liées aux risques opérationnels (en montant ou nature). Le coût du risque opérationnel reste faible et très en deçà des seuils d'alerte. Comme ces 2 dernières années, les pertes du 1er semestre sont principalement portées par la fraude externe (moyens de paiement).

### **3.5. Risque Juridique**

Comme indiqué dans son communiqué du 9 mai 2017, la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Toulouse 31 a été assignée par quelques porteurs de CCI en vue d'obtenir le rachat de leurs titres. Cette action est initiée par l'Association de défense des actionnaires minoritaires (ADAM). La partie adverse a évalué sa demande à 72 M€.

Le Tribunal Judiciaire d'Aix en Provence, dans sa décision du 12 avril 2021, a rejeté la demande de ces porteurs et les a condamnés solidairement aux dépens, ainsi qu'au paiement de la somme de 5 000€ au titre de l'article 700 du CPC, cette décision n'étant pas assortie de l'exécution provisoire.

La décision du Tribunal correspond à l'analyse faite par la Caisse régionale sur l'absence de fondement de cette action. Elle a toutefois fait l'objet d'appel de la part de la partie adverse.

### **3.6. Risque de conformité**

#### **Dispositif de contrôle interne**

Le dispositif de contrôle interne de la Caisse régionale est décrit dans le rapport financier 2021 au paragraphe 4.8.1

#### **Le contrôle périodique**

Le Secteur contrôle périodique est indépendant des unités opérationnelles. Ses missions visent à s'assurer de la conformité des opérations, du respect de la réglementation et des procédures internes, de la maîtrise et du niveau de risque effectivement encouru (identification, enregistrement, encadrement, couverture). Elles ont également pour objectif de porter un diagnostic sur les dispositifs de contrôles visés à l'article 12 a et b de l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne des entreprises du secteur de la banque, ainsi que de ceux permettant d'assurer la fiabilité et l'exactitude des informations financières de gestion et d'exploitation des domaines audités.

Les contrôles effectués par le Secteur contrôle périodique au cours du 1er semestre 2022 se sont inscrits dans le cadre du plan d'audit annuel déterminé en fonction des critères et méthodologies définis par l'Inspection Générale de Crédit Agricole SA et validé par la Direction Générale.

Les guides d'audit sont régulièrement actualisés afin d'intégrer notamment les évolutions réglementaires et de tenir compte des nouvelles zones de risques identifiées, tant pour les missions thématiques que pour celles engagées sur les agences des réseaux.

Afin de répondre aux exigences réglementaires, le dispositif de suivi contrôlé des demandes d'actions correctives issues des missions d'audit est intégré au plan d'audit annuel 2022 en deux vagues semestrielles. D'autre part, le Secteur contrôle périodique a finalisé un suivi spécifique de la mise en œuvre des recommandations de la mission monographique réalisé par l'inspection générale en 2020.

Au titre du 1er semestre 2022, le Secteur Contrôle Périodique a finalisé 10 missions thématiques et en a engagé 6, dont 1 est en processus contradictoire.

# **Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31**

Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit,

Société de courtage d'assurance immatriculée au

Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 951

Siège social : 6 Place Jeanne d'Arc, 31005 Toulouse

N° : 776 916 207 RCS TOULOUSE

## **COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2022**

**(Ayant fait l'objet d'un examen limité)**

Examinés par le Conseil d'administration de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel  
Toulouse 31 en date du 22 juillet 2022

## SOMMAIRE

### **COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2022..... 65**

<b>1. CADRE GENERAL .....</b>	<b>68</b>
PRESENTATION JURIDIQUE DE L'ENTITE .....	68
<b>2. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS .....</b>	<b>69</b>
COMPTE DE RESULTAT.....	69
RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES.....	70
BILAN ACTIF	71
BILAN PASSIF.....	72
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES .....	73
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE.....	76
<b>3. NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS INTERMEDIAIRES RESUMÉS..... 78</b>	<b>78</b>
3.1. PRINCIPES ET MÉTHODES APPLICABLES DANS LE GROUPE, JUGEMENTS ET ESTIMATIONS UTILISÉES .....	78
Normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne non encore appliquées par le Groupe au 30 juin 2022 .....	79
Décisions IFRS IC pouvant affecter le Groupe .....	79
3.2. PRINCIPALES OPERATIONS DE STRUCTURE ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PÉRIODE.....	81
Information portant sur le périmètre de consolidation au 30 juin 2022 .....	81
3.3. RISQUE DE CRÉDIT.....	82
Variation des valeurs comptables et des corrections de valeur pour pertes sur la période .....	82
Expositions au risque souverain.....	90
3.4. NOTES RELATIVES AU RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	92
Produits et charges d'intérêts .....	92
Produits et charges de commissions .....	93
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat.....	93
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres.....	94
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti .....	95
Produits (charges) nets des autres activités.....	95
Charges générales d'exploitation .....	96
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles .....	96
Coût du risque .....	97
Gains ou pertes nets sur autres actifs .....	98
Impôts.....	98
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.....	101
3.5. INFORMATIONS SECTORIELLES .....	102
Information par secteur opérationnel .....	102
3.6. NOTES RELATIVES AU BILAN .....	102
Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat .....	102
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres .....	103
Actifs financiers au coût amorti .....	105
Passifs financiers au coût amorti.....	106
Immeubles de placement.....	107
Provisions .....	108
Capitaux propres .....	110
3.7. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE ET AUTRES GARANTIES .....	112
Engagements donnés et reçus .....	112

<i>Instruments financiers remis et reçus en garantie .....</i>	113
Créances apportées en garantie.....	113
3.8. RECLASSEMENTS D'INSTRUMENTS FINANCIERS .....	114
Principes retenus par le groupe Crédit Agricole .....	114
Reclassements effectués par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31 .....	114
3.9. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS ET INFORMATIONS DIVERSES.....	115
Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur .....	115
Variation du solde des instruments financiers valorisés à la juste valeur selon le niveau 3 .....	119
Réformes des indices de référence .....	122
3.10. PARTIES LIEES.....	125
3.11. ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS AU 30 JUIN 2022 .....	126
<b><u>ATTESTATION DU RESPONSABLE DE L'INFORMATION.....</u></b>	<b><u>127</u></b>
<b><u>RAPPORTS COMMISSAIRES AUX COMPTES.....</u></b>	<b><u>129</u></b>

**Les comptes consolidés sont constitués du cadre général, des états financiers consolidés et des notes annexes aux états financiers**

## **1. Cadre Général**

### **Présentation juridique de l'entité**

La Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31 est une société coopérative à capital variable régie par le Livre V du Code Monétaire et Financier et la loi bancaire du 24 janvier 1984 relative au contrôle et à l'activité des établissements de crédit.

Son siège social est situé au 6, place Jeanne d'Arc, 31005 Toulouse et elle est inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 776 916 207, code NAF 6419 Z.

La cotation des certificats coopératifs d'investissement (CCI) de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31 s'effectue sur Eurolist Paris.

## 2. États financiers consolidés

### COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)	Notes	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Intérêts et produits assimilés	4.1	116 647	219 311	108 509
Intérêts et charges assimilées	4.1	- 40 757	- 92 538	- 43 134
Commissions (produits)	4.2	73 425	132 698	64 298
Commissions (charges)	4.2	- 14 759	- 28 578	- 13 942
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	4.3	4 274	10 881	5 679
<i>Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction</i>		10 241	- 3 953	- 2 975
<i>Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat</i>		- 5 967	14 834	8 654
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	4.4	20 842	20 160	15 696
<i>Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables</i>		- 4 756	974	160
<i>Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)</i>		25 598	19 186	15 536
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	4.5	84	334	-
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		-	-	-
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		-	-	-
Produits des autres activités	4.6	550	6 788	4 277
Charges des autres activités	4.6	- 1 816	- 4 188	- 1 684
<b>Produit net bancaire</b>		<b>158 490</b>	<b>264 868</b>	<b>139 699</b>
Charges générales d'exploitation	4.7	- 84 858	- 159 991	- 82 556
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	4.8	- 5 704	- 12 910	- 6 472
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>67 928</b>	<b>91 967</b>	<b>50 671</b>
Coût du risque	4.9	- 8 001	- 1 819	- 4 128
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>59 927</b>	<b>90 148</b>	<b>46 543</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		-	-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	4.10	- 5	1 176	- 522
Variations de valeur des écarts d'acquisition		-	-	-
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>59 922</b>	<b>91 324</b>	<b>46 021</b>
Impôts sur les bénéfices	4.11	- 9 146	- 21 384	- 10 328
Résultat net d'impôts des activités abandonnées		-	-	-
<b>Résultat net</b>		<b>50 776</b>	<b>69 940</b>	<b>35 693</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-
<b>Résultat net part du Groupe</b>		<b>50 776</b>	<b>69 940</b>	<b>35 693</b>

**RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES**

(en milliers d'euros)	Notes	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
<b>Résultat net</b>		<b>50 776</b>	<b>69 940</b>	<b>35 693</b>
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	4.12	3 503	4 976	1 343
Gains et pertes sur passifs financiers attribuables aux variations du risque de crédit propre (1)	4.12	-	-	-
Gains et pertes sur instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (1)	4.12	- 3 548	149 197	53 265
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence</b>	<b>4.12</b>	<b>- 45</b>	<b>154 173</b>	<b>54 608</b>
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence</b>	<b>4.12</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence</b>	<b>4.12</b>	<b>- 807</b>	<b>- 5 860</b>	<b>- 2 011</b>
<b>Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence</b>	<b>4.12</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur activités abandonnées</b>	<b>4.12</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>	<b>4.12</b>	<b>- 852</b>	<b>148 313</b>	<b>52 597</b>
Gains et pertes sur écarts de conversion	4.12	-	-	-
Gains et pertes sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	4.12	- 8 539	5 660	- 1 426
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	4.12	-	-	-
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en équivalence</b>	<b>4.12</b>	<b>- 8 539</b>	<b>5 660</b>	<b>- 1 426</b>
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence</b>	<b>4.12</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en équivalence</b>	<b>4.12</b>	<b>2 209</b>	<b>- 1 459</b>	<b>371</b>
<b>Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence</b>	<b>4.12</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur activités abandonnées</b>	<b>4.12</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>	<b>4.12</b>	<b>- 6 330</b>	<b>4 201</b>	<b>- 1 055</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>4.12</b>	<b>- 7 182</b>	<b>152 514</b>	<b>51 542</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>		<b>43 594</b>	<b>222 454</b>	<b>87 235</b>
Dont part du Groupe		43 594	222 454	87 235
Dont participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-
(1) Montant du transfert en réserves d'éléments non recyclables	4.12	-	- 20	-

## BILAN ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	30/06/2022	31/12/2021
Caisse, banques centrales		43 061	44 469
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	6.1	274 391	259 967
<i>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</i>		19 636	3 883
<i>Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat</i>		254 755	256 084
Instruments dérivés de couverture		170 947	11 303
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	6.2	1 300 000	1 282 287
<i>Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</i>		333 692	316 399
<i>Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables</i>		966 308	965 888
Actifs financiers au coût amorti	6.3	13 143 102	12 765 238
<i>Prêts et créances sur les établissements de crédit</i>		1 238 147	1 164 461
<i>Prêts et créances sur la clientèle</i>		11 436 897	11 129 737
<i>Titres de dettes</i>		468 058	471 040
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		- 139 276	68 343
Actifs d'impôts courants et différés		33 488	28 048
Comptes de régularisation et actifs divers		125 991	226 600
Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées		-	-
Participation aux bénéfices différée		-	-
Participation dans les entreprises mises en équivalence		-	-
Immeubles de placement	6.5	1 900	1 966
Immobilisations corporelles		93 969	99 104
Immobilisations incorporelles		152	186
Ecart d'acquisition		-	-
<b>Total de l'Actif</b>		<b>15 047 725</b>	<b>14 787 511</b>

## BILAN PASSIF

(en milliers d'euros)	Notes	30/06/2022	31/12/2021
Banques centrales		-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	6.1	14 710	4 582
<i>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</i>		14 710	4 582
<i>Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</i>		-	-
Instruments dérivés de couverture		28 213	106 975
Passifs financiers au coût amorti	6.4	12 692 437	12 600 811
<i>Dettes envers les établissements de crédit</i>		7 382 579	7 278 945
<i>Dettes envers la clientèle</i>		5 109 577	5 074 128
<i>Dettes représentées par un titre</i>		200 281	247 738
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		- 3 900	1 990
Passifs d'impôts courants et différés		7 111	225
Comptes de régularisation et passifs divers		433 035	228 000
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-
Provisions	6.6	34 791	37 351
Dettes subordonnées		-	-
<b>Total dettes</b>		<b>13 206 397</b>	<b>12 979 934</b>

<b>Capitaux propres</b>		<b>1 841 328</b>	<b>1 807 577</b>
Capitaux propres part du Groupe		<b>1 841 309</b>	<b>1 807 558</b>
Capital et réserves liées		328 503	326 059
Réserves consolidées		1 212 642	1 154 989
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		249 388	256 570
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur activités abandonnées		-	-
Résultat de l'exercice		50 776	69 940
Participations ne donnant pas le contrôle		<b>19</b>	<b>19</b>
<b>Total du passif</b>		<b>15 047 725</b>	<b>14 787 511</b>

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Part du Groupe											Participations ne donnant pas le contrôle				Capitaux propres consolidés	
	Capital et réserves liées					Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			Résultat net	Capital réserves liées et résultat	Capital réserves liées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		Capitaux propres			
	Capital	Primes et réserves consolidées liées au capital (1)	Elimination des titres autodétenus	Autres instruments de capitaux propres	Total Capital et réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables				
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2021 Publié</b>	<b>181 675</b>	<b>1 308 028</b>	<b>- 1 332</b>	-	<b>1 488 371</b>	<b>- 1 975</b>	<b>106 031</b>	<b>104 056</b>	-	<b>1 592 428</b>	<b>19</b>	-	-	-	<b>19</b>	<b>1 592 447</b>	
Impacts nouvelles normes, décisions / interprétations IFRIC	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2021</b>	<b>181 675</b>	<b>1 308 028</b>	<b>- 1 332</b>	-	<b>1 488 371</b>	<b>- 1 975</b>	<b>106 031</b>	<b>104 056</b>	-	<b>1 592 428</b>	<b>19</b>	-	-	-	<b>19</b>	<b>1 592 447</b>	
Augmentation de capital	6 718	-	-	-	-	6 718	-	-	-	-	-	6 718	-	-	-	6 718	
Variation des titres autodétenus	-	-	-	-25	-	-25	-	-	-	-	-	-25	-	-	-	-25	
Emissions / remboursements d'instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Rémunération des émissions d'instruments de capitaux propres du 1er semestre 2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Dividendes versés au 1er semestre 2021	-	-10 089	-	-	-	-10 089	-	-	-	-	-	-10 089	-	-	-	-10 089	
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle	-	2	-	-	-	2	-	-	-	-	-	2	-	-	-	2	
Mouvements liés aux paiements en actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires</b>	<b>6 718</b>	<b>- 10 087</b>	<b>- 25</b>	-	<b>- 3 394</b>	<b>-</b>	<b>- 1 055</b>	<b>52 597</b>	<b>51 542</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 3 394</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 3 394</b>	
<b>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>51 542</b>	
Dont gains et pertes sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables transférés en réserves	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Dont gains et pertes sur variation du risque de crédit propre transférés en réserves	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Quote-part dans les variations de capitaux propres hors résultat des entreprises mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Résultat du 1er semestre 2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	35 693	35 693	-	-	35 693	
Autres variations	-	-	-22	-	-	-22	-	-	-	-	-	-22	-	-	-	-22	
<b>Capitaux propres au 30 juin 2021 (2)</b>	<b>188 393</b>	<b>1 297 919</b>	<b>- 1 357</b>	-	<b>1 484 955</b>	<b>- 3 030</b>	<b>158 628</b>	<b>155 598</b>	<b>35 693</b>	<b>1 676 247</b>	<b>19</b>	-	-	-	<b>19</b>	<b>1 676 266</b>	
Augmentation de capital	1 373	-	-	-	-	1 373	-	-	-	-	-	1 373	-	-	-	1 373	
Variation des titres autodétenus	-	-	-	-37	-	-37	-	-	-	-	-	-37	-	-	-	-37	
Emissions / remboursements d'instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Rémunération des émissions d'instruments de capitaux propres du 2nd semestre 2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Dividendes versés au 2nd semestre 2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle	-	-821	-	-	-	-821	-	-	-	-	-	-821	-	-	-	-821	
Mouvements liés aux paiements en actions	-	69	-	-	-	69	-	-	-	-	-	69	-	-	-	69	
<b>Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires</b>	<b>1 373</b>	<b>- 752</b>	<b>- 37</b>	-	<b>584</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>584</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>584</b>	
<b>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>-</b>	<b>20</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>20</b>	<b>5 256</b>	<b>95 716</b>	<b>100 972</b>	<b>100 992</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>100 992</b>	
Dont gains et pertes sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables transférés en réserves	-	20	-	-	20	-	-	-20	-20	-	-	-	-	-	-	-	
Dont gains et pertes sur variation du risque de crédit propre transférés en réserves	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Quote-part dans les variations de capitaux propres hors résultat des entreprises mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	34 247	34 247	-	-	34 247	
Résultat du 2nd semestre 2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 512	-	-	-	-4 512	
Autres variations	-	-	-4 511	-	-	-4 511	-	-	-	-	-	-4 512	-	-	-	-4 512	
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2021</b>	<b>189 766</b>	<b>1 292 676</b>	<b>- 1 394</b>	-	<b>1 481 048</b>	<b>2 226</b>	<b>254 344</b>	<b>256 570</b>	<b>69 940</b>	<b>1 807 558</b>	<b>19</b>	-	-	-	<b>19</b>	<b>1 807 577</b>	
Affectation du résultat 2021	-	69 940	-	-	-	69 940	-	-	-	-69 940	-	-	-	-	-	-	
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2022</b>	<b>189 766</b>	<b>1 362 616</b>	<b>- 1 394</b>	-	<b>1 550 988</b>	<b>2 226</b>	<b>254 344</b>	<b>256 570</b>	-	<b>1 807 558</b>	<b>19</b>	-	-	-	<b>19</b>	<b>1 807 577</b>	
Impacts nouvelles normes, décisions / interprétations IFRIC	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2022 retraité</b>	<b>189 766</b>	<b>1 362 616</b>	<b>- 1 394</b>	-	<b>1 550 988</b>	<b>2 226</b>	<b>254 344</b>	<b>256 570</b>	-	<b>1 807 558</b>	<b>19</b>	-	-	-	<b>19</b>	<b>1 807 577</b>	
Augmentation de capital	2 339	-	-	-	-	2 339	-	-	-	-	-	2 339	-	-	-	2 339	
Variation des titres autodétenus	-	-	-	105	-	105	-	-	-	-	-	105	-	-	-	105	
Emissions / remboursements d'instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Rémunération des émissions d'instruments de capitaux propres du 1er semestre 2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Dividendes versés au 1er semestre 2022	-	-12 199	-	-	-	-12 199	-	-	-	-	-	-12 199	-	-	-	-12 199	
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Mouvements liés aux paiements en actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires</b>	<b>2 339</b>	<b>- 12 199</b>	<b>105</b>	-	<b>- 9 755</b>	<b>-</b>	<b>- 6 330</b>	<b>- 852</b>	<b>- 7 182</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 9 755</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 9 755</b>	
<b>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 7 182</b>	
Dont gains et pertes sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables transférés en réserves	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Dont gains et pertes sur variation du risque de crédit propre transférés en réserves	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Quote-part dans les variations de capitaux propres hors résultat des entreprises mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	50 776	50 776	-	-	50 776	
Résultat du 1er semestre 2022	-	-	-88	-	-	-88	-	-	-	-	-	-88	-	-	-	-88	
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Capitaux propres au 30 juin 2022</b>	<b>192 105</b>	<b>1 350 329</b>	<b>- 1 289</b>	-	<b>1 541 145</b>	<b>- 4 104</b>	<b>253 492</b>	<b>249 388</b>	<b>50 776</b>	<b>1 841 309</b>	<b>19</b>	-	-	-	<b>19</b>	<b>1 841 328</b>	

(1) Réserves consolidées avant élimination des titres d'autoréserve



Les capitaux propres s'élèvent à 1 842 millions d'euros contre 1 809 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2021 en hausse de 33 millions d'euros sur la période.

Leur évolution s'explique par :

- Le résultat au 30 juin 2022 pour 50,8 millions d'euros ;
- L'augmentation du capital des caisses locales : +2,3 millions d'euros ;
- La variation de juste valeur des instruments de capitaux propres et de dettes : -7,1 millions d'euros ;
- La distribution de dividendes à hauteur de -12,2 millions d'euros au titre de l'affectation de résultat 2021.

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	Notes	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>59 922</b>	<b>91 324</b>	<b>46 021</b>
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		5 704	12 907	6 470
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		-	-	-
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions		1 602	357	5 292
Quote-part de résultat lié aux entreprises mises en équivalence		-	-	-
Résultat net des activités d'investissement		- 325	- 1 176	522
Résultat net des activités de financement		71	101	51
Autres mouvements		14 369	- 3 596	15 137
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements</b>		<b>21 421</b>	<b>8 593</b>	<b>27 472</b>
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit		- 3 036	373 822	444 792
Flux liés aux opérations avec la clientèle		- 294 185	- 173 378	- 84 755
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers		- 108 638	- 4 086	- 99 777
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers		294 053	97 556	50 689
Dividendes reçus des entreprises mises en équivalence		-	-	-
Impôts versés		- 6 688	- 23 958	- 9 109
<b>Variation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>		<b>- 118 494</b>	<b>269 956</b>	<b>301 840</b>
<b>Flux provenant des activités abandonnées</b>		-	-	-
<b>Total Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (A)</b>		<b>- 37 151</b>	<b>369 873</b>	<b>375 333</b>
<b>Flux liés aux participations (1)</b>		- 477	- 10 293	- 755
<b>Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles</b>		- 124	- 2 554	- 1 881
<b>Flux provenant des activités abandonnées</b>		-	-	-
<b>Total Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)</b>		<b>- 601</b>	<b>- 12 847</b>	<b>- 2 636</b>
<b>Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (2)</b>		- 9 840	- 2 065	- 3 415
<b>Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (3)</b>		14 639	- 3 524	- 871
<b>Flux provenant des activités abandonnées</b>		-	-	-
<b>Total Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)</b>		<b>4 799</b>	<b>- 5 589</b>	<b>- 4 286</b>
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)</b>		-	-	-
<b>AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (A + B + C + D)</b>		<b>- 32 953</b>	<b>351 437</b>	<b>368 411</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>		<b>951 277</b>	<b>601 832</b>	<b>601 832</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *		44 469	55 302	55 302
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **		906 808	546 530	546 530
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>		<b>918 324</b>	<b>951 277</b>	<b>968 392</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *		43 061	44 469	40 717
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **		875 263	906 808	927 675
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE</b>		<b>- 32 953</b>	<b>349 445</b>	<b>366 560</b>

\* Composé du solde net du poste "Caisse, banques centrales", hors intérêts courus (y compris trésorerie des entités reclassées en activités abandonnées)

\*\* Composé du solde des postes "Comptes ordinaires débiteurs non douteux" et "Comptes et prêts au jour le jour non douteux" tels que détaillés en note 6.3 et des postes "Comptes ordinaires créditeurs" et "Comptes et emprunts au jour le jour" tels que détaillés en note 6.4 (hors intérêts courus)

(1) Flux liés aux participations : Cette ligne recense les effets nets sur la trésorerie des acquisitions et des cessions de titres de participation. Ces opérations externes sont décrites dans la note 2 "Principales opérations de structure et événements significatifs de la période". Au cours du premier semestre 2022, l'impact net des acquisitions sur la trésorerie de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31 s'élève à 438 milliers d'euros, portant notamment sur les opérations suivantes :

- GSO INNOVATION : 408 milliers d'euros
- FONCIERE AGRICOLE D'OCCITANIE : 30 milliers d'euros.

(2) Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires : Le flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires comprend le paiement des dividendes versés par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31 à ses actionnaires, à hauteur de 12 199 milliers d'euros pour le premier semestre 2022

(3) Autres flux nets de trésorerie provenant des flux liés aux opérations de financement : Au cours du premier semestre 2022, les émissions de dettes obligataires s'élèvent à 20 080 milliers d'euros et les remboursements à 4 561 milliers d'euros.

Ce poste recense également les flux liés aux versements d'intérêts sur les dettes subordonnées et obligataires.

### 3. Notes annexes aux comptes consolidés intermédiaires résumés

#### 3.1. Principes et Méthodes applicables dans le Groupe, jugements et estimations utilisées

Les comptes consolidés intermédiaires résumés de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31 au 30 juin 2022 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31 pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2021 établis, en application du règlement CE n°1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out »), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Elles ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2022 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2022.

Celles-ci portent sur :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de 1ère application : exercices ouverts à compter du	Effet significatif dans le Groupe
<b>Amendement à IAS 16</b>  Immobilisations corporelles - Produits antérieurs à l'utilisation prévue	1 <sup>er</sup> janvier 2022	Non
<b>Améliorations des IFRS cycle 2018-2020</b>  - <b>IFRS 1</b> Filiale devenant un nouvel adoptant,  - <b>IFRS 9</b> Décomptabilisation d'un passif financier : frais et commissions à intégrer dans le test des 10 %,  - <b>IAS 41</b> Impôts dans les évaluations de la juste valeur, et  - <b>IFRS 16</b> Avantages incitatifs à la location	1 <sup>er</sup> janvier 2022	Non

<b>Amendement à IFRS 3</b> Références au cadre conceptuel	1 <sup>er</sup> janvier 2022	Non
<b>Amendement à IAS 37</b> Contrats déficitaires - coût d'exécution du contrat	1 <sup>er</sup> janvier 2022	Non

### **Normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne non encore appliquées par le Groupe au 30 juin 2022**

La norme IFRS 17 Contrats d'assurance publiée en mai 2017 remplacera la norme IFRS 4. Elle sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023.

La norme IFRS 17 définit de nouveaux principes en matière de valorisation, de comptabilisation des passifs des contrats d'assurance et d'appréciation de leur profitabilité, ainsi qu'en matière de présentation. Les travaux d'analyse et de préparation de mise en œuvre se poursuivent en 2022.

Compte tenu de l'absence d'activité d'assurance au sein de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31, la norme IFRS 17 n'aura pas d'impact attendu au niveau des comptes consolidés de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31 au 1er janvier 2023.

### **Décisions IFRS IC pouvant affecter le Groupe**

Concerne en particulier, la décision IFRS IC IFRS 9 / IAS 20 relative à la comptabilisation du TLTRO III.

Une troisième série d'opérations de refinancement de long terme a été décidée en mars 2019 par la BCE dont les modalités ont été revues en septembre 2019 puis en mars, avril et décembre 2020 en lien avec la situation de la Covid-19.

Le mécanisme de TLTRO III vise à proposer un refinancement de long terme avec une bonification en cas d'atteinte d'un taux de croissance cible des crédits octroyés aux entreprises et aux ménages, appliquée sur la maturité de trois ans de l'opération TLTRO à laquelle s'ajoute une sur-bonification rémunérant une première incitation supplémentaire et temporaire sur la période d'une année de juin 2020 à juin 2021, puis une seconde incitation supplémentaire et temporaire sur la période d'une année de juin 2021 à juin 2022.

Pour rappel, le traitement comptable retenu par le Groupe depuis 2020 consiste à comptabiliser les bonifications dès que le Groupe estime avoir une assurance raisonnable que le niveau des encours éligibles permettra de remplir les conditions nécessaires à l'obtention de ces bonifications lors de leur exigibilité vis-à-vis de la BCE, c'est-à-dire au terme de l'opération de TLTRO III, et à rattacher cette bonification à la période à laquelle elle se

rapporte prorata temporis. Ce traitement est maintenu pour l'arrêté comptable du 30 juin 2022.

Le groupe ayant atteint les conditions de performance nécessaires à la bonification et sur-bonification du TLTRO, le groupe bénéficiera de l'obtention de l'ensemble des bonifications et sur-bonifications à l'échéance de ce financement.

Ainsi, le Groupe a évalué les intérêts courus au taux de la Facilité de Dépôts - 50 bps flooré à - 100 bps sur la période spéciale de taux d'intérêt (1er janvier 2021 – 23 juin 2021 pour la période afférente à l'exercice 2021), compte tenu de l'atteinte des seuils propres à la première incitation pendant la période spéciale de référence. Sur la période spéciale de taux d'intérêt additionnelle (24 juin 2021 – 23 juin 2022), le taux d'intérêt retenu est également le taux de la Facilité de Dépôts - 50 bps flooré à - 100 bps, compte tenu de l'atteinte des critères du niveau de crédits éligibles propres à la seconde incitation pendant la période spéciale de référence additionnelle.

### **3.2. Principales opérations de structure et événements significatifs de la période**

#### **Information portant sur le périmètre de consolidation au 30 juin 2022**

Les états financiers consolidés incluent les comptes de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31 et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles, selon les dispositions des normes IFRS 10, IFRS 11 et IAS 28, la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31 dispose d'un pouvoir de contrôle, d'un contrôle conjoint ou d'une influence notable, hormis ceux présentant un caractère non significatif par rapport à l'ensemble des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation.

Le périmètre de consolidation de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31 n'a pas fait l'objet de variation significative par rapport au périmètre de consolidation du 31 décembre 2021.

#### **➤ FCT Crédit Agricole Habitat 2022**

Au 30/06/2022, une nouvelle entité (FCT Crédit Agricole Habitat 2022) a été consolidée au sein du groupe Crédit Agricole, née d'une opération de titrisation réalisée par les 39 Caisses régionales, le 9 mars 2022. Cette transaction est un RMBS français placé sur le marché.

Cette opération s'est traduite par une cession de crédits à l'habitat originés par les 39 Caisses régionales au FCT Crédit Agricole Habitat 2022 pour un montant de 1 milliard d'euros. Les titres senior adossés au portefeuille de créances habitat ont été placés auprès d'investisseurs (établissements de crédit (50%), fonds d'investissement (25%), banques centrales (25%)).

Dans le cadre de cette titrisation, la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31 a cédé, à l'origine, des crédits habitat pour un montant de 23 millions d'euros au FCT Crédit Agricole Habitat 2022. Elle a souscrit pour 20,1 millions de titres seniors et 3,3 millions d'euros de titres subordonnés.

Par ailleurs, l'entité FCT Crédit Agricole Habitat 2017 est sortie du périmètre, l'opération de titrisation émise sur le marché ayant été débouclée le 28 mars 2022.

Au 30 juin 2022, la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31 ayant participé aux opérations de titrisation Crédit Agricole Habitat a consolidé ses quotes-parts (analyse par silo) de chacun des FCT, le complément de prix de cession, le mécanisme de garantie ainsi que la convention de remboursement interne limitant in fine la responsabilité de chaque cédant à hauteur des « gains et pertes » réellement constatés sur les créances qu'il a cédées au FCT.

### 3.3. Risque de crédit

#### **Variation des valeurs comptables et des corrections de valeur pour pertes sur la période**

(Cf. chapitre "Facteurs de risque – Risques de crédit") – « Informations au titre du Pilier 3 »

#### **Variation des valeurs comptables et des corrections de valeur pour pertes sur la période**

Les corrections de valeur pour pertes correspondent aux dépréciations sur actifs et aux provisions sur engagement hors bilan comptabilisées en résultat net (Coût du risque) au titre du risque de crédit.

Les tableaux suivants présentent un rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des corrections de valeur pour perte comptabilisées en Coût du risque et des valeurs comptables associées, par catégorie comptable et type d'instruments.

## Actifs financiers au coût amorti : Titres de dettes

(en milliers d'euros)	Actifs sains				Actifs dépréciés (Stage 3)		Total		
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)		Actifs soumis à une ECL à maturité (Stage 2)						
	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute (a)	Correction de valeur pour pertes (b)	Valeur nette comptable (a) + (b)
Au 31 décembre 2021	468 187	- 185	3 076	- 38	-	-	471 263	- 223	471 040
Transferts d'actifs en cours de vie d'un Stage à l'autre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Transferts de Stage 1 vers Stage 2	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Retour de Stage 2 vers Stage 1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Transferts vers Stage 3 (1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Retour de Stage 3 vers Stage 2 / Stage 1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total après transferts</b>	<b>468 187</b>	<b>- 185</b>	<b>3 076</b>	<b>- 38</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>471 263</b>	<b>- 223</b>	<b>471 040</b>
Variations des valeurs comptables brutes et des corrections de valeur pour pertes	- 2 942	- 16	-	8	-	-	- 2 942	- 8	
Nouvelle production : achat, octroi, origination,... (2)	179 944	- 6	-	-	-	-	179 944	- 6	
Décomptabilisation : cession, remboursement, arrivée à échéance...	- 182 886	20	-	-	-	-	- 182 886	20	
Passages à perte	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Modifications de flux sur restructurations pour cause de difficultés financières	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Evolution des paramètres de risque de crédit des modèles sur la période	-	- 30	-	7	-	-	-	- 23	
Changements dans le modèle / méthodologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	1	-	-	-	1	
<b>Total</b>	<b>465 245</b>	<b>- 201</b>	<b>3 076</b>	<b>- 30</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>468 321</b>	<b>- 231</b>	<b>468 090</b>
Variations de la valeur comptable attribuables à des modalités d'évaluation comptable spécifiques (sans impact significatif sur le montant de correction de valeur pour perte) (3)	-	-	- 32	-	-	-	- 32	-	
<b>Au 30 juin 2022</b>	<b>465 245</b>	<b>- 201</b>	<b>3 044</b>	<b>- 30</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>468 289</b>	<b>- 231</b>	<b>468 058</b>
Encours contractuels des actifs financiers qui ont été sortis du bilan au cours de la période et qui font encore l'objet de mesures d'exécution	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(1) Les transferts vers le Stage 3 correspondent à des encours classés initialement en Stage 1, qui, au cours de l'année, ont fait l'objet d'un déclassement directement en Stage 3, ou en Stage 2 puis en Stage 3.

(2) Les originations en Stage 2 peuvent inclure des encours originés en Stage 1 reclassés en Stage 2 au cours de la période.

(3) Inclut les variations des réévaluations de juste valeur des instruments micro-couverts, les variations relatives à l'utilisation de la méthode du TIE (notamment amortissements des surcotes/décotes), les variations relatives à la désactualisation des décotes constatées sur crédits restructurés (reprise en PNB sur la maturité résiduelle de l'actif)

## Actifs financiers au coût amorti : Prêts et créances sur les établissements de crédit (hors opérations internes au Crédit Agricole)

(en milliers d'euros)	Actifs sains				Actifs dépréciés (Stage 3)		Total		
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)		Actifs soumis à une ECL à maturité (Stage 2)						
	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute (a)	Correction de valeur pour pertes (b)	Valeur nette comptable (a) + (b)
<b>Au 31 décembre 2021</b>	<b>56 090</b>	-	-	-	-	-	<b>56 090</b>	-	<b>56 090</b>
Transferts d'actifs en cours de vie d'un Stage à l'autre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Transferts de Stage 1 vers Stage 2	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Retour de Stage 2 vers Stage 1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Transferts vers Stage 3 (1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Retour de Stage 3 vers Stage 2 / Stage 1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total après transferts</b>	<b>56 090</b>	-	-	-	-	-	<b>56 090</b>	-	<b>56 090</b>
<b>Variations des valeurs comptables brutes et des corrections de valeur pour pertes</b>	<b>20 253</b>	<b>- 1</b>	-	-	-	-	<b>20 253</b>	<b>- 1</b>	
Nouvelle production : achat, octroi, origination,... (2)	156 782	- 2	-	-	-	-	156 782	- 2	
Décomptabilisation : cession, remboursement, arrivée à échéance...	- 136 529	1	-	-	-	-	- 136 529	1	
Passages à perte	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Modifications de flux sur restructurations pour cause de difficultés financières	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Evolution des paramètres de risque de crédit des modèles sur la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Changements dans le modèle / méthodologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>76 343</b>	<b>- 1</b>	-	-	-	-	<b>76 343</b>	<b>- 1</b>	<b>76 342</b>
Variations de la valeur comptable attribuables à des modalités d'évaluation comptable spécifiques (sans impact significatif sur le montant de correction de valeur pour perte) (3)	69 456	-	-	-	-	-	69 456	-	
<b>Au 30 juin 2022</b>	<b>145 799</b>	<b>- 1</b>	-	-	-	-	<b>145 799</b>	<b>- 1</b>	<b>145 798</b>
Encours contractuels des actifs financiers qui ont été sortis du bilan au cours de la période et qui font encore l'objet de mesures d'exécution	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(1) Les transferts vers le Stage 3 correspondent à des encours classés initialement en Stage 1, qui, au cours de l'année, ont fait l'objet d'un déclassement directement en Stage 3, ou en Stage 2 puis en Stage 3

(2) Les originations en Stage 2 peuvent inclure des encours originés en Stage 1 reclassés en Stage 2 au cours de la période.

(3) Inclut les variations des réévaluations de juste valeur des instruments micro-couverts, les variations relatives à l'utilisation de la méthode du TIE (notamment amortissements des surcotes/décotes), les variations relatives à la désactualisation des décotes constatées sur crédits restructurés (reprise en PNB sur la maturité résiduelle de l'actif), les variations des créances rattachées

## Actifs financiers au coût amorti : Prêts et créances sur la clientèle

(en milliers d'euros)	Actifs sains				Actifs dépréciés (Stage 3)		Total		
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)		Actifs soumis à une ECL à maturité (Stage 2)						
	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute (a)	Correction de valeur pour pertes (b)	Valeur nette comptable (a) + (b)
Au 31 décembre 2021	10 526 560	- 28 051	599 364	- 29 982	148 142	- 86 296	11 274 066	- 144 329	11 129 737
Transferts d'actifs en cours de vie d'un Stage à l'autre	- 79 678	- 4 889	69 674	8 190	10 004	- 3 275	-	26	
Transferts de Stage 1 vers Stage 2	- 305 620	1 148	305 620	- 3 915			-	- 2 767	
Retour de Stage 2 vers Stage 1	229 875	- 6 082	- 229 875	11 149			-	5 067	
Transferts vers Stage 3 (1)	- 6 188	135	- 10 864	1 176	17 052	- 4 445	-	- 3 134	
Retour de Stage 3 vers Stage 2 / Stage 1	2 255	- 90	4 793	- 220	- 7 048	1 170	-	860	
<b>Total après transferts</b>	<b>10 446 882</b>	<b>- 32 940</b>	<b>669 038</b>	<b>- 21 792</b>	<b>158 146</b>	<b>- 89 571</b>	<b>11 274 066</b>	<b>- 144 303</b>	<b>11 129 763</b>
<b>Variations des valeurs comptables brutes et des corrections de valeur pour pertes</b>	<b>375 987</b>	<b>4 069</b>	<b>- 35 874</b>	<b>- 9 449</b>	<b>- 16 762</b>	<b>8 164</b>	<b>323 351</b>	<b>2 784</b>	
Nouvelle production : achat, octroi, origination... (2)	1 212 647	- 5 692	18 796	- 2 278			1 231 443	- 7 970	
Décomptabilisation : cession, remboursement, arrivée à échéance...	- 836 660	3 140	- 54 669	2 892	- 9 859	5 567	- 901 188	11 599	
Passages à perte					- 6 903	6 817	- 6 903	6 817	
Modifications de flux sur restructurations pour cause de difficultés financières			- 1			135	- 1	135	
Evolution des paramètres de risque de crédit des modèles sur la période			6 621		- 10 063		- 4 670		- 8 112
Changements dans le modèle / méthodologie			-			-			
Variations de périmètre		-	-			-	-	-	
Autres		-	-			315	-	315	
<b>Total</b>	<b>10 822 869</b>	<b>- 28 871</b>	<b>633 164</b>	<b>- 31 241</b>	<b>141 384</b>	<b>- 81 407</b>	<b>11 597 417</b>	<b>- 141 519</b>	<b>11 455 898</b>
Variations de la valeur comptable attribuables à des modalités d'évaluation comptable spécifiques (sans impact significatif sur le montant de correction de valeur pour perte) (3)	- 20 965		- 234		2 198		- 19 001		
<b>Au 30 juin 2022 (4)</b>	<b>10 801 904</b>	<b>- 28 871</b>	<b>632 930</b>	<b>- 31 241</b>	<b>143 582</b>	<b>- 81 407</b>	<b>11 578 416</b>	<b>- 141 519</b>	<b>11 436 897</b>
Encours contractuels des actifs financiers qui ont été sortis du bilan au cours de la période et qui font encore l'objet de mesures d'exécution	-		-		-		-		

(1) Les transferts vers le Stage 3 correspondent à des encours classés initialement en Stage 1, qui, au cours de l'année, ont fait l'objet d'un déclassement directement en Stage 3, ou en Stage 2 puis en Stage 3.

(2) Les originations en Stage 2 peuvent inclure des encours originés en Stage 1 reclassés en Stage 2 au cours de la période.

(3) Inclut les variations des réévaluations de juste valeur des instruments micro-couverts, les variations relatives à l'utilisation de la méthode du TIE (notamment amortissements des surcotes/décotes), les variations relatives à la désactualisation des décotes constatées sur crédits restructurés (reprise en PNB sur la maturité résiduelle de l'actif), les variations des créances rattachées

(4) Au 30 juin 2022, le montant des prêts garantis par l'Etat (PGE) accordés à la clientèle par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31 dans le cadre des mesures de soutien à l'économie suite à la crise sanitaire liée à la COVID-19 s'élève à 289 millions d'euros [i.e. capital restant dû des PGE].



## Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres : Titres de dettes

(en milliers d'euros)	Actifs sains				Actifs dépréciés (Stage 3)		Total	
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)		Actifs soumis à une ECL à maturité (Stage 2)					
	Valeur comptable	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable	Correction de valeur pour pertes
Au 31 décembre 2021	316 399	- 128	-	-	-	-	316 399	- 128
Transferts d'actifs en cours de vie d'un Stage à l'autre	-	-	-	-	-	-	-	-
Transferts de Stage 1 vers Stage 2	-	-	-	-	-	-	-	-
Retour de Stage 2 vers Stage 1	-	-	-	-	-	-	-	-
Transferts vers Stage 3 (1)	-	-	-	-	-	-	-	-
Retour de Stage 3 vers Stage 2 / Stage 1	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total après transferts</b>	<b>316 399</b>	<b>- 128</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>316 399</b>	<b>- 128</b>
<b>Variations des valeurs comptables et des corrections de valeur pour pertes</b>	<b>- 7 854</b>	<b>- 13</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 7 854</b>	<b>- 13</b>
Réévaluation de juste valeur sur la période	- 26 481	-	-	-	-	-	- 26 481	-
Nouvelle production : achat, octroi, origination,... (2)	190 939	- 55	-	-	-	-	190 939	- 55
Décomptabilisation : cession, remboursement, arrivée à échéance...	- 172 312	58	-	-	-	-	- 172 312	58
Passages à perte	-	-	-	-	-	-	-	-
Modifications de flux sur restructurations pour cause de difficultés financières	-	-	-	-	-	-	-	-
Evolution des paramètres de risque de crédit des modèles sur la période	-	- 14	-	-	-	-	-	- 14
Changements dans le modèle / méthodologie	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	- 2	-	-	-	-	-	- 2
<b>Total</b>	<b>308 545</b>	<b>- 141</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>308 545</b>	<b>- 141</b>
Variations de la valeur comptable attribuables à des modalités d'évaluation comptable spécifiques (sans impact significatif sur le montant de correction de valeur pour perte) (3)	25 147	-	-	-	-	-	25 147	-
<b>Au 30 juin 2022</b>	<b>333 692</b>	<b>- 141</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>333 692</b>	<b>- 141</b>
Encours contractuels des actifs financiers qui ont été sortis du bilan au cours de la période et qui font encore l'objet de mesures d'exécution	-	-	-	-	-	-	-	-

(1) Les transferts vers le Stage 3 correspondent à des encours classés initialement en Stage 1, qui, au cours de l'année, ont fait l'objet d'un déclassement directement en Stage 3, ou en Stage 2 puis en Stage 3.

(2) Les originations en Stage 2 peuvent inclure des encours originés en Stage 1 reclassés en Stage 2 au cours de la période.

(3) Inclut les impacts relatifs à l'utilisation de la méthode du TIE (notamment amortissements des surcotes/décotes)

## **Engagements de financement (hors opérations internes au Crédit Agricole)**

(en milliers d'euros)	Engagements sains				Engagements provisionnés (Stage 3)		Total		
	Engagements soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)		Engagements soumis à une ECL à maturité (Stage 2)						
	Montant de l'engagement	Correction de valeur pour pertes	Montant de l'engagement	Correction de valeur pour pertes	Montant de l'engagement	Correction de valeur pour pertes	Montant de l'engagement (a)	Correction de valeur pour pertes (b)	Montant net de l'engagement (a) + (b)
<b>Au 31 décembre 2021</b>	<b>900 923</b>	- 4 185	27 771	- 1 266	3 080	- 620	931 774	- 6 071	925 703
Transferts d'engagements en cours de vie d'un Stage à l'autre	2 299	- 345	- 2 299	314	-	-	-	- 31	
Transferts de Stage 1 vers Stage 2	- 9 900	41	9 900	- 155			-	- 114	
Retour de Stage 2 vers Stage 1	12 199	- 386	- 12 199	469			-	83	
Transferts vers Stage 3 (1)	-	-	-	-			-	-	
Retour de Stage 3 vers Stage 2 / Stage 1	-	-	-	-			-	-	
<b>Total après transferts</b>	<b>903 222</b>	- 4 530	25 472	- 952	3 080	- 620	931 774	- 6 102	925 672
Variations des montants de l'engagement et des corrections de valeur pour pertes	30 219	- 279	1 320	- 843	138	-	31 677	- 1 122	
Nouveaux engagements donnés (2)	415 238	- 2 273	9 912	- 952			425 150	- 3 225	
Extinction des engagements	- 384 715	2 197	- 7 134	590	-	-	- 391 849	2 787	
Passages à perte					- 1	-	- 1	-	
Modifications de flux sur restructurations pour cause de difficultés financières	-	-	-	-			-	-	
Evolution des paramètres de risque de crédit des modèles sur la période		- 202		- 481				- 683	
Changements dans le modèle / méthodologie		-		-					
Variations de périmètre	-	-	-	-			-	-	
Autres	- 304	- 1	- 1 458	-	139	-	- 1 623	- 1	
<b>Au 30 juin 2022</b>	<b>933 441</b>	- 4 809	26 792	- 1 795	3 218	- 620	963 451	- 7 224	956 227

(1) Les transferts vers le Stage 3 correspondent à des engagements classés initialement en Stage 1, qui, au cours de l'année, ont fait l'objet d'un déclassement directement en Stage 3, ou en Stage 2 puis en Stage 3.

(2) Les nouveaux engagements donnés en Stage 2 peuvent inclure des engagements originés en Stage 1 reclassés en Stage 2 au cours de la période.

## ***Engagements de garantie (hors opérations internes au Crédit Agricole)***

(en milliers d'euros)	Engagements sains				Engagements provisionnés (Stage 3)		Total		
	Engagements soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)		Engagements soumis à une ECL à maturité (Stage 2)		Engagements provisionnés (Stage 3)				
	Montant de l'engagement	Correction de valeur pour pertes	Montant de l'engagement	Correction de valeur pour pertes	Montant de l'engagement	Correction de valeur pour pertes	Montant de l'engagement (a)	Correction de valeur pour pertes (b)	Montant net de l'engagement (a) + (b)
<b>Au 31 décembre 2021</b>	<b>591 062</b>	<b>- 2 081</b>	<b>3 405</b>	<b>- 632</b>	<b>7 942</b>	<b>- 4 844</b>	<b>602 409</b>	<b>- 7 557</b>	<b>594 852</b>
Transferts d'engagements en cours de vie d'un Stage à l'autre									
Transferts de Stage 1 vers Stage 2	53	- 211	- 53	269	-	-	-	58	
Retour de Stage 2 vers Stage 1	- 727	15	727	- 48	-	-	-	- 33	
Retour de Stage 3 vers Stage 2 / Stage 1	780	- 226	- 780	317	-	-	-	91	
Transferts vers Stage 3 (1)	-	-	-	-	-	-	-	-	
Total après transferts	<b>591 115</b>	<b>- 2 292</b>	<b>3 352</b>	<b>- 363</b>	<b>7 942</b>	<b>- 4 844</b>	<b>602 409</b>	<b>- 7 499</b>	<b>594 910</b>
Variations des montants de l'engagement et des corrections de valeur pour pertes									
Nouveaux engagements donnés (2)	- 10 241	560	- 685	- 184	759	- 162	- 10 167	214	
Extinction des engagements	24 431	- 260	393	- 167	-	-	24 824	- 427	
Passages à perte	- 76 450	553	- 1 007	48	- 258	257	- 77 715	858	
Modifications de flux sur restructurations pour cause de difficultés financières	-	-	-	-	-	-	-	-	
Evolution des paramètres de risque de crédit des modèles sur la période	-	267	-	- 65	-	- 419	-	- 217	
Changements dans le modèle / méthodologie	-	-	-	-	-	-	-	-	
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres	41 778	-	- 71	-	1 017	-	42 724	-	
<b>Au 30 juin 2022</b>	<b>580 874</b>	<b>- 1 732</b>	<b>2 667</b>	<b>- 547</b>	<b>8 701</b>	<b>- 5 006</b>	<b>592 242</b>	<b>- 7 285</b>	<b>584 957</b>

(1) Les transferts vers le Stage 3 correspondent à des engagements classés initialement en Stage 1, qui, au cours de l'année, ont fait l'objet d'un déclassement directement en Stage 3, ou en Stage 2 puis en Stage 3.

(2) Les nouveaux engagements donnés en Stage 2 peuvent inclure des engagements originés en Stage 1 reclassés en Stage 2 au cours de la période.

## Expositions au risque souverain

Le périmètre des expositions souveraines recensées couvre les expositions à l'Etat, hors collectivités locales. Les créances fiscales sont exclues du recensement.

L'exposition aux dettes souveraines correspond à une exposition nette de dépréciation (valeur au bilan) présentée à la fois brute et nette de couverture.

Les expositions de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31 au risque souverain sont les suivantes :

### Activité bancaire

30/06/2022 (en milliers d'euros)	Expositions nettes de dépréciations						
	Actifs financiers à la juste valeur par résultat		Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Actifs financiers au coût amorti	Total activité banque brut de couvertures	Couvertures	Total activité banque net de couvertures
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat					
Allemagne	-	-	-	9 886	9 886	-	9 886
Arabie Saoudite	-	-	-	-	-	-	-
Autriche	-	-	-	-	-	-	-
Belgique	-	-	-	-	-	-	-
Brésil	-	-	-	-	-	-	-
Chine	-	-	-	-	-	-	-
Egypte	-	-	-	-	-	-	-
Espagne	-	-	-	-	-	-	-
Etats-Unis	-	-	-	-	-	-	-
France	-	-	43 664	94 132	137 796	-	137 796
Hong Kong	-	-	-	-	-	-	-
Italie	-	-	-	-	-	-	-
Japon	-	-	-	-	-	-	-
Liban	-	-	-	-	-	-	-
Maroc	-	-	-	-	-	-	-
Pologne	-	-	-	-	-	-	-
Royaume-Uni	-	-	-	-	-	-	-
Russie	-	-	-	-	-	-	-
Turquie	-	-	-	-	-	-	-
Ukraine	-	-	-	-	-	-	-
Autres pays souverains	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	-	-	<b>43 664</b>	<b>104 018</b>	<b>147 682</b>	-	<b>147 682</b>

31/12/2021  (en milliers d'euros)	Expositions nettes de dépréciations						
	Actifs financiers à la juste valeur par résultat		Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Actifs financiers au coût amorti	Total activité banque brut de couvertures	Couvertures	Total activité banque net de couvertures
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat					
Allemagne	-	-	-	9 888	9 888	-	9 888
Arabie Saoudite	-	-	-	-	-	-	-
Autriche	-	-	-	-	-	-	-
Belgique	-	-	-	-	-	-	-
Brésil	-	-	-	-	-	-	-
Chine	-	-	-	-	-	-	-
Egypte	-	-	-	-	-	-	-
Espagne	-	-	-	-	-	-	-
Etats-Unis	-	-	-	-	-	-	-
France	-	-	21 768	95 051	116 819	-	116 819
Hong Kong	-	-	-	-	-	-	-
Italie	-	-	-	-	-	-	-
Japon	-	-	-	-	-	-	-
Liban	-	-	-	-	-	-	-
Maroc	-	-	-	-	-	-	-
Pologne	-	-	-	-	-	-	-
Royaume-Uni	-	-	-	-	-	-	-
Russie	-	-	-	-	-	-	-
Turquie	-	-	-	-	-	-	-
Ukraine	-	-	-	-	-	-	-
Autres pays souverains	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>21 768</b>	<b>104 939</b>	<b>126 707</b>	<b>-</b>	<b>126 707</b>

### 3.4. Notes relatives au résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

#### Produits et charges d'intérêts

(en milliers d'euros)	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Sur les actifs financiers au coût amorti	110 285	214 858	105 623
Opérations avec les établissements de crédit	834	1 720	897
Opérations internes au Crédit Agricole	9 744	23 302	11 212
Opérations avec la clientèle	97 426	185 157	91 165
Opérations de location-financement	-	-	-
Titres de dettes	2 281	4 679	2 349
Sur les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 178	31	877
Opérations avec les établissements de crédit	-	-	-
Opérations avec la clientèle	-	-	-
Titres de dettes	1 178	31	877
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	5 184	4 422	2 009
Autres intérêts et produits assimilés	-	-	-
<b>Produits d'intérêts (1) (2)</b>	<b>116 647</b>	<b>219 311</b>	<b>108 509</b>
Sur les passifs financiers au coût amorti	- 24 482	- 55 545	- 26 390
Opérations avec les établissements de crédit	- 685	- 2 049	- 1 081
Opérations internes au Crédit Agricole	- 22 603	- 49 972	- 23 184
Opérations avec la clientèle	- 1 568	- 4 086	- 2 378
Opérations de location-financement	-	-	-
Dettes représentées par un titre	374	562	253
Dettes subordonnées	-	-	-
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	- 16 243	- 36 916	- 16 709
Autres intérêts et charges assimilées	- 32	- 77	- 35
<b>Charges d'intérêts</b>	<b>- 40 757</b>	<b>- 92 538</b>	<b>- 43 134</b>

(1) dont 373 milliers d'euros sur créances dépréciées (Stage 3) au 30 juin 2022 contre 1 114 milliers d'euros au 31 décembre 2021 et 611 milliers d'euros au 30 juin 2021

(2) dont 2 633 milliers d'euros correspondant à des bonifications reçues de l'Etat au 30 juin 2022 contre 5 216 milliers d'euros au 31 décembre 2021 et 2 536 milliers d'euros au 30 juin 2021

Les montants d'intérêts négatifs enregistrés en produits d'intérêts et charges d'intérêts sont respectivement de 8 395 milliers d'euros et 248 milliers d'euros.

## Produits et charges de commissions

(en milliers d'euros)	30/06/2022			31/12/2021			30/06/2021		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	281	- 35	246	348	- 71	277	176	- 32	144
Sur opérations internes au Crédit Agricole	6 157	- 8 919	- 2 762	12 362	- 17 611	- 5 249	6 194	- 8 705	- 2 511
Sur opérations avec la clientèle	2 606	- 245	2 361	4 645	- 624	4 021	2 734	- 296	2 438
Sur opérations sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sur opérations de change	57	-	57	103	-	103	47	-	47
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	151	- 3	148	13	-	13	-	-	-
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	63 695	- 5 557	58 138	113 895	- 10 272	103 623	54 411	- 4 850	49 561
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	478	-	478	1 332	-	1 332	736	- 59	677
<b>Total Produits et charges de commissions</b>	<b>73 425</b>	<b>- 14 759</b>	<b>58 666</b>	<b>132 698</b>	<b>- 28 578</b>	<b>104 120</b>	<b>64 298</b>	<b>- 13 942</b>	<b>50 356</b>

## Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers d'euros)	30/06/2022			31/12/2021			30/06/2021		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Dividendes reçus	499		499	1 300		1 300	639		639
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur actif/passif détenus à des fins de transaction				10 071		- 3 957		- 2 970	
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat				130		46		46	
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur instruments de dette ne remplissant pas les critères SPPI				- 9 518		12 094		7 189	
Gains ou pertes nets sur actifs représentatifs de contrats en unités de compte				-		-		-	
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat sur option (1)				-		-		-	
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)				618		598		277	
Résultat de la comptabilité de couverture				2 474		800		498	
<b>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</b>				<b>4 274</b>		<b>10 881</b>		<b>5 679</b>	

(1) Hors spread de crédit émetteur pour les passifs à la juste valeur par résultat sur option concernés

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/2022			31/12/2021			30/06/2021		
	Profits	Pertes	Net	Profits	Pertes	Net	Profits	Pertes	Net
<b>Couverture de juste valeur</b>	<b>48 767</b>	<b>- 48 594</b>	<b>173</b>	<b>65 506</b>	<b>- 65 489</b>	<b>17</b>	<b>71 179</b>	<b>- 71 123</b>	<b>56</b>
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	6 582	- 40 977	- 34 395	24 662	- 40 838	- 16 176	29 400	- 38 552	- 9 152
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couverture)	42 185	- 7 617	34 568	40 844	- 24 651	16 193	41 779	- 32 571	9 208
<b>Couverture de flux de trésorerie</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Couverture d'investissements nets dans une activité à l'étranger</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Couverture de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers</b>	<b>264 931</b>	<b>- 262 630</b>	<b>2 301</b>	<b>244 667</b>	<b>- 243 884</b>	<b>783</b>	<b>267 701</b>	<b>- 267 259</b>	<b>442</b>
Variations de juste valeur des éléments couverts	31 727	- 233 204	- 201 477	81 884	- 162 797	- 80 913	108 641	- 159 074	- 50 433
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	233 204	- 29 426	203 778	162 783	- 81 087	81 696	159 060	- 108 185	50 875
<b>Couverture de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total Résultat de la comptabilité de couverture</b>	<b>313 698</b>	<b>- 311 224</b>	<b>2 474</b>	<b>310 173</b>	<b>- 309 373</b>	<b>800</b>	<b>338 880</b>	<b>- 338 382</b>	<b>498</b>

### Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres

(en milliers d'euros)	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables (1)	- 4 756	974	160
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes) (2)	25 598	19 186	15 536
<b>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>20 842</b>	<b>20 160</b>	<b>15 696</b>

(1) Hors résultat de cession sur instruments de dettes dépréciés (Stage 3) mentionné en note 4.9 « Coût du risque ».

(2) Dont dividendes sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables décomptabilisés au cours de la période de 25 616 milliers d'euros.

SACAM ASSURANCE CAUTIONS	68
SACAM DEVELOPPEMENT	282
SACAM IMMOBILIER	14
GRAND SUD-OUEST CAPITAL	3 452
SACAM MUTUALISATION	9
SACAM INTERNATIONAL	121
SACAM PARTICIPATION	297
CATS	26
SAS LA BOETIE	21 207
SOTEL	93
C2MS	40
CAPS - Crédit Agricole Protection Sécurité	7
<b>Total</b>	<b>25 616</b>

### Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti

(en milliers d'euros)	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Titres de dettes	84	334	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-
<b>Gains résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti</b>	<b>84</b>	<b>334</b>	-
Titres de dettes	-	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-
<b>Pertes résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	-
<b>Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti (1)</b>	<b>84</b>	<b>334</b>	-

(1) Hors résultat sur décomptabilisation d'instruments de dettes dépréciés (Stage 3) mentionné en note 4.9 « Coût du risque ».

Au cours de l'exercice, la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31 a procédé à la cession d'actifs au coût amorti en raison :de cessions fréquentes non significatives.

### Produits (charges) nets des autres activités

(en milliers d'euros)	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation	-	-	-
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrats d'assurance	-	-	-
Autres produits nets de l'activité d'assurance	-	-	-
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance	-	-	-
Produits nets des immeubles de placement	250	429	92
Autres produits (charges) nets	- 1 516	2 171	2 501
<b>Produits (charges) des autres activités</b>	<b>- 1 266</b>	<b>2 600</b>	<b>2 593</b>

Un détail des reclassements effectués au cours de la période est présenté en Note 8 "Reclassements d'instruments financiers".

## Charges générales d'exploitation

(en milliers d'euros)	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Charges de personnel	- 51 543	- 101 080	- 50 085
Impôts, taxes et contributions réglementaires (1)	- 6 472	- 6 679	- 5 649
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	- 26 843	- 52 232	- 26 822
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>- 84 858</b>	<b>- 159 991</b>	<b>- 82 556</b>

(1) Dont 3 148 milliers d'euros comptabilisés au titre du fonds de résolution au 30 juin 2022 contre 2 125 milliers d'euros au 31 décembre 2021 et 2 125 milliers d'euros au 30 juin 2021

## Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

(en milliers d'euros)	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>- 6 034</b>	<b>- 12 702</b>	<b>- 6 314</b>
Immobilisations corporelles (1)	- 5 996	- 12 624	- 6 275
Immobilisations incorporelles	- 38	- 78	- 39
<b>Dotations (reprises) aux dépréciations (2)</b>	<b>330</b>	<b>- 208</b>	<b>- 158</b>
Immobilisations corporelles	330	- 208	- 158
Immobilisations incorporelles	-	-	-
<b>Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>- 5 704</b>	<b>- 12 910</b>	<b>- 6 472</b>

(1) Dont 839 milliers d'euros comptabilisés au titre de l'amortissement du droit d'utilisation au 30 juin 2022 contre 1 742 milliers d'euros au 31 décembre 2021 et 867 milliers d'euros au 30 juin 2021

(2) Dont 330 milliers d'euros comptabilisés au titre des reprises aux dépréciations du droit d'utilisation au 30 juin 2022 contre 208 milliers d'euros comptabilisés au titre des dotations au 31 décembre 2021 et 158 milliers d'euros de dotations au 30 juin 2021

## Coût du risque

(en milliers d'euros)	30/06/202	31/12/202	30/06/202
<b>Dotations nettes de reprises des dépréciations sur actifs et provisions sur engagements hors bilan sains (Stage 1 et Stage 2) (A)</b>	<b>- 2 816</b>	<b>- 1 642</b>	<b>- 2 708</b>
<b>Stage 1 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir</b>	<b>- 1 120</b>	<b>- 4 737</b>	<b>- 3 005</b>
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	- 11	- 70	- 10
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	- 835	- 2 545	- 1 849
Engagements par signature	- 274	- 2 122	- 1 146
<b>Stage 2 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie</b>	<b>- 1 696</b>	<b>3 095</b>	<b>297</b>
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-	-
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	- 1 252	1 280	671
Engagements par signature	- 444	1 815	- 374
<b>Dotations nettes de reprises des dépréciations sur actifs et provisions sur engagements hors bilan dépréciés (Stage 3) (B)</b>	<b>- 2 460</b>	<b>- 144</b>	<b>- 1 154</b>
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-	-
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	- 2 298	- 122	536
Engagements par signature	- 162	- 22	- 1 690
<b>Autres actifs (C)</b>		43	43
<b>Risques et charges (D)</b>	<b>- 2 857</b>	<b>- 175</b>	<b>- 494</b>
<b>Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions (E)=(A)+(B)+(C)+(D)</b>	<b>- 8 133</b>	<b>- 1 918</b>	<b>- 4 313</b>
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés	-	-	-
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés	-	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	- 85	- 188	- 82
Récupérations sur prêts et créances	373	418	328
comptabilisés au coût amorti	373	418	328
comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-	-
Décotes sur crédits restructurés	- 1	- 16	- 1
Pertes sur engagements par signature	-	-	-
Autres pertes	- 155	- 115	- 60
Autres produits	-	-	-
<b>Coût du risque</b>	<b>- 8 001</b>	<b>- 1 819</b>	<b>- 4 128</b>

Les dotations nettes de reprises des dépréciations sur actifs et provisions sur engagements hors bilan sains (Stage 1 et Stage 2) sont stables sur 1 an.

Au niveau national : prise en compte d'informations prospectives et d'indicateurs macroéconomiques susceptibles d'affecter le profil de risque des contreparties. Les dernières évolutions ont été réalisées au 30 juin 2022 pour toutes les Caisses régionales et tiennent compte du contexte géopolitique observé depuis mars 2022 et de leurs impacts sur

l'économie. Malgré ce scénario incertain, l'impact est neutre par rapport au scénario de décembre 2021.

Au niveau local : des ajustements ont été réalisés le 2ème trimestre 2022 sur les filières existantes en maintenant des niveaux élevés de chocs sur les filières Agroalimentaire, BTP, Aéronautique et Transport ; par ailleurs, une nouvelle filière a été créée sur les risques climatiques / transition énergétique afin de tenir compte de ce nouveau risque (cette filière sera ajustée et complétée dans les prochains mois).

Concernant les dotations nettes de reprises des dépréciations sur actifs et provisions sur engagements hors bilan dépréciés (Stage 3), elles sont supérieures à 2021 suite à l'entrée de quelques dossiers en contentieux. A noter que ce montant est sous-estimé suite à l'écriture d'une provision automatique en juin 2022 pour un dossier de 3,1 M€ qui est passé en dotations sur « Provisions pour risques et charges ».

### Gains ou pertes nets sur autres actifs

(en milliers d'euros)	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation</b>	- 5	- 624	- 522
Plus-values de cession	408	258	251
Moins-values de cession	- 413	- 882	- 773
<b>Titres de capitaux propres consolidés</b>	-	<b>1 800</b>	-
Plus-values de cession	-	1 800	-
Moins-values de cession	-	-	-
<b>Produits (charges) nets sur opérations de regroupement</b>	-	-	-
<b>Gains ou pertes nets sur autres actifs</b>	- 5	<b>1 176</b>	<b>- 522</b>

### Impôts

#### Charge d'impôt

(en milliers d'euros)	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Charge d'impôt courant	- 7 464	- 21 767	- 11 896
Charge d'impôt différé	- 1 682	383	1 568
<b>Total Charge d'impôt</b>	<b>- 9 146</b>	<b>- 21 384</b>	<b>- 10 328</b>

## Réconciliation du taux d'impôt théorique avec le taux d'impôt constaté

### Au 30 juin 2022

(en milliers d'euros)	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écart d'acquisition, activités abandonnées et résultats des entreprises mises en équivalence	59 922	25,83%	- 15 478
Effet des différences permanentes			6 559
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			-
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			1 214
Effet de l'imposition à taux réduit			-
Changement de taux			-
Effet des autres éléments			- 1 441
<b>Taux et charge effectifs d'impôt</b>		<b>15,26%</b>	<b>- 9 146</b>

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle) des bénéfices taxables en France au 30 juin 2022.

### Au 31 décembre 2021

(en milliers d'euros)	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écart d'acquisition, activités abandonnées et résultats des entreprises mises en équivalence	91 324	28,41%	- 25 945
Effet des différences permanentes			4 496
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			-
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			- 1 783
Effet de l'imposition à taux réduit			-
Changement de taux			-
Effet des autres éléments			1 848
<b>Taux et charge effectifs d'impôt</b>		<b>23,42%</b>	<b>- 21 384</b>

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle) des bénéfices taxables en France au 31 décembre 2021.

### Au 30 juin 2021

(en milliers d'euros)	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écart d'acquisition, activités abandonnées et résultats des entreprises mises en équivalence	46 021	28,41%	- 13 075
Effet des différences permanentes			4 067
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			-
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			- 1 172
Effet de l'imposition à taux réduit			-
Changement de taux			-
Effet des autres éléments			- 148
<b>Taux et charge effectifs d'impôt</b>		<b>22,44%</b>	<b>- 10 328</b>

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle) des bénéfices taxables en France au 30 juin 2021.

## Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Est présenté ci-dessous le détail des produits et charges comptabilisés de la période.

### Détail des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(en milliers d'euros)	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>			
<b>Gains et pertes sur écarts de conversion</b>			
Ecart de réévaluation de la période	-	-	-
Transferts en résultat	-	-	-
Autres variations	-	-	-
<b>Gains et pertes sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables</b>	<b>- 8 539</b>	<b>5 660</b>	<b>- 1 426</b>
Ecart de réévaluation de la période	- 13 307	785	- 1 279
Transferts en résultat	4 756	- 974	- 160
Autres variations	12	5 849	13
<b>Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture</b>			
Ecart de réévaluation de la période	-	-	-
Transferts en résultat	-	-	-
Autres variations	-	-	-
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en équivalence</b>	<b>2 209</b>	<b>- 1 459</b>	<b>371</b>
<b>Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur activités abandonnées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>	<b>- 6 330</b>	<b>4 201</b>	<b>- 1 055</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>			
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	3 503	4 976	1 343
<b>Gains et pertes sur passifs financiers attribuables aux variations du risque de crédit propre</b>			
Ecart de réévaluation de la période	-	-	-
Transferts en réserves	-	-	-
Autres variations	-	-	-
<b>Gains et pertes sur instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables</b>	<b>- 3 548</b>	<b>149 197</b>	<b>53 265</b>
Ecart de réévaluation de la période	- 3 548	146 758	53 265
Transferts en réserves	-	- 20	-
Autres variations	-	2 459	-
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence</b>	<b>- 807</b>	<b>- 5 860</b>	<b>- 2 011</b>
<b>Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur activités abandonnées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>	<b>- 852</b>	<b>148 313</b>	<b>52 597</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>- 7 182</b>	<b>152 514</b>	<b>51 542</b>
Dont part du Groupe	- 7 182	152 514	51 542
Dont participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-

### 3.5. Informations sectorielles

#### Information par secteur opérationnel

En application d'IFRS 8, les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la Direction générale pour le pilotage de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31, l'évaluation des performances et l'affectation des ressources aux secteurs opérationnels identifiés.

Les secteurs opérationnels présentés dans le reporting interne correspondant aux métiers de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31 et conformes à la nomenclature en usage au sein du groupe Crédit Agricole S.A., sont les suivants :

- Banque de proximité en France
- Banque de proximité à l'international
- Gestion de l'épargne et assurances
- Services financiers spécialisés
- Grandes clientèles
- Activité hors métiers

L'intégralité de l'activité de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31 se situe dans un seul secteur et une seule zone géographique : le secteur « Banque de proximité en France ». Ceci implique que les ventilations par secteur d'activité ou zone géographique ne sont pas applicables.

### 3.6. Notes relatives au bilan

#### Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

#### Actifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers d'euros)	30/06/2022	31/12/2021
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	19 636	3 883
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	254 755	256 084
Instruments de capitaux propres	691	562
Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI (1)	254 064	255 522
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
<b>Valeur au bilan</b>	<b>274 391</b>	<b>259 967</b>
	Dont Titres prêtés	-

(1) Dont 88,9 millions d'euros d'OPCVM au 30 juin 2022 (contre 82,5 millions d'euros au 31 décembre 2021)

## Passifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers d'euros)	30/06/2022	31/12/2021
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	14 710	4 582
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
<b>Valeur au bilan</b>	<b>14 710</b>	<b>4 582</b>

## Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

(en milliers d'euros)	30/06/2022			31/12/2021		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	333 692	66 873	- 72 414	316 399	4 768	- 1 766
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	966 308	268 462	- 9 225	965 888	271 628	- 8 843
<b>Total</b>	<b>1 300 000</b>	<b>335 335</b>	<b>- 81 639</b>	<b>1 282 287</b>	<b>276 396</b>	<b>- 10 609</b>

## Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables

(en milliers d'euros)	30/06/2022			31/12/2021		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	104 821	10 652	- 5 819	50 525	2 237	- 262
Obligations et autres titres à revenu fixe	228 871	56 221	- 66 595	265 874	2 531	- 1 504
<b>Total des titres de dettes</b>	<b>333 692</b>	<b>66 873</b>	<b>- 72 414</b>	<b>316 399</b>	<b>4 768</b>	<b>- 1 766</b>
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-	-	-
<b>Total des prêts et créances</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</b>	<b>333 692</b>	<b>66 873</b>	<b>- 72 414</b>	<b>316 399</b>	<b>4 768</b>	<b>- 1 766</b>
Impôts sur les bénéfices		- 17 271	18 709		- 1 229	457
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (nets d'impôt)</b>		<b>49 602</b>	<b>- 53 705</b>		<b>3 539</b>	<b>- 1 309</b>

**Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables**

**Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de capitaux propres non recyclables**

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2022			31/12/2021		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Actions et autres titres à revenu variable	4 780	-	-	4 780	-	-
Titres de participation non consolidés	961 528	268 462	- 9 225	961 108	271 628	- 8 843
<b>Total Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables</b>	<b>966 308</b>	<b>268 462</b>	<b>- 9 225</b>	<b>965 888</b>	<b>271 628</b>	<b>- 8 843</b>
Impôts sur les bénéfices		- 7 789	-		- 7 887	-
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (nets d'impôt)</b>		<b>260 673</b>	<b>- 9 225</b>		<b>263 741</b>	<b>- 8 843</b>

**Instruments de capitaux propres ayant été décomptabilisés au cours de la période**

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2022			31/12/2021		
	Juste Valeur à la date de décomptabilisation	Gains cumulés réalisés <sup>(1)</sup>	Pertes cumulées réalisées <sup>(1)</sup>	Juste Valeur à la date de décomptabilisation	Gains cumulés réalisés <sup>(1)</sup>	Pertes cumulées réalisées <sup>(1)</sup>
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-	-	-
Titres de participation non consolidés	1	-	-	9 994	20	-
<b>Total Placements dans des instruments de capitaux propres</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>9 994</b>	<b>20</b>	<b>-</b>
Impôts sur les bénéfices		-	-		-	-
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (nets d'impôt)</b>		<b>-</b>	<b>-</b>		<b>20</b>	<b>-</b>

(1) Les profits et pertes réalisés sont transférés en réserves consolidées au moment de la décomptabilisation de l'instrument concerné.

## Actifs financiers au coût amorti

(en milliers d'euros)	30/06/2022	31/12/2021
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 238 147	1 164 461
Prêts et créances sur la clientèle	11 436 897	11 129 737
Titres de dettes	468 058	471 040
<b>Valeur au bilan</b>	<b>13 143 102</b>	<b>12 765 238</b>

### Prêts et créances sur les établissements de crédit

(en milliers d'euros)	30/06/2022	31/12/2021
<b>Etablissements de crédit</b>		
Comptes et prêts	110 358	11 242
<i>dont comptes ordinaires débiteurs non douteux (1)</i>	89 554	11 242
<i>dont comptes et prêts au jour le jour non douteux (1)</i>	-	-
Valeurs reçues en pension	-	-
Titres reçus en pension livrée	34 689	44 098
Prêts subordonnés	752	750
Autres prêts et créances	-	-
<b>Valeur brute</b>	<b>145 799</b>	<b>56 090</b>
Dépréciations	-1	-
<b>Valeur nette des prêts et créances auprès des établissements de crédit</b>	<b>145 798</b>	<b>56 090</b>
<b>Opérations internes au Crédit Agricole</b>		
Comptes ordinaires	785 854	895 629
Titres reçus en pension livrée	-	-
Comptes et avances à terme	306 495	212 742
Prêts subordonnés	-	-
<b>Total Prêts et créances internes au Crédit Agricole</b>	<b>1 092 349</b>	<b>1 108 371</b>
<b>Valeur au bilan</b>	<b>1 238 147</b>	<b>1 164 461</b>

(1) Ces opérations composent pour partie la rubrique "Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit" du Tableau des flux de trésorerie.

### Prêts et créances sur la clientèle

(en milliers d'euros)	30/06/2022	31/12/2021
<b>Opérations avec la clientèle</b>		
Créances commerciales	4 372	4 828
Autres concours à la clientèle	11 538 408	11 230 052
Valeurs reçues en pension	-	-
Titres reçus en pension livrée	-	-

Prêts subordonnés	351	349
Créances nées d'opérations d'assurance directe	-	-
Créances nées d'opérations de réassurance	-	-
Avances en comptes courants d'associés	10 693	17 336
Comptes ordinaires débiteurs	24 592	21 501
<b>Valeur brute</b>	<b>11 578 416</b>	<b>11 274 066</b>
Dépréciations	- 141 519	- 144 329
<b>Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle</b>	<b>11 436 897</b>	<b>11 129 737</b>
<b>Opérations de location-financement</b>		
Location-financement immobilier	-	-
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées	-	-
<b>Valeur brute</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Dépréciations	-	-
<b>Valeur nette des opérations de location-financement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Valeur au bilan (1)</b>	<b>11 436 897</b>	<b>11 129 737</b>

(1) Au 30 juin 2022, le montant des prêts garantis par l'Etat (PGE) accordés à la clientèle par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutual Toulouse 31 dans le cadre des mesures de soutien à l'économie suite à la crise sanitaire liée à la COVID-19 s'élève à 289 millions d'euros.

## **Titres de dettes**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30/06/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Effets publics et valeurs assimilées	104 047	104 968
Obligations et autres titres à revenu fixe	364 242	366 295
<b>Total</b>	<b>468 289</b>	<b>471 263</b>
Dépréciations	- 231	- 223
<b>Valeur au bilan</b>	<b>468 058</b>	<b>471 040</b>

## **Passifs financiers au coût amorti**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30/06/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Dettes envers les établissements de crédit	7 382 579	7 278 945
Dettes envers la clientèle	5 109 577	5 074 128
Dettes représentées par un titre	200 281	247 738
<b>Valeur au bilan</b>	<b>12 692 437</b>	<b>12 600 811</b>

## **Dettes envers les établissements de crédit**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30/06/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
<b>Etablissements de crédit</b>		
Comptes et emprunts	1 427	1 061

<i>dont comptes ordinaires créditeurs (1)</i>	139	64
<i>dont comptes et emprunts au jour le jour (1)</i>	-	-
Valeurs données en pension	-	-
Titres donnés en pension livrée	34 706	183 503
<b>Total</b>	<b>36 133</b>	<b>184 564</b>
<b>Opérations internes au Crédit Agricole</b>		
Comptes ordinaires créditeurs	25	21
Titres donnés en pension livrée	-	-
Comptes et avances à terme	7 346 421	7 094 360
<b>Total</b>	<b>7 346 446</b>	<b>7 094 381</b>
<b>Valeur au bilan</b>	<b>7 382 579</b>	<b>7 278 945</b>

(1) Ces opérations composent pour partie la rubrique "Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit" du Tableau des flux de trésorerie.

## **Dettes envers la clientèle**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30/06/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Comptes ordinaires créditeurs	4 552 874	4 524 911
Comptes d'épargne à régime spécial	57 632	55 959
Autres dettes envers la clientèle	499 071	493 258
Titres donnés en pension livrée	-	-
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	-	-
Dettes nées d'opérations de réassurance	-	-
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques	-	-
<b>Valeur au bilan</b>	<b>5 109 577</b>	<b>5 074 128</b>

## **Dettes représentées par un titre**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30/06/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Bons de caisse	-	-
Titres du marché interbancaire	-	-
Titres de créances négociables	143 600	206 600
Emprunts obligataires	56 681	41 138
Autres dettes représentées par un titre	-	-
<b>Valeur au bilan</b>	<b>200 281</b>	<b>247 738</b>

## **Immeubles de placement**

(en milliers d'euros)	31/12/2021	Variations de périmètre	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cessions)	Ecarts de conversion	Autres mouvements	30/06/2022
Valeur brute	4 123	-	-	- 25	-	-	4 098
Amortissements et dépréciations	- 2 157	-	- 51	10	-	-	- 2 198
<b>Valeur au bilan (1)</b>	<b>1 966</b>	-	<b>- 51</b>	<b>- 15</b>	-	-	<b>1 900</b>

(1) Y compris immeubles de placement donnés en location simple

(en milliers d'euros)	31/12/2020	Variations de périmètre	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cessions)	Ecarts de conversion	Autres mouvements	31/12/2021
Valeur brute	3 742	-	200	- 2	-	183	4 123
Amortissements et dépréciations	- 2 060	-	- 99	2	-	-	- 2 157
<b>Valeur au bilan (1)</b>	<b>1 682</b>	-	<b>101</b>	-	-	<b>183</b>	<b>1 966</b>

(1) Y compris immeubles de placement donnés en location simple

## Provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2021	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecarts de conversion	Autres mouvements	30/06/2022
Risques sur les produits épargne-logement	14 656	-	-	-	- 7 142	-	-	7 514
Risques d'exécution des engagements par signature	13 628	-	18 881	-	- 18 001	-	1	14 509
Risques opérationnels	2 961	-	-	-	- 213	-	-	2 748
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	1 000	-	1 098	-	- 131	-	-	1 967
Litiges divers	2 795	-	176	- 8	- 186	-	1	2 778
Participations	-	-	-	-	-	-	-	-
Restructurations	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres risques	2 311	-	3 326	- 296	- 66	-	-	5 275
<b>TOTAL</b>	<b>37 351</b>	-	<b>23 481</b>	<b>- 304</b>	<b>- 25 739</b>	-	<b>2</b>	<b>34 791</b>

(en milliers d'euros)	31/12/2020	01/01/2021 (1)	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecarts de conversion	Autres mouvements	31/12/2021
Risques sur les produits épargne-logement	16 067	-	-	445	-	- 1 856	-	-	14 656
Risques d'exécution des engagements par signature	13 321	-	-	28 885	- 21	- 28 556	-	- 1	13 628
Risques opérationnels	1 910	-	-	1 051	-	-	-	-	2 961
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	3 254	-	- 132	2 620	-	- 2 726	-	- 2 016	1 000
Litiges divers	3 170	-	- 9	1 268	- 196	- 1 383	-	- 55	2 795
Participations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Restructurations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres risques	2 202	-	-	1 157	- 633	- 416	-	1	2 311
<b>TOTAL</b>	<b>39 924</b>	-	<b>- 141</b>	<b>35 426</b>	<b>- 850</b>	<b>- 34 937</b>	-	<b>- 2 071</b>	<b>37 351</b>

(1) Impact estimé de la 1ère application de la décision IFRS IC du 21 avril 2021 portant sur le calcul des engagements relatifs à certains régimes à prestations définies



## Capitaux propres

### Composition du capital au 30 juin 2022

Au 30 juin 2022, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

	Nombre de titres au 30/06/2022	% du capital	% des droits de vote
<b>Répartition du capital de la Caisse Régionale</b>			
<b>Certificats Coopératifs d'investissements (CCI)</b>	<b>1 425 250</b>	<b>31,05%</b>	<b>0,00%</b>
Dont part du Public	1 412 352	30,77%	0,00%
Dont part Sacam Mutualisation	-	0,00%	0,00%
Dont part autodétenue	12 898	0,28%	0,00%
<b>Certificats Coopératifs d'associés (CCA)</b>	<b>1 165 535</b>	<b>25,39%</b>	<b>0,00%</b>
Dont part du Public	-	0,00%	0,00%
Dont part Crédit Agricole S.A.	295 593	6,44%	0,00%
Dont part Sacam Mutualisation	869 942	18,95%	0,00%
<b>Parts sociales</b>	<b>1 999 601</b>	<b>43,56%</b>	<b>100,00%</b>
Dont 47 Caisses Locales	1 999 509	43,56%	100,00%
Dont 15 administrateurs de la Caisse régionale	90	0,00%	0,00%
Dont Crédit Agricole S.A.	1	0,00%	0,00%
Dont Sacam Mutualisation	1	0,00%	0,00%
Dont Autres	-	0,00%	0,00%
<b>Total</b>	<b>4 590 386</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

La valeur nominale des titres est de 16 euros et le montant total du capital est de 73 446 milliers d'euros.

## Dividendes

Au titre de l'exercice 2021, l'Assemblée générale du 31/12/2021 de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31 a approuvé le versement d'un dividende net par part sociale de 4,03 euros et un taux d'intérêt de 2,23% sur les parts sociales.

Année de rattachement du dividende	Par CCI	Par CCA	Par part sociale
	Montant Net	Montant Net	Montant Net
2017	4,54	4,54	2,94%
2018	4,37	4,37	2,92%
2019	4,37	4,37	2,30%
2020	3,30	3,30	2,30%
2021	4,03	4,03	2,23%

### **Dividendes payés au cours de l'exercice**

Les montants relatifs aux dividendes figurent dans le tableau de variation des capitaux propres. Ils s'élèvent à 12 199 milliers d'euros en 2022.

### 3.7. Engagements de financement et de garantie et autres garanties

Les engagements de financement et de garantie et autres garanties intègrent les activités abandonnées.

#### Engagements donnés et reçus

(en milliers d'euros)	30/06/2022	31/12/2021
<b>Engagements donnés</b>	<b>1 573 232</b>	<b>1 549 027</b>
<b>Engagements de financement</b>	<b>971 451</b>	<b>931 774</b>
Engagements en faveur des établissements de crédit	8 000	-
Engagements en faveur de la clientèle	963 451	931 774
Ouverture de crédits confirmés	355 713	406 828
<i>Ouverture de crédits documentaires</i>	4 204	5 851
<i>Autres ouvertures de crédits confirmés</i>	351 509	400 977
Autres engagements en faveur de la clientèle	607 738	524 946
<b>Engagements de garantie</b>	<b>601 781</b>	<b>617 253</b>
Engagements d'ordre des établissements de crédit	25 817	36 373
Confirmations d'ouverture de crédits documentaires	-	-
Autres garanties	25 817	36 373
Engagements d'ordre de la clientèle	575 964	580 880
Cautions immobilières	95 613	115 145
Autres garanties d'ordre de la clientèle	480 351	465 735
<b>Engagements sur titres</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Titres à livrer	-	-
<b>Engagements reçus</b>	<b>9 173 321</b>	<b>8 850 501</b>
<b>Engagements de financement</b>	<b>13 074</b>	<b>16 136</b>
Engagements reçus des établissements de crédit	13 074	16 136
Engagements reçus de la clientèle	-	-
<b>Engagements de garantie</b>	<b>9 160 247</b>	<b>8 834 365</b>
Engagements reçus des établissements de crédit	564 118	540 239
Engagements reçus de la clientèle	8 596 129	8 294 126
Garanties reçues des administrations publiques et assimilées	996 232	1 001 086
Autres garanties reçues	7 599 897	7 293 040
<b>Engagements sur titres</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Titres à recevoir	-	-

### *Instruments financiers remis et reçus en garantie*

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30/06/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
<b>Valeur comptable des actifs financiers remis en garantie (dont actifs transférés)</b>		
Titres et créances apportées en garanties des dispositifs de refinancement (Banque de France, CRH ...)	5 798 918	6 110 128
Titres prêtés	-	-
Dépôts de garantie sur opérations de marché	2 016	1 735
Autres dépôts de garantie	-	-
Titres et valeurs donnés en pension	34 706	183 503
<b>Total de la valeur comptable des actifs financiers remis en garantie</b>	<b>5 835 640</b>	<b>6 295 366</b>
<b>Valeur comptable des actifs financiers reçus en garantie</b>		
Autres dépôts de garantie	-	-
<b>Juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables et réutilisés</b>		
Titres empruntés	-	-
Titres et valeurs reçus en pension	34 619	43 846
Titres vendus à découvert	-	-
<b>Total Juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables et réutilisés</b>	<b>34 619</b>	<b>43 846</b>

Au 30 juin 2022 la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31 n'a pas utilisé les titres souscrits auprès des "FCT Crédit Agricole Habitat" comme dispositif de refinancement.

### **Créances apportées en garantie**

Au cours du premier semestre 2022, la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31 a apporté 5 798 918 milliers d'euros de créances en garantie dans le cadre de la participation du groupe Crédit Agricole à différents mécanismes de refinancement, contre 6 110 128 milliers d'euros au 31 décembre 2021. la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31 conserve l'intégralité des risques et avantages associés à ces créances.

En particulier, la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31 a apporté :

- 4 646 943 milliers d'euros de créances à Crédit Agricole S.A. dans le cadre des opérations de refinancement du Groupe auprès de la Banque de France contre 4 958 238 milliers d'euros au 31 décembre 2021;
- 159 544 milliers d'euros de créances hypothécaires à Crédit Agricole S.A. dans le cadre du refinancement auprès de la CRH (Caisse de Refinancement de l'Habitat), contre 211 484 milliers d'euros au 31 décembre 2021;
- 992 431 milliers d'euros de créances à Crédit Agricole S.A. ou à d'autres partenaires du Groupe dans le cadre de divers mécanismes de refinancement, contre 940 406 milliers d'euros au 31 décembre 2021.

### **3.8. Reclassements d'instruments financiers**

#### **Principes retenus par le groupe Crédit Agricole**

Les reclassements ne sont effectués que dans des circonstances rares résultant d'une décision prise par la Direction Générale de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31 à la suite de changements internes ou externes : changements importants par rapport à l'activité de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31.

#### **Reclassements effectués par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31**

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31 n'a pas opéré en 2022 de reclassement au titre du paragraphe 4.4.1 d'IFRS 9.

### **3.9. Juste valeur des instruments financiers et informations diverses**

#### **Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur**

##### **Répartition des instruments financiers à la juste valeur par modèle de valorisation**

Les montants présentés incluent les créances et dettes rattachées et sont nets de dépréciation.

## Actifs financiers valorisés à la juste valeur

(en milliers d'euros)	30/06/2022	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<b>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>19 636</b>	-	<b>19 636</b>	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres reçus en pension livrée	-	-	-	-
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-
Titres détenus à des fins de transaction	-	-	-	-
Instruments dérivés	19 636	-	<b>19 636</b>	-
<b>Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>254 755</b>	<b>102 158</b>	<b>92 195</b>	<b>60 402</b>
<b>Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat</b>	<b>691</b>	-	<b>691</b>	-
<b>Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI</b>	<b>254 064</b>	<b>102 158</b>	<b>91 504</b>	<b>60 402</b>
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	2 077	-	61	2 016
Titres de dettes	251 987	102 158	91 443	58 386
<b>Actifs représentatifs de contrats en unités de compte</b>	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-
OPCVM	-	-	-	-
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</b>	-	-	-	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres à la juste valeur par résultat sur option	-	-	-	-
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>1 300 000</b>	<b>333 692</b>	<b>961 248</b>	<b>5 060</b>
Instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables	966 308	-	961 248	5 060
Instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	333 692	333 692	-	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres de dettes	333 692	333 692	-	-
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>170 947</b>	-	<b>170 947</b>	-
<b>TOTAL ACTIFS FINANCIERS VALORISÉS À LA JUSTE VALEUR</b>	<b>1 745 338</b>	<b>435 850</b>	<b>1 244 026</b>	<b>65 462</b>
Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques			-	-
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables		-		-
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables		-	-	
<b>TOTAL DES TRANSFERTS VERS CHACUN DES NIVEAUX</b>			-	-

(en milliers d'euros)	31/12/2021	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<b>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>3 883</b>	-	<b>3 883</b>	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres reçus en pension livrée	-	-	-	-
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-
Titres détenus à des fins de transaction	-	-	-	-
Instruments dérivés	3 883	-	3 883	-
<b>Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>256 084</b>	<b>109 336</b>	<b>91 715</b>	<b>55 033</b>
<b>Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat</b>	<b>562</b>	-	<b>562</b>	-
<b>Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI</b>	<b>255 522</b>	<b>109 336</b>	<b>91 153</b>	<b>55 033</b>
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	1 929	-	-	1 929
Titres de dettes	253 593	109 336	91 153	53 104
<b>Actifs représentatifs de contrats en unités de compte</b>	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-
OPCVM	-	-	-	-
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</b>	-	-	-	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres à la juste valeur par résultat sur option	-	-	-	-
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>1 282 287</b>	<b>315 994</b>	<b>961 213</b>	<b>5 080</b>
Instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables	965 888	-	960 808	5 080
Instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	316 399	315 994	405	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres de dettes	316 399	315 994	405	-
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>11 303</b>	-	<b>11 303</b>	-
<b>TOTAL ACTIFS FINANCIERS VALORISÉS À LA JUSTE VALEUR</b>	<b>1 553 557</b>	<b>425 330</b>	<b>1 068 114</b>	<b>60 113</b>
Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques			-	-
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables		-		46 983
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables		-	-	
<b>TOTAL DES TRANSFERTS VERS CHACUN DES NIVEAUX</b>		-	-	<b>46 983</b>

## Passifs financiers valorisés à la juste valeur

(en milliers d'euros)	30/06/2022	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<b>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>14 710</b>	-	<b>14 710</b>	-
Titres vendus à découvert	-	-	-	-
Titres donnés en pension livrée	-	-	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	-	-	-	-
Dettes envers la clientèle	-	-	-	-
Instruments dérivés	14 710	-	<b>14 710</b>	-
<b>Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</b>	<b>28 213</b>	-	<b>28 213</b>	-
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>28 213</b>	-	<b>28 213</b>	-
<b>Total Passifs financiers valorisés à la juste valeur</b>	<b>42 923</b>	-	<b>42 923</b>	-
Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques			-	-
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables		-		-
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables		-	-	
<b>Total des transferts vers chacun des niveaux</b>		-	-	-

(en milliers d'euros)	31/12/2021	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<b>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>4 582</b>	-	<b>4 582</b>	-
Titres vendus à découvert	-	-	-	-
Titres donnés en pension livrée	-	-	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	-	-	-	-
Dettes envers la clientèle	-	-	-	-
Instruments dérivés	4 582	-	<b>4 582</b>	-
<b>Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</b>	<b>-</b>	-	-	-
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>106 975</b>	-	<b>106 975</b>	-
<b>Total Passifs financiers valorisés à la juste valeur</b>	<b>111 557</b>	-	<b>111 557</b>	-
Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques			-	-
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables		-		-
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables		-	-	
<b>Total des transferts vers chacun des niveaux</b>		-	-	-

## Variation du solde des instruments financiers valorisés à la juste valeur selon le niveau 3

### Actifs financiers valorisés à la juste valeur selon le niveau 3

Tableau 1 sur 3  (en milliers d'euros)	Total Actifs financiers valorisés à la juste Valeur selon le niveau 3	Actifs financiers détenus à des fins de transaction					
		Créances sur les établissements de crédit	Créances sur la clientèle	Titres reçus en pension livrée	Valeurs reçues en pension	Titres détenus à des fins de transaction	Instruments dérivés
Solde de clôture (31/12/2021)	60 113	-	-	-	-	-	-
Gains /pertes de la période (1)	5 327	-	-	-	-	-	-
Comptabilisés en résultat	5 347	-	-	-	-	-	-
Comptabilisés en capitaux propres	- 20	-	-	-	-	-	-
Achats de la période	22	-	-	-	-	-	-
Ventes de la période	-	-	-	-	-	-	-
Emissions de la période	-	-	-	-	-	-	-
Dénouements de la période	-	-	-	-	-	-	-
Reclassements de la période	-	-	-	-	-	-	-
Variations liées au périmètre de la période	-	-	-	-	-	-	-
Transferts	-	-	-	-	-	-	-
Transferts vers niveau 3	-	-	-	-	-	-	-
Transferts hors niveau 3	-	-	-	-	-	-	-
Solde de clôture (30/06/2022)	65 462	-	-	-	-	-	-

Tableau 2 sur 3 (en milliers d'euros)	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat													
	Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat		Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI					Actifs représentatifs de contrats en unités de compte				Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
	Actions et autres titres à revenu variable	Titres de participation non consolidés	Créances sur les établissements de crédit	Créances sur la clientèle	Titres reçus en pension livrée	Valeurs reçues en pension	Titres de dettes	Effets publics et valeurs assimilées	Obligations et autres titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	OPCVM	Créances sur les établissements de crédit	Créances sur la clientèle	Titres de dettes
Solde de clôture (31/12/2021)				1 929			53 104							
Gains /pertes de la période (1)	-	-	-	78	-	-	5 269	-	-	-	-	-	-	-
Comptabilisés en résultat	-	-	-	78	-	-	5 269	-	-	-	-	-	-	-
Comptabilisés en capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Achats de la période	-	-	-	9	-	-	13	-	-	-	-	-	-	-
Ventes de la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emissions de la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dénouements de la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassements de la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations liées au périmètre de la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Transferts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Transferts vers niveau 3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Transferts hors niveau 3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde de clôture (30/06/2022)				2 016			58 386							

Tableau 3 sur 3  (en milliers d'euros)	Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres				Instruments dérivés de couverture	
	Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	Instruments de dettes comptabilisés en à la juste valeur par capitaux propres recyclables				
		Créances sur les établissements de crédit	Créances sur la clientèle	Titres de dettes		
<b>Solde de clôture (31/12/2021)</b>	<b>5 080</b>	-	-	-	-	
Gains /pertes de la période (1)	- 20	-	-	-	-	
Comptabilisés en résultat	-	-	-	-	-	
Comptabilisés en capitaux propres	- 20	-	-	-	-	
Achats de la période	-	-	-	-	-	
Ventes de la période	-	-	-	-	-	
Emissions de la période	-	-	-	-	-	
Dénouements de la période	-	-	-	-	-	
Reclassements de la période	-	-	-	-	-	
Variations liées au périmètre de la période	-	-	-	-	-	
Transferts	-	-	-	-	-	
Transferts vers niveau 3	-	-	-	-	-	
Transferts hors niveau 3	-	-	-	-	-	
<b>Solde de clôture (30/06/2022)</b>	<b>5 060</b>	-	-	-	-	

(1) Ce solde inclut les gains et pertes de la période provenant des actifs détenus au bilan à la date de la clôture pour les montants suivants :

<b>Gains/ pertes de la période provenant des actifs de niveau 3 détenus au bilan en date de clôture</b>	<b>5 347</b>
Comptabilisés en résultat	5 347
Comptabilisés en capitaux propres	-

## Réformes des indices de référence

Le Groupe Crédit Agricole a mis en œuvre début 2019 un programme pour préparer et encadrer la transition des indices de référence pour l'ensemble de ses activités, avec une déclinaison en projets dédiés dans chaque entité impactée. Ce programme s'est inscrit dans les calendriers et standards définis par les travaux de place - dont certains auxquels le Crédit Agricole a activement participé - et le cadre réglementaire européen (BMR).

Conformément aux recommandations des groupes de travail nationaux et des autorités, le Groupe a privilégié autant que possible des bascules vers les indices alternatifs par anticipation de la disparition des indices de référence tout en visant le respect des échéances fixées par la place voire imposées par les autorités et autant que possible les jalons incitatifs. D'importants investissements et une forte mobilisation des équipes support et des métiers ont été mis en œuvre pour adapter les outils et absorber la charge de travail induite par les transitions, y compris pour la modification des contrats. Il est à noter que les développements informatiques ont été très dépendants du calendrier de détermination des indices alternatifs cibles aux LIBOR et de l'émergence de standards de marché.

## Bilan au 30/06/2022 des transitions et évolutions récentes :

La réalisation ordonnée et maîtrisée de ces transitions a été assurée par l'ensemble des actions entreprises depuis 2019. Les travaux menés ont également permis de mettre les entités du Groupe en capacité de gérer les nouvelles offres de produits référençant des RFR (Risk Free Rates).

A l'échelle du Groupe Crédit Agricole, peu de contrats référençant l'EONIA ou les LIBOR CHF, EUR, GBP et JPY n'ont pas pu faire l'objet d'une renégociation contractuelle avant le 31 décembre 2021 ou être basculés sur un indice alternatif par activation de la clause de fallback. Le nombre de contrats encore en cours de renégociation contractuelle pour remplacer l'indice de référence est maintenant insignifiant à l'échelle des entités concernées, a fortiori au niveau du Groupe Crédit Agricole. Aussi, les LIBOR synthétiques ne sont utilisés par le Groupe que pour de très rares contrats.

## Gestion des risques :

Outre la préparation et la mise en œuvre du remplacement des indices de référence disparaissant ou devenant non représentatifs au 31 décembre 2021 et la mise en conformité avec la réglementation BMR, les travaux du projet ont également porté sur la gestion et le contrôle des risques inhérents aux transitions des indices de référence, notamment sur les volets financiers, opérationnels, juridiques et conformité en particulier sur le volet protection des clients (prévention du « conduct risk »).

## **LIBOR USD :**

En 2022, les travaux du programme de transition se poursuivent, notamment pour préparer la cessation de la publication du LIBOR USD ou sa non représentativité en juin 2023. Ce volet concerne en premier lieu la banque d'investissement CACIB, entité du Groupe la plus exposée à cet indice pour lequel les transitions des stocks de contrats débutent seulement. Il est anticipé que les transitions interviendront à partir du S1 2023 pour les dérivés et fin juin 2023 pour les dérivés non compensés couverts par le protocole ISDA. La mise en œuvre d'un dispositif législatif pourra être confirmé ultérieurement par les autorités britanniques sachant que les autorités américaines ont pour leur part déjà validé la désignation de taux de remplacement statutaires du LIBOR USD pour les contrats de droit américain.

Afin que les relations de couvertures comptables affectées par cette réforme des indices de référence puissent être maintenues malgré les incertitudes sur le calendrier et les modalités de transition entre les indices de taux actuels et les nouveaux indices, l'IASB a publié des amendements à IAS 39, IFRS 9 et IFRS 7 en septembre 2019 qui ont été adoptés par l'Union européenne le 15 janvier 2020. Le Groupe applique ces amendements tant que les incertitudes sur le devenir des indices auront des conséquences sur les montants et les échéances des flux d'intérêt et considère, à ce titre, que tous ses contrats de couverture sur les indices concernés, peuvent en bénéficier.

D'autres amendements, publiés par l'IASB en août 2020, complètent ceux publiés en 2019 et se concentrent sur les conséquences comptables du remplacement des anciens taux d'intérêt de référence par d'autres taux de référence à la suite des réformes. Ces modifications, dites « Phase 2 », concernent principalement les modifications des flux de trésorerie contractuels. Elles permettent aux entités de ne pas dé-comptabiliser ou ajuster la valeur comptable des instruments financiers pour tenir compte des changements requis par la réforme, mais plutôt de mettre à jour le taux d'intérêt effectif pour refléter le changement du taux de référence alternatif.

En ce qui concerne la comptabilité de couverture, les entités n'auront pas à déqualifier leurs relations de couverture lorsqu'elles procèdent aux changements requis par la réforme et sous réserve d'équivalence économique.

Au 30 juin 2022, la ventilation par indice de référence significatif des instruments basés sur les anciens taux de référence et qui doivent transiter vers les nouveaux taux avant leur maturité est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	LIBOR USD	Autres LIBOR : GBP, JPY et CHF	Autres indices
Total des actifs financiers hors dérivés	2,75	-	
Total des passifs financiers hors dérivés	-	-	
Total des notionnels des dérivés	2,75	-	

Les encours en LIBOR USD reportés sont ceux dont la date d'échéance est ultérieure au 30/06/2023, date de disparition ou de non représentativité des « tenors » JJ, 1 mois, 3 mois, 6 mois et 12 mois.

S'agissant des instruments financiers non dérivés, les expositions correspondent aux nominaux des titres et au capital restant dû des instruments amortissables. Les données concernant les actifs et passifs financiers hors dérivés sont des données de gestion, celles concernant les dérivés sont issues de la comptabilité.

### 3.10. Parties liées

Les parties liées à la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31 sont les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation, les entités ayant une influence notable sur l'entreprise, les entités soumises à l'influence notable de l'entreprise, les entités assurant les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi bénéficiant au personnel salarié ou à celui d'une de ses parties liées.

*Sont décrites ci-après les transactions conclues avec les parties liées au cours du premier semestre 2022 :*

Les Caisses Locales ont perçu de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31 :

- 717 milliers d'euros au titre des intérêts des NEU-MTN et 157 milliers d'euros des intérêts des comptes courants bloqués,
- et 714 milliers d'euros au titre des revenus des parts sociales.

### **3.11. Événements postérieurs au 30 juin 2022**

Aucun événement postérieur à la clôture n'a donné lieu à un ajustement.

# **Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel**

## **Toulouse 31**

Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit,

Société de courtage d'assurance immatriculée au

Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 951

Siège social : 6 Place Jeanne d'Arc, 31005 Toulouse

N° : 776 916 207 RCS TOULOUSE

### **ATTESTATION DU RESPONSABLE DE L'INFORMATION**

**DÉCLARATION DU DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE REGIONALE DE  
CREDIT AGRICOLE MUTUEL TOULOUSE 31**

Je soussigné, Monsieur Nicolas LANGEVIN, Directeur Général de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31, atteste, qu'à ma connaissance, les comptes pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Caisse Régionale et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle de l'évolution des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restant de l'exercice.

Fait à Toulouse, le 22 juillet 2022.

Le Directeur Général



# **Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31**

Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit,

Société de courtage d'assurance immatriculée au

Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 951

Siège social : 6 Place Jeanne d'Arc, 31005 Toulouse

N° : 776 916 207 RCS TOULOUSE

## **RAPPORTS COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel  
Toulouse 31**

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2022

Rapport des commissaires aux comptes  
sur l'information financière semestrielle

KPMG S.A. 224, rue Carmin CS 17610 31676 Labège cedex 512 802 653 R.C.S. Nanterre	ERNST & YOUNG Audit Tour First TSA 14444 92037 Paris-La Défense cedex S.A.S. à capital variable 344 366 315 R.C.S. Nanterre
Commissaire aux Comptes Membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre	Commissaire aux Comptes Membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre

## Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2022

### Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- ▶ l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ▶ la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

#### 1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

## 2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés intermédiaires résumés.

Labège et Paris-La Défense, le 5 août 2022

Les Commissaires aux Comptes

KPMG S.A.



Diego Dechelotte

ERNST & YOUNG Audit



Bernard Heller